

**VETAGRO SUP
CAMPUS VETERINAIRE DE LYON**

Année 2012 - Thèse n°

***ACHAT ET MODES DE SELECTION DES CHIENS AU PROFIT
DES ARMEES ET DE LA GENDARMERIE***

THESE

Présentée à l'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I
(Médecine - Pharmacie)
et soutenue publiquement le 16 novembre 2012
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

par

Marjorie JAILLOUX
Née le 5 mars 1987
à Arras



VetAgro Sup



**VETAGRO SUP
CAMPUS VETERINAIRE DE LYON**

Année 2012 - Thèse n°

***ACHAT ET MODES DE SELECTION DES CHIENS AU PROFIT
DES ARMEES ET DE LA GENDARMERIE***

THESE

Présentée à l'UNIVERSITE CLAUDE-BERNARD - LYON I
(Médecine - Pharmacie)
et soutenue publiquement le 16 novembre 2012
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

par

Marjorie JAILLOUX
Née le 5 mars 1987
à Arras



VetAgro Sup



ENSEIGNANTS DU CAMPUS VETERINAIRE VETAGRO SUP

Civilité	Nom	Prénom	Unités pédagogiques	Grade
M.	ALOGNINOIWA	Théodore	Unité pédagogique Pathologie du bétail	Professeur
M.	ALVES-DE-OLIVEIRA	Laurent	Unité pédagogique Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	ARCANGIOLI	Marie-Anne	Unité pédagogique Pathologie du bétail	Maître de conférences
M.	ARTOIS	Marc	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
M.	BARTHELEMY	Anthony	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Contractuel
Mme	BECKER	Claire	Unité pédagogique Pathologie du bétail	Maître de conférences
M.	BELLI	Patrick	Unité pédagogique Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences Contractuel
Mme	BELLUCO	Sara	Unité pédagogique Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences
Mme	BENAMOU-SMITH	Agnès	Unité pédagogique Equine	Maître de conférences
M.	BENOIT	Etienne	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	BERNY	Philippe	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Professeur
Mme	BONNET-GARIN	Jeanne-Marie	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Professeur
Mme	BOULOCHER	Caroline	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	BOURDOISEAU	Gilles	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
M.	BOURGOIN	Gilles	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	BRUYERE	Pierre	Unité pédagogique Biotechnologies et pathologie de la reproduction	Maître de conférences Contractuel
M.	BUFF	Samuel	Unité pédagogique Biotechnologies et pathologie de la reproduction	Maître de conférences
M.	BURONFOSSE	Thierry	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
M.	CACHON	Thibaut	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Contractuel
M.	CADORE	Jean-Luc	Unité pédagogique Pathologie médicale des animaux de compagnie	Professeur
Mme	CALLAIT-CARDINAL	Marie-Pierre	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	CAROZZO	Claude	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	CHABANNE	Luc	Unité pédagogique Pathologie médicale des animaux de compagnie	Professeur
Mme	CHALVET-MONFRAY	Karine	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
M.	COMMUN	Loic	Unité pédagogique Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	DE BOYER DES ROCHES	Alice	Unité pédagogique Gestion des élevages	Maître de conférences Stagiaire
Mme	DELIGNETTE-MULLER	Marie-Laure	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	DEMONT	Pierre	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	DESJARDINS PESSON	Isabelle	Unité pédagogique Equine	Maître de conférences Contractuel
Mme	DJELOUADJI	Zorée	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
Mme	ESCRIOU	Catherine	Unité pédagogique Pathologie médicale des animaux de compagnie	Maître de conférences
M.	FAU	Didier	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
Mme	FOURNEL	Corinne	Unité pédagogique Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Professeur
M.	FRANCK	Michel	Unité pédagogique Gestion des élevages	Professeur
M.	FREYBURGER	Ludovic	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	FRIKHA	Mohamed-Ridha	Unité pédagogique Pathologie du bétail	Maître de conférences
M.	GENEVOIS	Jean-Pierre	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
Mme	GILLOT-FROMONT	Emmanuelle	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	GONTHIER	Alain	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
Mme	GRAIN	Françoise	Unité pédagogique Gestion des élevages	Professeur
M.	GRANCHER	Denis	Unité pédagogique Gestion des élevages	Maître de conférences

Civilité	Nom	Prénom	Unités pédagogiques	Grade
Mme	GREZEL	Delphine	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
M.	GUERIN	Pierre	Unité pédagogique Biotechnologies et pathologie de la reproduction	Professeur
Mme	GUERIN-FAUBLEE	Véronique	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
Mme	HUGONNARD	Marine	Unité pédagogique Pathologie médicale des animaux de compagnie	Maître de conférences
M.	JUNOT	Stéphane	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
M.	KECK	Gérard	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	KODJO	Angeli	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	LAABERKI	Maria-Halima	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences Stagiaire
M.	LACHERETZ	Antoine	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	LAMBERT	Véronique	Unité pédagogique Gestion des élevages	Maître de conférences
Mme	LE GRAND	Dominique	Unité pédagogique Pathologie du bétail	Maître de conférences
Mme	LEBLOND	Agnès	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
Mme	LEFRANC-POHL	Anne-Cécile	Unité pédagogique Equine	Maître de conférences
M.	LEPAGE	Olivier	Unité pédagogique Equine	Professeur
Mme	LOUZIER	Vanessa	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
M.	MARCHAL	Thierry	Unité pédagogique Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Professeur
Mme	MIALET	Sylvie	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Inspecteur en santé publique vétérinaire (ISPV)
Mme	MICHAUD	Audrey	Unité pédagogique Gestion des élevages	Maître de conférences Stagiaire
M.	MOUNIER	Luc	Unité pédagogique Gestion des élevages	Maître de conférences
M.	PEPIN	Michel	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur
M.	PIN	Didier	Unité pédagogique Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences
Mme	PONCE	Frédérique	Unité pédagogique Pathologie médicale des animaux de compagnie	Maître de conférences
Mme	PORTIER	Karine	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
Mme	POUZOT-NEVORET	Céline	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Stagiaire
Mme	PROUILLAC	Caroline	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
Mme	REMY	Denise	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
M.	ROGER	Thierry	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
M.	SABATIER	Philippe	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Professeur
M.	SAWAYA	Serge	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences
Mme	SEGARD	Emilie	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Contractuel
Mme	SERGENTET	Delphine	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Maître de conférences
Mme	SONET	Juliette	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Maître de conférences Contractuel
M.	THIEBAULT	Jean-Jacques	Unité pédagogique Biologie fonctionnelle	Maître de conférences
M.	VIGUIER	Eric	Unité pédagogique Anatomie Chirurgie (ACSAI)	Professeur
Mme	VIRIEUX-WATRELOT	Dorothee	Unité pédagogique Pathologie morphologique et clinique des animaux de compagnie	Maître de conférences Contractuel
M.	ZENNER	Lionel	Unité pédagogique Santé Publique et Vétérinaire	Professeur

REMERCIEMENTS

A Monsieur le Professeur Gilles RODE,
De la Faculté de Médecine de Lyon,
Pour avoir généreusement accepté de présider le jury de cette thèse,
Hommages respectueux.

A Monsieur le Professeur Jean-Luc CADORE,
Du campus vétérinaire de VetAgro Sup,
Qui m'a encouragée et encadrée dès le début de ce projet,
Pour sa gentillesse et sa disponibilité,
Sincères remerciements.

A Monsieur le Docteur Luc MOUNIER,
Du campus vétérinaire de VetAgro Sup,
Qui a accepté de jouer le rôle du « méchant » en acceptant d'être second assesseur de ce jury,
Pour m'avoir inculquée de précieux outils dans les domaines canins et ruraux de ce cursus vétérinaire, ma destinée depuis mon plus jeune âge,
Avec toute ma gratitude.

A Madame le Docteur Dominique AUTIER-DERIAN,
Qui m'a précieusement encadrée dans ce projet d'intérêt commun,
Pour sa disponibilité, son écoute, ses précieux conseils et sa jovialité,
Pour m'avoir laissée entrevoir un métier passionnant et une grande force de l'esprit dans toute situation,
Avec toute ma gratitude et sincères remerciements.

Au personnel du 132^{ème} BCAT,

Au Colonel Vétérinaire Thierry LAMOUR,

Qui m'a gentiment organisée une semaine au 132^{ème} BCAT afin de détenir ces précieuses informations qui vont constituer cette thèse,

Pour son accueil chaleureux et cordial et la facilitation du bon déroulement de mon stage,

Sincères remerciements.

Aux vétérinaires du 132^{ème} BCAT,

Pour m'avoir intégrée au sein de leur équipe,

Sincère reconnaissance.

A l'Adjudant FELIX, l'Adjudant-chef ROCTON, l'Adjudant ROUXEL,

Qui m'ont accordé de précieuses minutes, voire heures de leur temps,

Pour m'avoir montré les différentes méthodes de sélection de chiens à utilité militaire,

Sincères remerciements.

Au Chef de Corps du 132^{ème} BCAT,

Qui m'a chaleureusement invitée à discuter de mon sujet autour d'un repas,

Pour m'avoir permis de mener à bien ce projet au sein de son bataillon,

Hommages respectueux.

Au personnel du CNICG,

Au Capitaine Vétérinaire François DULIEU,

Pour m'avoir hébergée, chaleureusement accueillie et intégrée au sein de l'équipe vétérinaire,

Pour sa gentillesse, son temps libre accordé afin de mener à bien ce projet, mais aussi pour m'avoir fait découvrir cette région magnifique,

Sincères remerciements,

Au Capitaine Lambert et aux dresseurs-instructeurs,

Pour m'avoir reçue et aidée à récolter toutes ces informations qui suivront dans le manuscrit,

Sincères remerciements,

Au Chef de Corps du CNICG,

Qui m'a accueillie dès le premier jour de mon stage afin de me féliciter pour l'entreprise de ce projet,

Pour m'avoir laissée circuler librement au sein du centre,

Hommages respectueux.

Aux autres intervenants de cette thèse,

Aux Docteurs Aurélie LEVIEUGE et Edith FONTAINE,

Qui ont fait preuve de gentillesse,

Pour vos bons conseils et corrections apportées à ce manuscrit,

Merci beaucoup.

Au Capitaine de Gendarmerie, ancien maître de chien, président du club d'éducation canine CECVV, Jean-Michel DELANNOY,

Qui nous a apporté, à Endra et à moi, de précieux conseils à mettre à profit aux concours d'obéissance,

Pour avoir relu et corrigé ce manuscrit,

Sincères remerciements.

A ma famille,

A mes parents,

Qui ont toujours eu confiance en moi et m'ont laissée voler de mes propres ailes tout en gardant un œil respectueux et protecteur sur moi,
Qui m'ont incitée à la passion de ce métier et qui partagent les mêmes loisirs,
Pour m'avoir permis de réaliser mon rêve et avoir accepté un éloignement kilométrique obligatoire,
Pour cette éducation à l'honnêteté, la simplicité et la générosité,
Pour toutes ces soirées organisées avec votre accord car la confiance a toujours été maître dans cette famille,
Je ne pourrai jamais assez vous remercier.

A ma sœur, Virginie,

Qui a toujours été un exemple à suivre, en termes de vie sociale et comportement avec autrui et qui m'a montré le chemin à emprunter dans la vie familiale (je n'ai pas suivi la voie professionnelle que tu as entreprise, faute de correspondance avec mes goûts, désolée...)
Pour partager la même passion des animaux,
Pour être toujours présente malgré la distance qui nous sépare,
Pour avoir partagé le même rire toute notre vie,
En souvenir de ces vieilles chamailleries enfantines dont on a, chacune, gardé des petites traces constructives,
Je te souhaite tout le bonheur et te remercie pour ta joie de vivre.
Remercie Clément de prendre soin de toi tout au long de votre vie commune.
Pleins de bisous à vous deux.

A Marco,

Dès la première seconde où je t'ai vu, j'ai su que c'était toi.
Tu es celui que j'attendais : l'homme blond aux yeux d'un bleu si bleu qui me correspond le plus sur cette terre.
Avec toi, je me sens si naturelle et si bien dans ma peau que je n'ai jamais regretté de m'être battue pour t'avoir (même si, avouons-le au final, c'est toi qui as gagné le dernier round).
Je n'ai jamais ressenti cela pour quelqu'un d'autre.
Toutes ces années, mon amour pour toi n'a jamais failli et s'est consolidé chaque minute de notre vie commune.
Parce que tu es si généreux, si gentil, si attentionné, si beau, parce qu'on est si semblable sur certains points et qu'on se complète sur d'autres et parce que tu as la même passion que moi, c'est avec toi que j'ai envie de partager et affronter cette nouvelle vie.
Je ne souhaite qu'une chose à présent, que tous ces bonheurs déjà partagés précédemment se perpétuent et renouvellent dans notre avenir commun.
Tu es l'homme de ma vie.
Je t'aime.

TABLE DES MATIERES

ENSEIGNANTS DU CAMPUS VETERINAIRE VETAGRO SUP	3
REMERCIEMENTS	5
TABLE DES MATIERES.....	9
Table des Figures.....	13
Table des Tableaux.....	15
Table des Abréviations	16
INTRODUCTION	19
Chapitre Premier : Tempérament, génétique et tests de personnalité	21
I. Tempérament et Personnalité	21
A. Définitions.....	21
B. Tempérament et génétique.....	22
C. Les différents tempéraments décrits.....	23
II. Tests de tempérament	27
A. Historique	27
B. Présentation des tests de tempérament canins en France et à l'étranger	27
Chapitre Deuxième : Présentation des centres d'achat et de sélection des chiens d'utilité militaire en France	33
<i>Partie 1 : le chien d'utilité militaire dans les Armées et la Gendarmerie</i>	<i>33</i>
I. Présentation du chien français d'utilité militaire	33
A. Historique du chien d'utilité militaire.....	33
B. Les différentes fonctions du chien d'utilité militaire	34
C. Les races de chiens d'utilité	34
II. La Gendarmerie et les Armées françaises.....	36
III. Les équipes cynophiles opérationnelles.....	38
<i>Partie 2 : Sélection des chiens d'utilité militaire en France.....</i>	<i>39</i>
<i>Sous-partie 1 : Centre Nationale d'Instruction Cynophile de Gendarmerie (CNICG).</i>	<i>39</i>
I. Chien et maître : modalités de sélection.....	39
A. Les acteurs de la sélection	39
1. Les chiens.....	39
2. Maître de chien et suppléant	42
3. Personnel responsable de la sélection	42
a. Le directeur des stages :	42
b. Les dresseurs-instructeurs :	42
c. Le vétérinaire :.....	43
B. Sélection des chiens	43
C. Sélection des maîtres de chiens	46

D. Visite médicale du chien	46
II. Devenir des chiens sélectionnés	47
A. Transports des chiens sélectionnés	47
B. Installation des chiens au chenil	48
C. Achat des chiens	48
D. Déburrage des chiens	49
F. Formation des équipes	50
G. Suivi des équipes	50
III. Discussion	53
Sous-partie 2 : 132 ^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre (132 ^e BCAT).....	55
I. Modalités de sélection des chiens de l'armée	55
A. Acteurs de la sélection	55
1. Chiens.....	55
2. Maître de chien.....	56
3. Personnel responsable de la sélection	56
B. Modalités de sélection des chiens	57
1. Instruction n°1200 du 28 mai 1999 relative aux achats de chiens par l'Armée de Terre.....	57
2. Selon les officiers-acheteurs	57
C. Transport et installation des chiens au chenil	63
1. Transport dans des véhicules aménagés.....	63
2. Installation des chiens au chenil du « transit ».....	64
3. Choix du militaire du rang en charge de l'animal pendant son séjour au transit	64
D. Expertise vétérinaire à l'achat des chiens	65
1. Contrôle des papiers et examen clinique général.....	65
2. Radiographies des hanches (hyper extension) et des coudes (hyper flexion, hyper extension) sous anesthésie générale.....	66
3. Lecture des radiographies	66
E. Déburrage des chiens	66
1. Armée de Terre	66
2. Armée de l'Air	68
II. Devenir des chiens sélectionnés	68
A. Attribution des chiens au profit des pelotons régionaux (les régions Terre et le commandement organique Terre de l'outre-mer et de l'étranger)	68
1. Armée de l'Air	68
2. Marine	68
B. Attribution des chiens au profit des unités du 132^e BCAT	69

C. Incorporation des chiens dans leur unité et choix des maîtres de chien	69
III. Discussion	71
Chapitre Troisième : Existe-t-il un lien entre les troubles comportementaux observés chez les chiens d'utilité militaire et leurs modes de sélection ?	73
I. Troubles comportementaux rapportés chez les chiens d'utilité militaire	73
A. Troubles comportementaux au chenil	73
B. Troubles comportementaux exprimés en dehors du chenil	75
1. Causes comportementales de réforme et d'euthanasie.....	75
2. Comportements d'agression rapportés en dehors du cadre du mordant chez le chien d'utilité militaire.....	75
II. Quelles améliorations apporter ?	78
A. Prévention des troubles au moment de la sélection par ajouts de tests	78
1. Concernant la sociabilité	78
2. Concernant l'agressivité.....	79
B. Milieu de vie et bien-être	81
C. Amélioration de la relation chien/maître	83
D. Enregistrement des cas de troubles comportementaux et gestion en collaboration avec un vétérinaire	84
CONCLUSION	87
BIBLIOGRAPHIE	89
ANNEXES	95

Annexe 1 : Questionnaire d'analyse caractérolgique de Gaston BERGER (1952) à destination des stagiaires.....	95
Annexe 2 : Instruction n°1200 du 28 mai 1999 relative aux achats de chiens par l'Armée de Terre.....	99
Annexe 3 : Critères de sélections des autres officiers-acheteurs des Armées.....	111
Annexe 4 : Exemple de l'incorporation des chiens de l'Armée de Terre au sein de l'unité de recherche de produits explosifs.....	117
Annexe 5 : Description des chenils du CNICG et du 132 ^e BCAT.....	121
Annexe 6 : Description des activités en dehors du chenil à Gramat et à Suippes.....	125

Table des Figures

N.B. Les figures suivantes sont soumises à droits d'auteurs :

- toutes les images de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie précisées dans la légende,
- nos images suivies de la mention Copyright ©.

<i>Figure 1: Springer Spaniel utilisé en Recherche d'explosifs ©</i>	36
<i>Figure 2 d'après la Gendarmerie : Premier exemple de fiche d'examen du CNICG.</i>	40
<i>Figure 3 d'après la Gendarmerie : Deuxième exemple de fiche d'examen du CNICG</i>	41
<i>Figure 4 : Observation des muqueuses oculaires sur chien muselé ©</i>	46
<i>Figure 5 : Véhicule aménagé pour le transport des chiens ©</i>	48
<i>Figure 6 : Local d'entraînement de Viroulou pour stimulation de recherche de drogues sur personne ©</i>	49
<i>Figure 7 : Viroulou : exercice de recherche de drogues avec mémoire visuelle ©</i>	49
<i>Figure 8 : Viroulou : exercice de recherche de drogues sans mémoire visuelle ©</i>	49
<i>Figure 9 : Exercice de recherche de produits explosifs avec un chien récupéré d'un particulier depuis un mois, dans un hangar du CNICG ©</i>	49
<i>Figure 10 : Schéma récapitulatif de l'achat des chiens en Gendarmerie</i>	52
<i>Figure 11 : Formation des maîtres de chien de l'Armée de Terre</i>	56
<i>Figure 12 : Test à la balle ©</i>	58
<i>Figure 13 : Test du coup de feu sans matériel de mordant ©</i>	59
<i>Figure 14 : Menace au bâton sans matériel de mordant ©</i>	59
<i>Figure 15 : Menace au bâton avec morsure sur manchette de Frabo ©</i>	60
<i>Figure 16 : Menace à la main pendant la morsure sur manchette de Frabo ©</i>	60
<i>Figure 17 : Vérification de l'intégrité de la dentition ©</i>	60
<i>Figure 18 : Vérification de l'absence de blessure visible sur l'ensemble du corps ©.</i>	61
<i>Figure 19 de l'Armée de Terre : Transport des chiens dans des véhicules aménagés.</i>	63
<i>Figure 20 de l'Armée de Terre : Véhicule de transport avec bâches</i>	63
<i>Figure 21 : Palpation des nœuds lymphatiques : l'animal ne semble pas rassuré. ©.</i>	65
<i>Figure 22 : « Canem City » : Entraînement des chiens dans un milieu pouvant être perturbant ©</i>	67
<i>Figure 23 : « Canem City » : Milieu pour l'entraînement aux escaliers sans contremarche ©</i>	67
<i>Figure 24 de l'Armée de Terre : Entraînement collectif au mordant</i>	67
<i>Figure 25 de l'Armée de Terre : Immobilisation collective</i>	67
<i>Figure 26 de l'Armée de Terre : Entraînement à la recherche d'un objet dans un véhicule</i>	67
<i>Figure 27 de l'Armée de Terre : Entraînement à la recherche d'un objet dans un local du 132^e Bataillon</i>	67
<i>Figure 28 : Schéma récapitulatif de l'achat des chiens des Armées</i>	70
<i>Figure 29 : Stéréotypie de type sauts et cercles au chenil ©</i>	74
<i>Figure 30 : Circonstances des cas de morsure (Haverbeke et al., 2009).</i>	76
<i>Figure 31 : Tentative de manipulation du chien pour la vérification de la dentition ©</i>	77
<i>Figure 32 : Le chien démontre un comportement d'agression non désirée envers son conducteur ©</i>	77
<i>Figure 33 de l'Armée de Terre : Test au mordant avec menace au bâton</i>	111
<i>Figure 34 de l'Armée de Terre : Test au mordant dans les milieux</i>	111
<i>Figure 35 de l'Armée de Terre : Manipulation des oreilles sur chien muselé</i>	112

<i>Figure 36 : Test du jeu au Kong ©</i>	114
<i>Figure 37 : Vérification de la capacité à mordre sans manchette ©</i>	114
<i>Figure 38 : Attaque lancée pour les chiens un peu plus expérimentés au mordant ©</i>	115
<i>Figure 39 : Technique de pendaison pour faire lâcher la manchette ©</i>	115
<i>Figure 40 : Test au pistage ©</i>	116
<i>Figure 41 : Passage devant les courettes pour observer le comportement des chiens dans celles-ci. ©</i>	117
<i>Figure 42 : Excitation du chien au tube avant d'entrer sur le terrain ©</i>	117
<i>Figure 43 : Recherche du tube en laisse avec mémoire visuelle du point de chute ©</i>	118
<i>Figure 44 : Recherche du tube sans laisse avec mémoire visuelle du point de chute ©</i>	118
<i>Figure 45 : Le chien est tourné sur lui-même afin qu'il perde la trace visuelle ©</i>	119
<i>Figure 46 : Ajout d'un obstacle naturel dans la recherche du tube ©</i>	119
<i>Figure 47 : Chenil du CNICG (en tout 6 bâtiments de 17 box) ©</i>	121
<i>Figure 48 : Partie jour du chenil du CNICG ©</i>	122
<i>Figure 49 : Schéma du chenil</i>	122
<i>Figure 50 : Partie nuit du chenil du CNICG ©</i>	122
<i>Figure 51 : Box semi-couverts du transit (les plus anciens) ©</i>	122
<i>Figure 52 : Courette plus récente, couverte du transit</i>	122
<i>Figure 53 : Séparation des courettes ©</i>	123
<i>Figure 54 : Chenil des unités de l'Armée de Terre</i>	123
<i>Figure 55 : Détails d'une courette du chenil des unités de l'Armée de Terre ©</i>	123
<i>Figure 56 : Aire de détente en laisse ©</i>	125
<i>Figure 57 : Aire de détente sans laisse avec ou sans le maître ©</i>	125
<i>Figure 58 : Terrain d'entraînement des équipes en stage ©</i>	125
<i>Figure 59 : Terrain d'entraînement ©</i>	126

Table des Tableaux

<i>Tableau 1 : Synthèse des tests de tempérament</i>	28
<i>Tableau 2 : Caractéristiques raciales selon la Fédération Cynologique Internationale des chiens de races recrutées par les Armées et la Gendarmerie</i>	35
<i>Tableau 3 : Présentation des centres d'achat de Gramat et de Suippes</i>	37
<i>Tableau 4 : Répartition annuelle des stages</i>	42
<i>Tableau 5 : Les différents dresseurs-instructeurs interviewés</i>	43
<i>Tableau 6 : Critères de sélection spécifiques à chaque dresseur-instructeur</i>	44
<i>Tableau 7 : Niveaux de pistage en fonction de l'âge du chien</i>	50
<i>Tableau 8 : Comparaison des critères de sélections des sélectionneurs des différentes Armées</i>	62
<i>Tableau 9 : Notation des hanches d'après la lecture des radiographies</i>	66
<i>Tableau 10 : Variables comportementales enregistrées par une caméra pendant trente minutes pour l'observation du comportement au chenil (Hiby, et al., 2006)</i>	73
<i>Tableau 11 : Désordres compulsifs du chien (Hewson & Luescher, 1996)</i>	74
<i>Tableau 12 : Comparaison des tests mis en place dans les Armées et la Gendarmerie avec les tests scientifiques et propositions d'amélioration</i>	80
<i>Tableau 13 : Grille d'évaluation personnelle simplifiée du bien-être animal objectivée par nos observations non exhaustives des chiens et de leur habitat au sein du CNICG et 132^e BCAT</i>	82

Table des Abréviations

132^e BCAT : 132^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre, situé à Suippes (51)

AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

C-BARQ : Canine Behavioral Assessment and Research Questionnaire

CNICG : Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie situé à Gramat (46)

CSAU : Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation

DGGN : Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

FC : Fréquence Cardiaque

FCI : Fédération Cynologique Internationale

FR : Fréquence Respiratoire

SCC : Société Centrale Canine

TAN : Test d'Aptitudes Naturelles

TRC : Temps de recoloration Capillaire

L'histoire de Fanfan, chien Berger Belge du 94^e régiment d'infanterie, extraite des *Chiens et des Hommes* de Patrick CENDRIER (2003) met en lumière le lien fort qui existe entre les protagonistes d'une équipe cynophile : « un lieutenant se trouva près du sergent, son maître, celui-ci d'un coup de crosse fit tomber l'arme des mains du lieutenant, qui saisit alors son sabre et le leva sur la tête du sergent. N'hésitant pas, le chien fit un bond et sauta à la gorge du lieutenant. Il revint à la charge et s'élança cette fois sur les mollets de l'officier lui arrachant un morceau de cuir, de drap mais aussi de chair. L'ennemi, déséquilibré, roula dans une mare de boue. Fanfan avait sauvé la vie de son maître et dès lors **une indéfectible amitié** se scella entre eux... Mais un jour son maître décéda. La bête décida de se coucher au pied de l'amas de terre sous lequel reposaient les restes d'un français mort pour sa patrie. Il résolut d'y rester jusqu'à la mort, la tête posée entre les pattes, indifférent à tout, même à la nourriture. »

INTRODUCTION

Le chien, *Canis lupus familiaris*, est la première espèce animale à avoir été domestiquée par l'homme. Pendant l'ère paléolithique, il a d'abord été utilisé pour la chasse alors que l'homme ne maîtrisait ni l'agriculture ni l'élevage. Au travers des siècles, les Canidés ont su trouver leur place parmi les hommes : du gardien de troupeau à l'aide au combat, en passant par le chien de chasse, de défense et de compagnie.

Son surnom de « meilleur ami de l'Homme » lui vient de son instinct de meute, de sa domestication précoce et des caractéristiques comportementales qui en découlent. L'homme a su mettre à profit cette complicité en lui donnant un rôle d'accompagnateur dans certaines étapes de sa vie.

En France, de nombreuses équipes cynophiles travaillent au profit d'instances publiques (Armée de Terre, Armée de l'Air, Marine, Gendarmerie, Police, Douanes...) et privées (agents de sécurité...). Ces équipes sont formées pour répondre à divers objectifs tels que la recherche de personnes ou de produits illicites ou la défense par exemple. Pour obtenir une telle équipe, aussi performante que soudée, de nombreux requis sont préalables et nécessitent une attention particulière de la part de centres dédiés à cette action. Non seulement la sélection d'un chien d'une part et d'un maître de chien d'autre part, aux caractéristiques particulières et aptes à l'utilité militaire constitue un premier requis. Mais la constitution de cette équipe cynophile, dont l'entente est nécessaire et indispensable, et sa formation représentent également un point essentiel. Des critères de sélection semblent alors pertinents quant à l'achat de chiens au profit de ces instances publiques et privées. Deux centres d'achat, créés pour dédier plusieurs personnes à ces responsabilités, ont accepté nos observations et nos entretiens afin de rédiger ce manuscrit : le Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie et le 132^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre pour les différentes Armées. Les méthodes de sélection s'y sont développées au fil des années afin de toujours améliorer la qualité des équipes cynophiles en missions.

Nous aborderons dans un premier temps les tests officiels réalisés en France ou scientifiques provenant d'études internationales, permettant d'évaluer le tempérament d'un chien, étape incontournable pour savoir si celui-ci pourra développer une personnalité à profil militaire.

Par la suite, nous expliciterons les différentes méthodes actuelles de sélection réalisées au sein du 132^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre et du Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie.

Enfin, nous nous demanderons si ces tests répondent aux attentes des deux centres et pour cela nous nous interrogerons sur les troubles comportementaux répertoriés chez les chiens d'utilité militaire et sur la possibilité d'un lien avec ces méthodes de sélection. L'ultime point de cette thèse tentera de suggérer quelques pistes pouvant améliorer ces dernières.

Chapitre Premier : Tempérament, génétique et tests de personnalité

I. Tempérament et Personnalité

Malgré l'existence d'une multitude d'espèces très différentes, on retrouve une régularité dans les caractéristiques individuelles au sein d'une espèce, comme le dit MIKLOSI (2007). Bien que, comme tout caractère phénotypique, le comportement d'un individu soit le résultat d'une interaction génétique et environnementale, certains individus ressemblent davantage aux uns plutôt qu'aux autres.

A. Définitions

Plusieurs termes nécessitent une définition précise afin d'éviter les confusions.

Le **tempérament** d'un animal peut être décrit comme l'expression de différences dans le comportement d'individus d'une même espèce. Ces différences se retrouvent au cours de situations similaires. Elles sont le produit de traits comportementaux innés et acquis. La notion de constance dans le tempérament est importante.

La **personnalité** quant à elle, CARERE et EENS (2005) en donnent une définition basique : elle représente une suite de comportements corrélés exprimés au travers de situations différentes. Ces traits comportementaux constants façonnent les individus. On peut ainsi la définir comme un tableau de traits comportementaux sous l'influence d'un processus de sélection et résultat d'un mécanisme d'adaptation.

Plus précisément, la notion de tempérament peut être utilisée pour les traits comportementaux présents à des périodes précoces du développement avant que la maturité ne soit acquise. Le tempérament varie selon les individus comme le souligne GOLDSMITH et al. (1987), il est plus ou moins stable dans le temps, en partie déterminé génétiquement et d'apparition précoce. Ils soulignent également un lien entre ce dernier et la personnalité : **le tempérament, hérité, représente des tendances apparaissant précocement qui se perpétuent au cours de la vie et servent de fondation à la personnalité.** Cependant, la distinction entre tempérament et personnalité n'a pas toujours été claire dans les publications scientifiques.

Enfin, un **trait** est une unité de composition du tempérament. La **dimension** du tempérament que nous développerons plus tard en est un synonyme.

Le tempérament est défini, par SLABBERT et ODENDAAL (1999), comme « le caractère, la sensibilité, la discrimination, l'esprit et l'intellect », alors que HUMPHREY (1934) l'a décrit en tant qu'une « combinaison de traits implicites ».

En résumé

Le tempérament, hérité, représente des tendances comportementales apparaissant précocement qui se perpétuent au cours de la vie et servent de fondation à la personnalité.

La dimension ou le trait de tempérament est une unité de composition de celui-ci.

Par souci de simplification vis-à-vis des termes utilisés dans les Armées et la Gendarmerie et dans certains articles, nous utiliserons dans cette thèse le seul terme de « tempérament » qui désignera donc également la personnalité. Le terme de « dimension » sera utilisé en tant que synonyme du trait.

B. Tempérament et génétique

Le comportement est façonné par des facteurs génétiques qui interagissent sous l'influence environnementale, d'après GRANDIN et al. (1998).

La sélection d'un trait en particulier peut être déficitaire vis-à-vis d'autres traits. Les traits physiques et comportementaux qui sont dépendants de la génétique interagissent souvent de façon inattendue. Par exemple, la sélection des renards de tempérament docile a entraîné des changements à la fois sur la couleur du pelage et sur le gabarit lors de l'étude de BELYAEV (1979).

En outre, certains schémas comportementaux sont semblables entre les espèces et d'autres ne sont retrouvés que dans une espèce en particulier, comme l'affirme GRANDIN et al. (1998). L'inné dirige fortement quelques traits comportementaux alors que l'expérience a très peu d'impact sur eux. D'autres comportements instinctifs peuvent être modifiés par l'apprentissage et l'expérience.

La peur est un trait très héritable selon GRANDIN et al. (1998). L'interaction entre le contexte génétique de l'animal et les influences environnementales passées vont déterminer la réponse de l'animal face à une situation effrayante. La peur et l'anxiété sont partiellement sous le contrôle génétique, ce qui peut contribuer aux différences individuelles. Par exemple, l'exposition à une stimulation acoustique inattendue provoque une réaction comportementale plus grande chez les rats Lewis que chez les rats Fisher d'après l'étude de GLOWA et al. (1992). En outre, de nombreux facteurs environnementaux et expériences précoces ont un effet significatif sur la réactivité émotionnelle. Ainsi, à l'instar de ces auteurs, un grand nombre de stimuli précoces et l'environnement habituel interagissent, tout au long de la vie de l'animal, avec le contexte génétique de l'individu afin de constamment moduler sa réactivité émotionnelle en façonnant des tendances à être anxieux, peureux ou à se sentir en sécurité.

La diversité des tempéraments existe entre des individus d'espèces différentes mais également au sein d'individus de la même espèce. Même, au sein des races canines, les individus semblent présenter des tempéraments différents comme l'ont montré COPPINGER et COPPINGER (2001). Dans l'espèce canine, ils ont décrit cinq catégories, chacune représentant une forme type de comportement du chien de compagnie. Ces cinq catégories sont :

- ✓ les chiens de villages, charognards naturels qui obéissent à des règles d'une espèce adaptée à une niche écologique,

- ✓ les chiens de garde de la nourriture et les chiens de chasse, qui sont des chiens de village qui acquièrent génétiquement des comportements spécifiques de race,
- ✓ les chiens de traîneau dont la morphologie unique et le comportement résultent d'une hybridation,
- ✓ les chiens de troupeau et les chiens de défense,
- ✓ les chiens de foyers, une très grande population de chiens sélectionnés pour ses qualités de compagnon.

Treize traits de tempéraments chez 56 races de chiens à l'aide de 48 vétérinaires et 48 juges d'obéissance ont été testés par HART et MILLER (1985) ; parmi ces traits, on retrouvait les morsures envers les enfants, l'aptitude à l'obéissance et le jeu. Ils ont alors démontré des tendances comportementales dans les races et les ont même classées selon leurs résultats aux différents exercices.

Quatre catégories de chiens (chiens de troupeau, de travail, de terrier et de défense) ont été testées sur quatre traits de tempérament par SVARTBERG (2006): propension au jeu, curiosité/absence de peur, sociabilité et agressivité. Ses études indiquent que les chiens de troupeau et de défense sont en majorité plus joueurs et moins peureux que les chiens de terrier et de travail. De nombreux auteurs ont rédigé des livres sur les qualités d'une race de chien.

L'origine de ses différences comportementales entre les races a été étudiée par SVARTBERG (2006): elles ont souvent été considérées comme les vestiges d'une sélection ancestrale à l'origine des races ; cependant, la sélection au sein de plusieurs races, au cours des dernières décennies, a subi de grands changements qui auraient influencé des comportements spécifiques de races. Cela suggère que le « profil » comportemental d'une race peut être changé selon les pressions de sélection.

En résumé

Le comportement d'un individu et son tempérament sont conditionnés à la fois par les gènes et à la fois par l'expérience.

Il semble exister des « profils » comportementaux au sein d'une même catégorie de chien, voire au sein d'une race, comme l'ont suggéré de nombreux auteurs. Cependant, SVARTBERG (2006) a démontré que la sélection, au cours des dernières décennies, aurait conduit aux différences de comportement au sein des races qui ne seraient donc pas un héritage issu de l'origine des races, mais qui seraient sous la dépendance des pressions de sélection du moment.

C. Les différents tempéraments décrits

La définition de dimensions différentes du tempérament donnée par JONES et GOSLING (2005) se base sur les descriptions de comportements rassemblées à partir de plusieurs études. Six cent vingt trois descriptions différentes ont été regroupées en sept catégories : par exemple, les descriptions « semble 'hanté' par des objets ou choses étranges ou inattendus » de l'étude de SERPELL et HSU (2001) et « évite ou a peur d'un enfant inconnu » de celle de GOODLOE et BORCHELT (1998) sont des exemplaires d'une même dimension.

Les **sept dimensions** retenues sont :

1. Réactivité/Excitabilité – Stabilité
2. Peur/timidité – Courage/Témérité
3. Agressivité
4. Sociabilité – Manque d'intérêt pour les autres
5. Attention – Distraction (plus tardivement renommée réactivité à l'entraînement)
6. Dominance/Soumission
7. Niveau d'activité

1. La **réactivité ou excitabilité** correspond à des comportements répétés d'approche et d'évitement des objets nouveaux, au poil hérissé et à l'augmentation de l'activité motrice lors de nouvelles situations. A contrario, la **stabilité** se caractérise par une absence de changement de comportement face à des situations inconnues et une absence de retrait du chien lors de nouveaux stimuli.

2. La **peur** est souvent associée à la réactivité et à l'excitabilité précitées. Elle correspond à l'agitation, l'approche et le retrait, l'aboiement dans une situation nouvelle ou face à un nouvel objet.

Exemple : des tests sur des chiens incluant des stimuli potentiellement effrayants, tels que marcher en laisse dans un centre commercial bondé, ou tirer un coup de pistolet à 2,4 mètres du chien, ont été effectués par GODDARD et BEILHARZ (1984) et les différentes réactions indiquant de la peur, comme le retrait, la queue en position basse et la posture tapie ont été enregistrées.

Certains auteurs comme LEDGER et BAXTER (1996) préfèrent qualifier cette dimension de « timidité ». A contrario, la dimension **courage ou témérité**, a été testée dans plusieurs études, notamment par REUTERWALL et RYMAN (1973), en notant la réaction du chien face à l'approche d'un mannequin à silhouette humaine.

3. L'**agressivité** se traduit par des grognements envers des hommes ou d'autres chiens, par le relever des babines (le chien montre ses dents) et la morsure. Cette dimension peut aussi être observée suite à une situation de peur ou de défense face à une attaque.

Exemple : le comportement agressif d'un chien a été testé par REUTERWALL et RYMAN (1973) en lui présentant des personnes étrangères menaçantes et attaquant soit le chien lui-même, soit le maître.

L'agression peut être divisée en plusieurs catégories telles que l'agression territoriale ou l'agression par peur de GODDARD et BEILHARZ (1984). Parfois, la description de SERPELL et HSU (2001) de l'agression est faite à partir de la cible : le maître, un étranger, un congénère.

4. La **sociabilité** est une dimension définie comme une démarche initiée par le chien à entrer en contact avec un congénère, par extension on l'associe également à l'homme lorsque l'animal génère une interaction avec ce dernier.

Exemple : la sociabilité des chiens a été évaluée, par PALESTRINI et al. (2005) en les mettant en contact avec un étranger qui les stimule au jeu. Le chien peut alors démontrer une allure vigoureuse ou galopante (course, saut, contact physique avec l'étranger, poursuite de l'étranger...)

Certains auteurs qualifient cette dimension de « demande d'affection » comme HART (1985), d'« affabilité » comme REUTERWALL et RYMAN (1973). A contrario, l'**absence d'intérêt pour les autres** est la dimension inverse.

Exemple : un test d'attraction sociale a été mis en place par CAMPBELL (1972). Le chiot est couché au centre de la pièce. Le testeur s'éloigne du chiot en prenant la direction opposée à la porte d'entrée. Puis, il s'agenouille et attire le chiot en tapotant dans les mains. On note la réaction du chiot : s'il vient hardiment la queue haute, ou timidement la queue basse, ou s'il ne bouge pas.

5. La **réactivité à l'entraînement** est une dimension caractérisée par l'attitude du chien dans le travail avec l'homme, l'apprentissage rapide dans de nouvelles situations, la propension au jeu, la réactivité à l'environnement. Elle pourrait être synonyme de concentration, volonté de travailler, coopération du chien. A contrario, le **manque de réactivité à l'entraînement ou la distraction** en est la dimension inverse.

Exemple : un chien a été placé face à un problème à résoudre (résolution d'un labyrinthe) dans l'étude de CATELL et KORTH (1973).

6. La **dominance** est une réaction initiée par une relation entre deux ou plusieurs individus, selon GOSLING et JOHN (1999). Elle est décrite comme le comportement de refus de bouger au passage d'une personne par HUMPHREY (1934). Dans une portée de chiots, la dominance s'exprimera par une garde de l'espace nourriture, des actes brutalisant sur les autres comme dans l'étude de JAMES (1951). A contrario, la **soumission** est un comportement d'éviction de la confrontation ou encore de miction lors d'une rencontre avec une personne d'après WILSSON et SUNDGREN (1997). Cependant, la notion de dominance par rapport au maître n'est pas claire et est parfois controversée.

7. Le **niveau d'activité** est moins évalué que les autres dimensions. Certains l'ont qualifié d'activité motrice.

Exemple : le nombre de passage dans chaque branche d'un dispositif pour chiens, nommé « elevated plus maze » par KING et al. (2003) et décrit ci-dessous, ainsi que le temps passé dans chaque branche avant un nouveau mouvement ont été comptabilisés. Il s'agit d'un dispositif surélevé composé de quatre branches qui se rejoignent en une plateforme centrale ; deux d'entre elles sont sans paroi (« open arms ») et les deux autres en sont fournies (« closed arms »). Ce test est classiquement utilisé chez les rongeurs pour évaluer leur niveau d'anxiété.

Certains auteurs ont observé une chute de l'activité entre six et douze mois d'âge et GODDARD et BEILHARZ (1986) concluent que le niveau d'activité chez le chiot est un piètre indicateur de ses performances futures.

Il existe d'autres approches de la description des tempéraments chez le chien. Prenons par exemple la classification de CAMPBELL (1972).

L'intensité de réaction d'un chien se répartit dans cinq catégories :

- ✓ *Classe A* : l'animal est farouche, rebelle à l'homme,
- ✓ *Classe B* : l'animal possède une grande indépendance et souvent une grande intelligence ce qui lui permet de prendre des initiatives et d'être remarquables pour leur capacité à l'épreuve. Il acceptera l'autorité de l'homme si elle est juste, justifiée, cohérente et réelle,
- ✓ *Classe C* : le chien est soumis, obéissant et désireux de toujours satisfaire son maître. Une grande complicité homme/chien permet de développer les capacités de travail du couple, notamment pour le dressage,
- ✓ *Classe D* : le chien est docile, souvent inhibé et passif. Il vit dans la crainte de déplaire à son maître, d'où une bonne capacité à l'éducation et non au dressage. Le chien est souvent très attaché à son maître,

- ✓ *Classe E* : le chien est craintif, sujet à des paniques fréquentes et peut mordre. Il est mal sociabilisé au monde extérieur. Il s'agit parfois de chiens de classes C ou D un peu trop inhibés par un maître trop autoritaire ou ayant été mal sociabilisés.

Les modalités réactionnelles sont :

- ✓ le V : l'animal réagit en vocalisant, en aboyant, voire en menaçant. Il prévient,
- ✓ le M : l'animal mord, ou ronge. Il est imprévisible,
- ✓ le N (plus fréquent) : l'animal réagit aléatoirement : il mord ou il aboie selon les cas,
- ✓ le O : l'animal se replie sur soi-même et ne réagit pas. Il est inoffensif.

L'orientation de la réaction se divise en deux :

- ✓ soit l'animal réagit en extériorisant ce qu'il ressent (aboielements, grognements, morsures) ce qui permet d'écarter la menace,
- ✓ soit l'animal ne réagit pas, est inhibé et reste passif face à la menace à laquelle il ne se sent pas capable de faire face.

Une grille à 5 (classes A à E) x 4 (modalités réactionnelles VMNO) x 2 (orientations de la réaction) = 40 cases nous donne 40 tempéraments possibles pour un chien.

Dans les Armées, la plupart des chiens sont sélectionnés à l'âge adulte. Or dans la plupart des tests classiquement utilisés pour tester le tempérament d'un chien, on cherche à évaluer le tempérament d'un chiot afin d'avoir une idée de l'évolution possible de la personnalité de l'animal. Ces tests pourraient néanmoins constituer une base utilisable lors des visites d'achat de futurs chiens militaires.

Ces tests réalisés sur chiots âgés de sept semaines pouvaient être prédictifs de la personnalité, d'après les considérations de CAMPBELL (1972). En effet, à cet âge, le chiot a acquis l'essentiel de son expérience précoce. Cependant, ces tests ne garantissent en rien l'évolution vers cette personnalité. De nombreux facteurs (le rôle de la mère, la socialisation par l'éleveur puis par le propriétaire, l'environnement...) conditionnent la transformation de ces tendances naturelles en véritables caractéristiques du comportement de l'individu adulte.

Chaque individu, quels que soient sa race, son élevage d'origine, son environnement..., est unique et reste incomplètement prévisible. On ne peut que dresser un tableau au crayon à papier constituant une prédiction sans pouvoir repasser à l'encre ses contours. Cependant, il s'avère que le choix de chiens à tempérament « profil militaire » est une étape incontournable pour former un bon chien de travail dans les Armées.

En résumé

Nous retiendrons les sept dimensions de tempérament :

- ✓ Réactivité/Excitabilité – Stabilité
- ✓ Peur/timidité – Courage/Témérité
- ✓ Agressivité
- ✓ Sociabilité – Manque d'intérêt pour les autres
- ✓ Réactivité à l'entraînement
- ✓ Dominance/Soumission
- ✓ Niveau d'activité

Tableau 1 : Synthèse des tests de tempérament. En rouge, tests scientifiques, en vert : questionnaires disponibles, en bleu : tests officiels en France. Ce tableau n'est pas exhaustif.

Tempéraments				
<i>Dimensions de tempérament</i>	<i>Mise en évidence de cette dimension</i>	<i>Auteurs ayant testé cette dimension</i>	<i>Types de chiens testés</i>	
1. <u>Réactivité/</u> <u>excitabilité-stabilité</u>	Lors d'une marche en laisse, une chaîne est traînée sur un pavé de métal à 2 mètres du chien	WILSSON et SUNDGREN (1997) SVARTBERG et FORKMAN (2002)	1310 Bergers allemands et 797 Labradors 15329 chiens de tous âges de 164 races différentes	
	La réaction du chien lors d'un abandon par le maître dans un espace boisé peuplé de mannequins est évaluée au retour de celui-ci vers son maître (à mi-parcours, un mannequin est tiré juste devant le chien).	WILSSON et SUNDGREN (1997)	1310 Bergers allemands et 797 Labradors	
	Deux assistants vêtus de costumes de fantômes blancs se déplacent lentement vers le chien en laisse avec son manipulateur. Puis, le chien est libéré de sa laisse et peut explorer les fantômes qui retirent alors le costume à l'approche du chien.	SVARTBERG et FORKMAN (2002)	15329 chiens de tous âges de 164 races différentes	
2. <u>Peur/timidité-</u> <u>courage/confiance</u>	Le chien est tenu en laisse par un étranger, en présence du maître et en son absence.	Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation (Moulin)	Tout chien adulte de plus de 12 mois	
	Le conducteur et son chien marchent en laisse ou sans au sein d'une foule	GODDARD et BEILHARZ (1984)	102 chiens de 4 races différentes et 6 croisements suivis à partir de 12 semaines jusqu'à 18 mois	

Dimensions de tempérament	Mise en évidence de cette dimension	Auteurs ayant testé cette dimension	Types de chiens testés
<p>2. <u>Peur/fimidité-courage/confiance</u></p>	Un coup de pistolet est tiré à 2,40 mètres du chien	GODDARD et BEILHARZ (1984)	102 chiens de 4 races différentes et 6 croisements suivis à partir de 12 semaines jusqu'à 18 mois
	Un mannequin de forme humaine s'approche du chien	WILSSON et SUNDGREN (1997) REUTERWALL et RYMAN (1973) SVARTBERG et FORKMAN (2002)	1310 Bergers allemands et 797 Labradors 15329 chiens de tous âges de 164 races différentes
<p>3. <u>Agressivité</u></p>	Le manipulateur marche avec son chien sans laisse, le long d'un chemin bordé de buissons denses. Un étranger saute soudainement de derrière le buisson face au chien.	SLABBERT et ODDENDAL (1999)	Chiots âgés de 8 semaines du centre d'élevage au service de la police sud-africaine, suivis jusqu'à l'âge de 9 mois
	Rencontre avec des enfants	SERPELL et HSU (2001)	1097 chiens-guides âgés de un an
	Le maître est menacé par une agression dans le dos par un étranger	REUTERWALL et RYMAN (1973)	978 chiens (alsatian shepherd) âgés de 18 mois nés au centre d'entraînement canin de l'Armée en Suède
<p>3. <u>Agressivité</u></p>	Une femme inconnue se tient immobile et silencieuse à 5 mètres du chien. Au moment où l'animal la regarde, elle commence une approche en se déplaçant lentement, de façon saccadée avec une posture courbée et en fixant le chien dans les yeux sans aucune communication verbale	VAS et al. (2005)	30 chiens de compagnie adultes de 19 races différentes puis 60 chiens de 3 groupes de races différents (20 Bergers Belges dont 9 Tervuren et 11 Groenendaels, 20 Retrievers dont 12 Goldens et 8 Labradors et 20 chiens de traîneau dont 6 Huskies et 14 Malamutes), âgés de un à 12 ans.
	Le chien est attaché dans un coin, puis une situation menaçante lui est soumise	NETTO et PLANTA (1997)	112 chiens : 75 appartenant à des races dites dangereuses (Filo Brasileiro, Dogue Argentin, American Staffordshire Terrier) et

<i>Dimensions de tempérament</i>	<i>Mise en évidence de cette dimension</i>	<i>Auteurs ayant testé cette dimension</i>	<i>Types de chiens testés</i>
3. <u>Agressivité</u>	Un étranger excite le chiot en le frappant avec un chiffon.	SLABBERT et ODDENDAL (1999)	qui ont déjà mordu pour 60% d'entre eux et 37 de races variées dont 78% d'entre eux ont déjà mordu
	Un homme d'attaque menace le chien avec un bâton, cette action se fait à au moins 5 mètres du chien.	Test d'Aptitudes Naturelles (TAN, Braun & Destailleur)	Tout chien adulte de race
	Un étranger stimule le chien au jeu.	PALESTRINI et al. (2005)	17 chiens âgés de 13 mois à 9 ans, 11 d'entre eux étant racés
4. <u>Sociabilité-manque d'intérêt pour les autres</u>	Un étranger dépose le chiot au centre d'une pièce et s'éloigne (test d'attraction sociale).	CAMPBELL (1972)	Chiots âgés de 6 à 8 semaines, de races différentes (191 mâles et 151 femelles)
	Le chien et son maître traversent une rangée d'humains amicaux arrivant en face du binôme.	RUEFENACHT et al. (2002)	3497 Bergers Allemands
	L'observateur et le ou les propriétaires sont placés en arc de cercle et l'objet animé est dirigé vers l'un des propriétaires.	QUEINNEC (1994)	Chiots
	Le chien évolue avec son maître au milieu d'un groupe de personnes marchant et tournant pour les envelopper.	Test d'Aptitudes Naturelles (TAN, Braun & Destailleur)	Tout chien adulte de race
	Distraction par d'autres chiens	C-BARQ (Serpell) GODDARD et BEILHARZ (1986)	Tous les chiens Chiots pour la formation guide d'aveugle
5. <u>Réactivité à l'entraînement-distraction</u>	Distraction par des chats	C-BARQ (Serpell) GODDARD et BEILHARZ (1986)	Tous les chiens Chiots pour la formation guide d'aveugle

<i>Dimensions de tempérament</i>	<i>Mise en évidence de cette dimension</i>	<i>Auteurs ayant testé cette dimension</i>	<i>Types de chiens testés</i>
5. <u>Réactivité à l'entraînement-distraktion</u>	Résolution d'un labyrinthe	CATELL et KORTH (1973)	
	Deux par deux, les chiots sont mis en présence d'un os frais couvert de viande	SCOTT et FULLER (1965)	
6. <u>Dominance-soumission</u>	L'éleveur d'une portée reste avec les chiots dans une pièce inconnue (Test de nichée de Toman)	VASTRADE (1994)	Chiots
	Le chiot est maintenu sur le dos une main sur la gorge et une main sur le ventre pendant 30 secondes	CAMPBELL (1972)	Chiots âgés de 6 à 8 semaines, de races différentes (191 mâles et 151 femelles)
	Le chien est accueilli par une personne inconnue	WILSSON et SUNDGREN (1997) WILSSON et SUNDGREN (1997)	1310 Bergers allemands et 797 Labradors 630 chiots Bergers Allemands âgés de 8 semaines
7. <u>Niveau d'activité</u>	Labyrinthe à quatre bras dont deux ouverts et deux fermés	KING et al (2003)	108 chiens de race, âge, passé et sexe différents
	Le manipulateur et le chien en laisse sont placés par l'étranger à 10 mètres de l'observateur et restent à cet endroit pendant 3 minutes	SVARTBERG et FORKMAN (2002)	15329 chiens de tous âges de 164 races différentes
	Le niveau d'activité motrice et l'intensité de réaction à différents stimuli de l'environnement sont évalués	PAROZ et al. (2008)	Jeunes chiens d'un club suisse

En résumé

 Il existe de nombreux tests de tempérament permettant de mettre
 en évidence des **caractéristiques comportementales individuelles**.

Chapitre Deuxième : Présentation des centres d'achat et de sélection des chiens d'utilité militaire en France

Partie 1 : le chien d'utilité militaire dans les Armées et la Gendarmerie

I. Présentation du chien français d'utilité militaire

A. Historique du chien d'utilité militaire

Dans la mythologie grecque, Artémis, déesse de la chasse, se servait de chiens pour la chasse comme pour la garde. Cerbère, le chien mythique à trois têtes, gardait la porte des Enfers.

Non seulement les hommes n'hésitaient pas à les placer à leurs côtés dans les batailles (les fantassins athéniens étaient soutenus par des chiens d'attaque), mais en plus, ils savaient mettre en valeur leur utilité (Sôter reçut au frais de l'Etat un collier d'argent sur lequel était gravé « défenseur et sauveur de Corinthe »).

Depuis la fin du 18^e siècle, le chien d'utilité est réellement reconnu dans les Armées. En effet, Napoléon leur a donné pour mission de défendre les fortifications lors de la bataille d'Aboukir en 1798. Moustache, un chien célèbre ayant participé aux batailles de Marengo et d'Austerlitz aurait montré sa fidélité à l'Empereur en exécutant le salut militaire en soulevant une patte au-dessus de son oreille. De même, en 1810, Marie-Thérèse Figueur qui avait recueilli les chiens errants de Burgos menacés de mort par les autorités espagnoles eut l'idée de s'en servir comme chiens de patrouille pour accompagner les convois français lors de la guerre d'Espagne. C'est un peu avant la première guerre mondiale qu'est créé le premier chenil militaire et plus de 15 000 chiens sont utilisés au cours de cette guerre. Lors de la seconde guerre mondiale, les français n'ayant plus de budget après avoir signé l'armistice n'ont pu utiliser les chiens, contrairement aux États-Unis et à l'Allemagne. La mise en place de commandos cynophiles légers opérationnels est apparue avec les guerres d'Indochine et d'Algérie. C'est dans les années 70 que la ville de Suippes (51) devient le centre d'achat, d'abord baptisé le 24^e Groupe Vétérinaire puis 132^e Groupe Cynophile de l'Armée de Terre, rebaptisé plus tard Bataillon.

Dans la gendarmerie, on dénombre quelques chiens dans certaines régions pendant la deuxième guerre mondiale. C'est vers la fin de l'année 1945 qu'est installé un chenil central à Gramat. Les gendarmes ont d'abord tenté de recruter des chiens à partir d'un élevage militaire, puis en 1952, ils ont abandonné ce procédé pour un recrutement par achat de chiens adultes.

Aujourd'hui

Il existe un unique centre d'achat par organisme : il s'agit du **Centre National d'Instruction Cynophile de Gendarmerie à Gramat (46)** pour la Gendarmerie et du **132^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre à Suippes (51)** pour les Armées de Terre, Air et Marine.

B. Les différentes fonctions du chien d'utilité militaire

1. **Les chiens de recherche** sont surtout recrutés pour leurs capacités olfactives :

- recherche de produits stupéfiants
- recherche d'explosifs
- recherche d'armes et munitions
- recherche de produits accélérateurs d'incendie
- recherche de billets de banque
- recherche de cadavres
- recherche de victimes (chiens d'avalanche, chiens de décombres)
- pistage

Ce sont des chiens appelés "renifleurs". La Police, la Gendarmerie, l'Armée, les Douanes, les Pompiers utilisent ces chiens entraînés à repérer une odeur donnée parmi de nombreuses autres. Des équipes cynophiles chien/maître de chien sont formées pour la recherche de drogue, d'explosifs, de personnes... dans des lieux variés (travail en extérieurs, dans des bâtiments, recherche dans des casiers, poches, sacs...). Ainsi, on peut constater toute leur utilité en les observant en action comme par exemple lors de la recherche de bombes dans un sac abandonné dans un aéroport ou une gare, lors de la découverte d'une très bonne cache de drogue au cours d'une mission chez des trafiquants, lorsque le chien trouve la trace d'un produit accélérateur d'incendie sur un site d'incendie d'origine supposée criminelle ou encore de cadavres enterrés dans un lieu suspect lors d'enquêtes criminelles mais aussi lorsque l'animal retrouve une personne disparue, etc.

Leur utilité est grande. Ils facilitent de nombreuses enquêtes et protègent la vie d'hommes lors de la recherche de victimes mais également lorsqu'ils sont envoyés en éclaireur avant leur maître afin d'éviter tout accident humain.

2. **Les chiens de défense** sont représentés par les chiens d'assaut et par les chiens d'intervention. Ils trouvent leur utilité dans la garde de domiciles, de bâtiments divers (dont les installations militaires), dans la protection de transporteurs de fonds, en tant qu'auxiliaires des agents de sécurité mais aussi dans l'arrestation de malfaiteurs (chiens d'intervention), lors de manifestations dérivant vers l'émeute. Ils sont aussi utilisés lors de guerre en tant qu'éclaireurs à la recherche de snipers embusqués par exemple.

En résumé

Les chiens militaires ont deux fonctions principales : chiens de recherche et chiens de défense.

C. Les races de chiens d'utilité

Les « standards » comportementaux (*Tableau 2*) présentés par la Fédération Cynologique Internationale (2012) sont loin de l'approche scientifique décrite précédemment mais sont qualifiés malgré tout de « caractéristiques raciales » que la plupart des personnes non averties prendront pour argent comptant.

Les races les plus utilisées par les Armées et la Gendarmerie sont le Berger Allemand, le Berger Belge et ses différentes variétés (en particulier le Malinois), le Berger de Beauce, le Berger Hollandais, et plus rarement le Doberman.

Tableau 2 : Caractéristiques raciales selon la Fédération Cynologique Internationale des chiens de races recrutées par les Armées et la Gendarmerie

Races	Origine	Utilisation	Classification FCI	« Caractéristiques raciales » selon la FCI
<i>Berger Allemand</i>	 <p>(Leodie, 2008)</p> <p>Allemagne</p>	<p>Accompagnement Garde Protection Service Berger</p>	<p>Groupe 1 Section 1 = chiens de bergers avec épreuve de travail</p>	<p>Caractère pondéré, bien équilibré, sûr de lui, absolument naturel, parfaitement inoffensif (sauf quand il est excité), vigilant et docile. Courage, caractère bien trempé, instinct du combat.</p>
<i>Berger Belge</i>	 <p>(Wolf, 2009)</p> <p>Belgique</p>	<p>Utilité et service polyvalent Chien de famille</p>	<p>Groupe 1 Section 1 = chiens de bergers avec épreuve de travail</p>	<p>Chien vigilant et actif, débordant de vitalité et toujours prêt à passer à l'action. Gardien de troupeaux, meilleur chien de garde pour la propriété, opiniâtre et ardent défenseur de son maître. Tempérament vif et alerte et caractère assuré, sans aucune crainte ni agressivité, caractère « calme » et « hardi » dans les jugements.</p>
<i>Berger de Beauce</i>	 <p>(Jailloux ©)</p> <p>France</p>	<p>Berger Garde</p>	<p>Groupe 1 Section 1 = chiens de bergers avec épreuve de travail</p>	<p>Abord franc et sans peur. Expression franche, jamais méchante ni peureuse ni inquiète. Sage et hardi.</p>
<i>Berger Hollandais</i>	 <p>(Legigan, 2010)</p> <p>Pays-Bas</p>	<p>Compagnie Berger</p>	<p>Groupe 1 Section 1 = chiens de bergers sans épreuve de travail</p>	<p>Très fidèle et digne de confiance, toujours attentif, vigilant, actif, indépendant, persévérant, intelligent, obéissant et doté d'une véritable nature de chien de berger. Travaille volontiers avec son maître et en autonomie</p>
<i>Doberman</i>	 <p>(Adet, 2010)</p> <p>Allemagne</p>	<p>Accompagnement Protection Utilité</p>	<p>Groupe 2 Section 1 = chiens de type Pinschers et Schnauzers avec épreuve de travail</p>	<p>Aimable et pacifique Cadre familial : très attaché et gentil avec les enfants. Tempérament et mordant d'intensité moyenne Facile à éduquer et plein de zèle au travail Efficace, courageux et d'un caractère bien trempé. Attentif à ce qui se passe autour de lui, attention adaptée aux circonstances, sûr de lui et impavide</p>

D'autres races sont utilisées mais moins fréquemment en utilité. C'est surtout en Gendarmerie que l'on retrouve un panel varié de races canines comme le Saint-Hubert, le Springer Anglais (*Figure 1*), le Labrador, le Jack Russel Terrier, le fox Terrier à poil lisse, le Staffordshire Terrier, le Berger Australien, le Labrador, le Golden Retriever, le Boxer.



Figure 1: Springer Spaniel utilisé en Recherche d'explosifs ©

En résumé

Les races les plus représentées au sein des Armées françaises et de la Gendarmerie sont le **Berger Allemand**, le **Berger Belge et ses différentes variétés**, le Berger Hollandais, le Berger de Beauce et le Doberman.

II. La Gendarmerie et les Armées françaises

Bien que la Gendarmerie garde son statut de militaire, elle est à l'heure actuelle rattachée au Ministère de l'Intérieur alors que les Armées dépendent du Ministère de la Défense. Ces instances sont volontairement traitées séparément dans cette thèse, car leur mode de sélection respectif est complètement différent.

Ces deux instances disposent chacune d'un centre d'achat (*Tableau 3*) (Breard, Chassaing).

Tableau 3 : Présentation des centres d'achat de Gramat et de Suippes

Centres de sélection	Définition	Implantation	Mission	Composition	Organisation générale des achats
Gramat : Centre National D'Instruction Cynophile de la Gendarmerie	1945 : naissance de l'école de Gendarmerie option cynophilie	Hameau « Le Segala » dans la ville de Gramat dans le Lot (46)	Former les équipes homme-chien de la Gendarmerie. Recruter, débouliner et suivre médicalement les chiens Sélectionner, orienter et former les équipes et leur inculquer un dressage initial de technicité Former les maîtres de chien sur la théorie et la pratique Surveiller techniquement et statistiquement les équipes opérationnelles Assurer la formation continue du personnel d'instruction militaire et civil du centre	Recherche de restes humains (Groupe National d'Investigation Cynophile), Nombreuses technicités enseignées par un dresseur-instructeur différent.	Chef de Corps (responsable de l'application des directives d'achat) Cellule d'achat : tri des propositions Acheteurs = dresseurs-instructeurs (1 par technicité) Zone d'achat : France et étranger
Suippes : 132 ^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre	Bataillon d'infanterie spécialisée subordonné directement au commandement des forces terrestres. Appui cynotechnique aux unités d'infanterie Créé en 1977 et issu du 132 ^e régiment d'infanterie et des unités cynotechniques des formations vétérinaires	« Ferme du Piémont » à Suippes dans la Marne (51)	Former un binôme homme/chien indissociable capable d'apporter un appui spécialisé aux unités d'infanterie. Achat de chiens pour les armées et certaines administrations (Douanes, CEA, Police Municipale, quelques Armées étrangères comme l'Algérie). 378 chiens achetés sur l'année 2010 (moyenne de 350 à l'année). Sur place : sections cynotechniques d'intervention, sections spécialisées en recherche et détection d'explosifs et équipes spécialisées dans la recherche d'armement ou de stupéfiants, formées et entraînées pour des opérations extérieures.	2 compagnies cynotechniques d'intervention 1 compagnie spécialisée dans la recherche et la détection d'explosifs 1 compagnie de commandement et de logistique	Chef de corps du 133 ^e BCAT (responsable de l'application des directives d'achat). Commissions d'achat composées des officiers acheteurs et sous-officiers acheteurs. Zones d'achat : France métropolitaine étranger (Allemagne, Pays-Bas et Belgique) Chenils incorporateurs : chiens achetés ou acceptés en don placés au transit (chenil de « quarantaine »).

III. Les équipes cynophiles opérationnelles

Plus de 4500 équipes (une équipe est constituée d'un chien et de son maître) ont été formées au Centre de Gramat depuis sa création. Il existe, en France métropolitaine et territoires d'Outre-mer, près de 400 équipes cynophiles opérationnelles en Gendarmerie. Les technicités les plus représentées sont les « piste et défense » ainsi que la « recherche de stupéfiants ».

Quant aux Armées, un chef de groupe cynotechnicien a à sa charge 4 à 8 équipes, il doit pouvoir fournir un appui cynotechnique et est responsable de l'entraînement du personnel et du dressage des chiens du groupe. Près de 350 nouvelles équipes sont formées chaque année au sein du 132^e BCAT.

Partie 2 : Sélection des chiens d'utilité militaire en France

Sous-partie 1 : Centre Nationale d'Instruction Cynophile de Gendarmerie (CNICG)

Le Centre Nationale d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie regroupe le personnel en rapport direct avec la sélection des chiens de la Gendarmerie (Chef de Corps, dresseurs-instructeurs, directeur des stages, vétérinaire, cellule d'achat...)

I. Chien et maître : modalités de sélection

A. Les acteurs de la sélection

1. Les chiens

C'est la **cellule d'achat** qui intervient en premier lieu pour le **recrutement des chiens** proposés à la Gendarmerie. Son rôle est de gérer la communication entre les propositions d'achat et la demande du directeur des stages. Le **tri téléphonique** s'effectue uniquement **sur l'âge** : les chiens de plus de 24 mois sont d'emblée refusés, les chiens de moins de 10 mois peuvent être hébergés en attendant la visite médicale d'achat effectuée à 10 mois d'âge minimum obligatoire. Les chiens sont proposés par des **éleveurs** (par exemple, un chien qui a été ramené à l'éleveur par un particulier car il ne convenait pas à la famille d'accueil), par des **particuliers** (par exemple, un chien qui a débuté une carrière de concours de Ring mais dont le propriétaire ne parvient pas à le faire progresser et le propose donc à la Gendarmerie) ou par des **rabatteurs** qui sont des professionnels qui ont monté une entreprise d'achat et de vente de chiens en France et à l'étranger.

Le mode de recrutement est donc en parti effectué via les appels téléphoniques. La cellule d'achat publie aussi des annonces dans la revue *Sans Laisse*. En parallèle, le maître de chien effectue des recherches sur internet ou directement auprès des rabatteurs. Les chiens sont **proposés soit à l'achat soit au don**. La cellule d'achat comptabilise 2 à 10 appels par jour.

Des **fiches d'examen** (*Figure 2, Figure 3*) sont remplies soit par les dresseurs-instructeurs qui se rendent sur place pour tester les chiens, soit par des cynotechniciens régionaux qui sont proches du lieu où a été émise la proposition d'achat.



FICHE D'EXAMEN

NOM				DIT				TATOUAGE			
NE LE				POILS				CARACTERE	ROBE		
RACE	BA	<input checked="" type="checkbox"/>		Court	<input type="checkbox"/>	Grand	<input type="checkbox"/>	Equilibré	<input checked="" type="checkbox"/>		
	BB	<input checked="" type="checkbox"/>	T	Mi long	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Distant	<input type="checkbox"/>	ANOMALIE	
	LABRADOR / GOLDEN	<input type="checkbox"/>		Long	<input type="checkbox"/>	Petit	<input type="checkbox"/>	Caractériel	<input type="checkbox"/>		
	SPRINGER	<input type="checkbox"/>		Dru	<input type="checkbox"/>						
	AUTRE	<input type="checkbox"/>									

TEST DE SELECTION

MILIEUX					
Hauteur / profondeur	<input type="checkbox"/>	Observations / la chienne a été testée dans les locaux de la brigade de		lors de la réunion mensuelle ainsi que dans un vieux bâtiment extérieur. Elle n'a pas de problème pour les changements de sols, ni dans le clair / obscur. Elle ne semble pas avoir d'émotivité particulière dans les milieux. A l'aise sur l'homme elle se promène au milieu de tous les maîtres de chiens et suppléants sans aucun problème.	
Clair / obscur	<input type="checkbox"/>				
Sols changeants	<input checked="" type="checkbox"/>				
Hauteur / profondeur	<input type="checkbox"/>				

JEUX					
Intérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Balle ou Kong	<input type="checkbox"/>	Observations : La chienne joue à tous les objets. Elle joue au boudin mais le relâche au bout de quelques secondes quand le jeu est fini. Joue au tube également de la même manière.	
Extérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Boudin	<input checked="" type="checkbox"/>		
		Tube	<input checked="" type="checkbox"/>		

RECHERCHES					
Intérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Visuel	<input checked="" type="checkbox"/>	Observations : phases d'excitation à vue avec tube chargé cannabis. La chienne est très joueuse, mais quitte l'endroit au bout de 45 secondes (sans motivation du maître si le tube est inaccessible. Par contre avec des encouragements elle continue son travail de fixation.	
Extérieur	<input type="checkbox"/>	Non visuel	<input type="checkbox"/>		
		Grattage, marquage	<input type="checkbox"/>		

PISTE					
Libre	<input type="checkbox"/>	TRACEUR		Observations	
Cordeau	<input checked="" type="checkbox"/>	Connu	<input type="checkbox"/>	Piste 80 pas en ligne droite sur excitation, poucet 5/10 . La chienne met le nez au sol de temps en temps se réfère au poucet pour continuer.	
Terrain		Inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Piste 80 pas avec excitation puis retrait du chien au retour du traceur. Même attitude que l'animal. La chienne ne connaît pas la piste mais a voir.	
Vent		QUALIFICATION			
Méthode					

MORDANT									
Manchette	<input checked="" type="checkbox"/>	Laisse, bâton	<input checked="" type="checkbox"/>	PRISE		FORCE		COMBATIVITE	
Jambière	<input type="checkbox"/>	Laisse, C.D.F.	<input checked="" type="checkbox"/>	T Bon	<input type="checkbox"/>	T Bon	<input type="checkbox"/>	T Bon	<input type="checkbox"/>
				Bon	<input checked="" type="checkbox"/>	Bon	<input checked="" type="checkbox"/>	Bon	<input checked="" type="checkbox"/>
Costume	<input checked="" type="checkbox"/>	Bras	<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>
		Jambe	<input type="checkbox"/>	Passable	<input type="checkbox"/>	Passable	<input type="checkbox"/>	Passable	<input type="checkbox"/>
								Cdf Hors prise	X
								Cdf en prise	X
								Bâton	X
								Gestuel	X

Orientations du chien					
Piste	<input type="checkbox"/>	Observations : La chienne semble posséder plus d'aptitudes dans le domaine de la recherche, mais les tests de base au niveau piste laisse prévoir peut être également cette éventualité, avec bien sûr un travail sur les fondamentaux. De nature très joueuse, elle s'est adaptée rapidement au tube. Très sociable envers l'homme elle vient rapidement au contact. La personne la donne (pour la gendarmerie car elle n'arrive plus à la gérer, à l'extérieur elle cause des dégâts par manque de sortie et à l'intérieur sa vitalité cause aussi problème. Le propriétaire veut absolument s'en séparer rapidement. C'est le gendarme qui s'occupe des modalités avec le propriétaire, selon votre décision bien vouloir lui adresser également votre avis.			
Avalanche	<input type="checkbox"/>				
Recherche	<input checked="" type="checkbox"/>				
Défense	<input type="checkbox"/>				
Garde / CI	<input type="checkbox"/>				
Autres	<input type="checkbox"/>				

Figure 2 d'après la Gendarmerie : Premier exemple de fiche d'examen du CNICG

2. Maître de chien et suppléant

Le stagiaire demandeur d'une formation de maître de chien dans une unité doit être **gendarme et volontaire de la technicité cynophile**. Les stagiaires effectuent une demande auprès de leurs officiers cynotechniques régionaux qui les envoient alors au CNCG. Le directeur des stages leur fait passer un test physique et un test caractérologique. Le mode de recrutement est donc basé sur le volontariat.

Le CNICG forme de 70 à 120 maîtres de chien à l'année.

En ce qui concerne les suppléants, il faut être volontaire également et suivre une partie de la formation maître de chien (la dernière semaine du stage). Le suppléant est le gendarme qui prendra soin du chien en l'absence du maître.

3. Personnel responsable de la sélection

a. Le directeur des stages :

Le directeur des stages a pour rôle de gérer **les stages de formation des maîtres de chiens** en fonction des besoins dans les unités régionales. L'année précédant les stages, le directeur reçoit une circulaire l'informant des besoins au niveau national. Le nombre de maîtres de chien acceptés pour la formation varie en fonction de la demande nationale, l'augmentation ou la baisse des effectifs. En juillet/août, le calendrier des stages de l'année suivante est envoyé et est approuvé par la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN), ceci permettant au directeur des stages de prévoir ses effectifs.

Une année d'instruction (*Tableau 4*) comporte 2 à 3 stages d'une durée de 14 semaines.

Tableau 4 : Répartition annuelle des stages

Stage de 14 semaines	Premier	Deuxième	(Troisième)
Périodes	Début janvier à mi-avril	Mi-avril à mi-juillet	Fin août à début septembre

En décembre, trois jours sont accordés aux officiers cynotechniques régionaux pour une remise à niveau annuelle. Ces officiers sont épaulés par les conseillers techniques régionaux qui sont les maîtres de chien les plus expérimentés dans la région et qui ont été désignés par tous les maîtres de chien.

Le directeur des stages impose aux dresseurs-instructeurs les races, les lignées, voire les éleveurs. Il n'impose pas réellement une race dans la technicité « Recherche » mais il demande plutôt des chiens très joueurs (fanatique du jeu), à l'aise dans tous les milieux (carrelage, dalles plastifiées, parquet, pièce encombrée, obscurité, bruit, escalier, plaque d'égout, véhicules...), élevés en famille, d'où l'utilisation de races variées type Boxer, Beauceron, Labrador, Springer Spaniel, Fox Terrier, Jack Russel... En revanche, la technicité « Mordant » est associée aux Bergers de robe à couleur sombre car ils sont considérés comme impressionnants aux yeux du public. Il est important de noter que le chien de travail en Gendarmerie n'est pas muselé. **Il est donc impératif que l'animal soit totalement équilibré.**

b. Les dresseurs-instructeurs :

Le diplôme de dresseur-instructeur quant à lui impose d'être **maître de chien depuis 3 ans et homme d'attaque ; cette fonction requiert de la pédagogie**. Ce métier est décrit par

le directeur de stage comme peu valorisant (les dresseurs ne sont pas sur le terrain en intervention) et assez stressant (surtout au cours des premiers stages). A l'heure actuelle, pour le recrutement de cette formation, il y a un manque de volontaires : le temps de présence au CNICG, une fois le dresseur-instructeur formé, est limité, ce qui engendre un manque d'attrait pour la formation. La conjoncture actuelle impose une formation des dresseurs-instructeurs via un parrainage effectué par un dresseur-instructeur confirmé.

Il existe quelques difficultés au démarrage de la carrière de dresseur-instructeur, qui pensent souvent proposer toujours les chiens qui démontreront les meilleures aptitudes au travail, et peuvent parfois être déçus par un chien car ils n'ont ni le recul ni l'expérience avisés des dresseurs-instructeurs expérimentés. Chaque dresseur-instructeur possède une expérience, une vision du métier différente de ses collègues. Ils sélectionnent des chiens pour la spécialité dont ils font la formation (*Tableau 5*).

Tableau 5 : Les différents dresseurs-instructeurs interviewés

<i>Gendarme 1</i>	dresseur-instructeur pour la recherche de produits stupéfiants et de vrais billets de banque
<i>Gendarme 2</i>	dresseur-instructeur dans la recherche de restes humains (Groupe National d'Investigation Cynophile)
<i>Gendarme 3</i>	dresseur-instructeur pour les chiens de pistage
<i>Gendarme 4</i>	dresseur-instructeur pour la recherche de produits stupéfiants
<i>Gendarme 5</i>	dresseur-instructeur pour la recherche d'explosifs et d'armes et munitions
<i>Gendarme 6</i>	dresseur-instructeur pour les chiens d'avalanche et de pistage
<i>Gendarme 7</i>	dresseur-instructeur pour les chiens de piste et défense

Les dresseurs-instructeurs sélectionnent les chiens et les proposent ensuite à la visite médicale.

c. Le vétérinaire :

Il est responsable de l'expertise vétérinaire à l'achat des chiens ainsi que des soins et suivis des animaux présents au centre.

B. Sélection des chiens

Chaque dresseur-instructeur a ses propres critères de sélection (*Tableau 6*). Les tests de sélection sont réalisés par l'intermédiaire des fiches d'examen précitées. Ensuite, chaque dresseur-instructeur analyse à sa façon les résultats et sélectionne les chiens qui l'intéressent.

Tableau 6 : Critères de sélection spécifiques à chaque dresseur-instructeur

Technicité en fonction du dresseur-instructeur	Présélection	Races et gabarit	Âge	Historique	Tempérament
<i>Gendarme 1 : recherche de produits stupéfiants et de vrais billets</i>	cellule d'achat auprès d'éleveurs et de particuliers habitués (Belgique, partie flamande)	Berger Belge malinois Springer Spaniel Fox Terrier à poil lisse Jack Russel Petite taille plus pratique Aspect positif du chien de petite taille auprès du public	de 10 à 24 mois sauf pour le Fox Terrier (à 2 mois chez le dresseur jusqu'à ses 10 mois)	repéré par le vendeur qui connaît les critères de sélection du dresseur	Aucun chien qui grogne ou mord
<i>Gendarme 2 : recherche de restes humains</i>		Berger Belge Malinois Bergers Allemands Springer Spaniel Staffordshire Bull terrier. Il n'y a pas réellement de races de prédilection Plutôt de petits gabarits mais ce n'est pas un critère rédhibitoire	de 10 à 24 mois, mais les chiots sont parfois achetés et sont placés dans les foyers familiaux des maîtres de chien		très sociable vis-à-vis de ses congénères car sont amenés à travailler à plusieurs chiens en même temps avec un seul maître de chien, et vis-à-vis des hommes car sont souvent en contact avec de hautes instances et les médias. Les 2 critères rédhibitoires sont le manque d'activité chez le chien et l'absence d'intérêt à l'objet.
<i>Gendarme 3 : pistage</i>	élevages français, belge et canadien (voire Italie dans un avenir proche)	Saint-Hubert 50 kg	2 mois à 2 mois et demi hébergés chez le dresseur dans la famille	dialogue avec l'éleveur pour connaître les réactions naturelles du chiot	proche de la famille et du maître (ce critère conditionne 75% de leur réussite)
<i>Gendarme 4 : recherche de produits stupéfiants</i>	cellule d'achat auprès d'éleveurs et de particuliers habitués (Belgique, partie flamande) ou recherche par le dresseur-instructeur lui-même d'annonces publiées sur des sites d'annonces en ligne.	Berger Belge malinois Springer Spaniel Labrador Berger Australien Staffordshire Terrier Golden Retriever chiens de chasse... toute race tant que l'animal correspond aux critères de la personnalité Plutôt de petits gabarits (limite maximale à 40kg)	de 10 à 24 mois	appel au vendeur pour connaître le passé du chien et sa sociabilité	Très sociable non craintif

<i>Technicité en fonction du dresseur-instructeur</i>	Présélection	Races et gabarit	Âge	Historique	Tempérament
<i>Gendarme 5 : recherche d'explosifs</i>	propositions de rabatteurs qui connaissent les critères de la technicité à la cellule d'achat, les chiens proviennent principalement de France	Bergers Belges Malinois Bergers Allemands Berger Hollandais Labrador Gabarit moyen	de 10 à 24 mois		Chien extrêmement à l'aise dans les milieux (bagages, mouvements de civils), joueur, équilibré, actif et tenace
<i>Gendarme 5 : Recherche d'armes et munitions</i>	propositions de rabatteurs qui connaissent les critères de la spécialité à la cellule d'achat, les chiens proviennent principalement de France	Bergers Belges Malinois Bergers Allemands Berger Hollandais Gabarit moyen	de 10 à 24 mois		Chien très obéissant, proche du maître et surtout pas indépendant, très tenace en raison des petites quantités d'odeurs dans cette technicité ainsi que de la durée des recherches
<i>Gendarme 6 : avalanche et pistage</i>	cellule d'achat auprès d'éleveurs et de particuliers (France, Belgique)	Berger Belge malinois, Berger Allemand 30 kg maximum	de 10 à 24 mois	novice à expert en pistage	Chien très actif, très joueur, très sociable avec l'homme et ses congénères, ne doit être préoccupé que par la vie humaine
<i>Gendarme 7 : piste et défense</i>		Bergers Belges Malinois Bergers Allemands Sexe indifférent De 16 à 32 kg, le chien ne doit pas être trop lourd (pistage) ni trop léger (défense)	de 10 à 24 mois	novice à expert CSAU quasi-indispensable Le manque d'expérience est apprécié pour la satisfaction personnelle du dresseur à faire exprimer le potentiel du chien	Contact à l'homme franc, non craintif La docilité n'est pas recherchée, la sociabilité au sens contact direct à l'homme est très prisée, la morsure n'est pas acceptée

C. Sélection des maîtres de chiens

A chaque stage, il y a cinq groupes de six (voire sept) stagiaires. Le stage de formation initiale de maître de chien dure quatorze semaines. Si le chien est expérimenté, tout comme le maître de chien, un stage à la carte peut être proposé d'une durée allant de deux à quatorze semaines selon la nécessité.

Le premier jour : le stagiaire répond à quatre-vingt-dix-neuf questions d'un questionnaire psychologique généraliste (cf. **Annexe 1** : Questionnaire d'analyse caractérologique de Gaston BERGER (1952) à destination des stagiaires, page 95), extrait du livre *Traité pratique d'analyse du caractère* de Gaston BERGER (1952) définissant son propre caractère. Les réponses doivent être instinctives. Ce questionnaire n'est pas spécifique à la formation du personnel cynophile chien mais est couramment utilisé en psychiatrie humaine.

Le deuxième jour : le stagiaire subit un test physique au cours duquel il doit effectuer une course de 8 km en un temps imparti.

Le directeur des stages affecte alors les stagiaires dans les groupes selon les résultats au test caractérologique. Commence ensuite le stage en tant que tel.

D. Visite médicale du chien

Le but de la visite d'expertise vétérinaire à l'achat des chiens est de conseiller le commandement en matière d'état sanitaire des chiens. Le vétérinaire s'attache à diagnostiquer des problèmes existants sur le chien et surtout à envisager tous les facteurs prédisposant à des problèmes sanitaires à plus ou moins court terme, compte tenu de l'activité mise en place au cours de sa carrière. Une attention toute particulière est donc apportée sur l'appareil orthopédique, avec le problème des dysplasies en tête de file.

Par souci de précaution, le port de la muselière est obligatoire dès l'entrée dans le cabinet vétérinaire.

Vérifications administratives :

- Présence d'une carte d'identification SCC obligatoire avec nom du vendeur comme propriétaire de l'animal,
- Pays d'origine avec passeport européen en cas d'achat à l'étranger,

Examen de l'animal

- Appareil cardiovasculaire : couleur des muqueuses accessibles (*Figure 4*), temps de recoloration capillaire (TRC), fréquence cardiaque (FC), auscultation cardiaque



Figure 4 : Observation des muqueuses oculaires sur chien muselé ©

- Appareil respiratoire : mouvements respiratoires, fréquence respiratoire (FR), auscultation respiratoire
- Palpation des nœuds lymphatiques
- Selon la stérilisation ou non, vérification des appareils génitaux (testicules, mamelles, vulve...)
- Palpation abdominale
- Palpation – pression – manipulation des articulations des quatre membres
- Œil : examens des paupières, réflexes photomoteurs, fond d'œil (recherche de signes d'atrophie rétinienne : vice rédhibitoire)
- Dents : vérification de la formule dentaire complète et l'absence de fracture dentaire
- Pesée de l'animal

Radiographies de dépistage de la dysplasie coxo-fémorale et de la dysplasie des coudes

- Anesthésie générale : prémédication par voie intramusculaire et induction par voie intraveineuse
 - Radiographie de face (incidence ventro-dorsale) des hanches en hyperextension des membres postérieurs (position standard de la FCI)
 - Radiographie des coudes en extension et en flexion (deux incidences)
- ⇒ Le vétérinaire donne son avis (favorable ou défavorable). S'il est favorable, l'animal est vacciné à l'aide des valences CHPPiLR, vermifugé à l'ivermectine (IVOMECA®), et reçoit une injection d'imidocarbe (CARBESIA®).

II. Devenir des chiens sélectionnés

A. Transports des chiens sélectionnés

Les chiens choisis par les dresseurs-instructeurs sont amenés au centre afin de finaliser leur sélection au cours de la période de rétrocession.

Plusieurs schémas sont possibles :

- Le chien a été repéré et proposé par un maître de chien d'une des unités de gendarmerie. Il a établi les premiers tests de la fiche d'examen citée ci-dessus. Le chien est transporté jusqu'au centre par le dresseur-instructeur venu spécialement le chercher ou par un des futurs stagiaires ayant postulé pour la formation de maître de chien et ayant prévu de se déplacer jusqu'au centre pour se présenter aux tests de sélection ou par un maître de chien qui vient suivre une remise à niveau au centre.

- Plusieurs chiens sont proposés à la cellule d'achat (éleveur ou particulier), le dresseur-instructeur se déplace pour remplir la fiche d'examen sur place.

Un dossier en double exemplaire est constitué (un pour le vendeur, un pour l'acheteur potentiel) et contient les papiers du chien. A partir du moment où le chien est chargé dans le camion, il est sous la responsabilité de la gendarmerie pour une période maximale de trente jours pendant laquelle une rétrocession de la part du dresseur-instructeur est possible.

Le chien est alors acheminé, dans un véhicule aménagé (*Figure 5*) avec potentiellement plusieurs autres chiens (un chien par cage). Le dresseur-instructeur sort lui-même tous les chiens lors du trajet.



Figure 5 : Véhicule aménagé pour le transport des chiens ©

B. Installation des chiens au chenil

A son arrivée à Gramat, le chien se voit affecter d'un numéro de matricule provisoire de Gendarmerie en plus de son numéro SCC (ce ne sont pas forcément des chiens inscrits au Livre des Origines Françaises, mais ils doivent être identifiés). Il est placé au chenil de quarantaine.

Le lendemain ou le surlendemain, le chien passe la visite d'expertise vétérinaire à l'achat. S'il n'est pas apte au terme de cette visite, il est ramené à son propriétaire pour motif sanitaire. S'il est apte, il peut alors entamer la période de débouillage avec le dresseur-instructeur.

Les chiens sont alors détendus avant d'être testés et de débiter le débouillage au cours des trente jours de rétrocession. Ils sont peu sollicités au cours de leur première semaine afin de leur laisser un temps d'adaptation, hormis un appel au jeu via un jouet (le jouet est en fait un tube qui servira plus tard à l'introduction de la substance à rechercher) sur place à Gramat et une mise au contact du personnel par passage dans un bureau.

Notons que les exercices pour les chiens d'avalanche sont parfois d'emblée plus difficiles et sont adaptés aux aptitudes déjà présentes chez l'animal car cette technicité requiert un fonctionnement irréprochable du binôme lors de la recherche des victimes ensevelies. Par exemple, l'exercice de flair est de difficulté augmentée selon la progression au cours de la période de 30 jours. Une personne trace une piste dans un champ. Le dresseur, accompagné de son aide-dresseur, doit trouver les stimuli déclencheurs pour tester le chien. Pour cela, il motive le chien avec un jeu au boudin en fin de piste.

C. Achat des chiens

Deux avis doivent être positifs pour qu'un chien soit proposé à l'achat pour la Gendarmerie : l'avis sanitaire du vétérinaire à l'issue de la visite d'achat et l'avis technique du dresseur-instructeur au cours de cette période de 30 jours. Au terme ou avant ce délai de 30 jours, le dresseur décide de conserver le chien et de le proposer ou non à l'achat au Chef de Corps qui valide ou non le dossier en fonction du rapport qualité/prix du chien (limite maximale fixée à 2000€ pour l'ensemble des chiens sauf cas particuliers). La cellule d'achat clôture le dossier d'achat et le propose au chef de corps.

Sur six cents à huit cents chiens testés à l'extérieur, trois cents chiens rentrent dans le centre et seuls cent chiens sont gardés à l'issue des trente jours de rétrocession.

D. Débourage des chiens

Une fois l'achat validé, le chien entre en période de débourage, qui dure en général trois mois, voire davantage. Les premières phases de test sont alors mises en place. Les chiens sont emmenés sur le site de Viroulou, ancienne base aérienne sur laquelle un appartement, un dortoir, un garage... ont été aménagés afin de tester le chien dans des milieux divers (*Figure 6, Figure 7, Figure 8*).



Figure 6 : Local d'entraînement de Viroulou pour stimulation de recherche de drogues sur personne ©



Figure 7 : Viroulou : exercice de recherche de drogues avec mémoire visuelle ©



Figure 8 : Viroulou : exercice de recherche de drogues sans mémoire visuelle ©

Si un chien a été marqué par un stimulus désagréable, ces tests permettront de déceler son aptitude à surmonter (*Figure 9*) ou non son appréhension. Si, pendant sa période de débourage, il s'avère inapte au travail qui lui est demandé, il peut être réformé ou utilisé en démonstration.



Figure 9 : Exercice de recherche de produits explosifs avec un chien récupéré d'un particulier depuis un mois, dans un hangar du CNICG ©

A l'issue de ce débourage, le dresseur connaît le tempérament du chien.

E. Particularités des chiens de pistage de race Saint-Hubert

La formation débute à l'âge de trois mois et demi à quatre mois chez le dresseur. Si celui-ci se rend compte au cours de la croissance du chiot qu'il ne sera pas apte au pistage (problème médical ou motivation insuffisante au pistage), un accord d'échange est fixé entre le dresseur et l'éleveur. Une fois l'âge de dix mois imposé par la visite d'expertise vétérinaire à l'achat atteint, le chien est placé à Gramat où il atteindra les différents niveaux de pistage (Tableau 7).

Tableau 7 : Niveaux de pistage en fonction de l'âge du chien

Âge du chien	10 mois	12 mois	24 mois
Niveau de pistage	800 m de piste, 1h30 de délai entre le début de tracer du traceur et le lâcher du chien, en campagne	1,2 km, 12h de délai, en milieu semi-urbain	1,2 km, 24h de délai, en milieu urbain

Aucune obéissance n'est apprise au chien, aux dires du responsable de la sélection des Saint-Hubert, ce qui permet d'éviter le stress des ordres multipliés au cours des interventions.

F. Formation des équipes

Le dresseur-instructeur communique les résultats de la formation au stagiaire et lui attribue un chien correspondant à son profil.

Une période de familiarisation du binôme homme/chien commence après les deux premiers jours de test du maître de chien et dure deux à trois semaines. Durant cette période, l'équipe fait connaissance. Le stagiaire nourrit son chien, l'emmène chez le vétérinaire, lui fait faire de nombreuses balades.

Une fois ces deux à trois semaines passées, la journée type du stagiaire est :

- 8h : le stagiaire nettoie les chenils, détend son chien, charge le chien dans le véhicule,
- 8h30/11h30 : travail sur le terrain de l'équipe,
- 11h30/13h30 : pause déjeuner,
- 13h30/17h30 : travail sur le terrain de l'équipe,
- 17h30/19h : cours théoriques en salle dispensés par les dresseurs-instructeurs.

Le stagiaire suit un contrôle continu tout au long des quatorze semaines. A mi-stage, la cellule de contrôle, formée par un gendarme et un major, juge le binôme chien/stagiaire (cette évaluation s'appelle un « rendez-vous sur objectifs »). Le stagiaire connaît sa notation et peut éventuellement corriger ses erreurs. Au bout des quatorze semaines, le stagiaire subit une évaluation de fin de stage qui permet d'obtenir le diplôme de maître de chien de Gendarmerie Nationale et retourne dans son unité accompagné de son chien.

G. Suivi des équipes

Une fois les équipes formées et de retour dans leurs unités, à chaque intervention, le maître de chien remplit une fiche technique d'intervention détaillée (motifs de sollicitation sur une intervention, lieu, date, déplacement, but de la mission, déroulement de l'opération, délais d'intervention). Il peut être rappelé au CNICG s'il existe un problème technique dans l'équipe

et subit alors une remise à niveau pendant une durée d'une semaine à un mois. Il doit également effectuer un état mensuel d'activité où il rapporte l'état de santé du chien, les entraînements, les problèmes rapportés.

Les équipes cynophiles sont donc suivies et évaluées continuellement afin de maintenir leurs compétences en tant que binôme.

N.B. En avalanche, un stage complémentaire est effectué à la première saison hivernale d'une durée de 3 semaines, puis un autre stage à la seconde saison hivernale suivant l'achat du chien d'une durée de deux semaines. Chaque année, l'équipe maître de chien/chien d'avalanche subit un test, voire un recyclage d'une durée de deux jours à une semaine. Le test est annuel car il s'agit de la mise en jeu de vies humaines. En effet, d'après une étude de Marc BLANCHER (2010), la probabilité de survie d'une victime ensevelie est de 10% quand le délai dépasse 130 minutes.

En résumé (Figure 10)

La Gendarmerie sélectionne ses chiens auprès des particuliers et des élevages, en France et auprès des rabatteurs à l'étranger. La **cellule d'achat** centralise les offres et les transmet aux **dresseurs-instructeurs** qui choisissent eux-mêmes les chiens pour leur technicité **selon leurs propres tests de sélection**. Ces derniers débourent les chiens pendant la période nécessaire à l'animal afin qu'il soit prêt pour le stage. Une période de rétrocession de trente jours permet de se rétracter sur l'achat du chien s'il ne satisfait pas soit à la visite vétérinaire soit aux prémisses du débouillage.

Les **maîtres de chien** sont recrutés par les officiers cynotechniques des régions de la Gendarmerie et doivent satisfaire aux tests de sélection du **directeur des stages**. Un chien leur est attribué par le dresseur-instructeur de la technicité choisie **plus ou moins en fonction de leur correspondance mutuelle**.

Le binôme suit alors le stage de formation puis à son terme, retourne dans l'unité d'affectation définie par l'origine du maître-chien. **Un conseiller cynotechnique régional** suit le binôme au cours de leurs opérations extérieures. Il peut leur conseiller une **remise à niveau si nécessaire**.

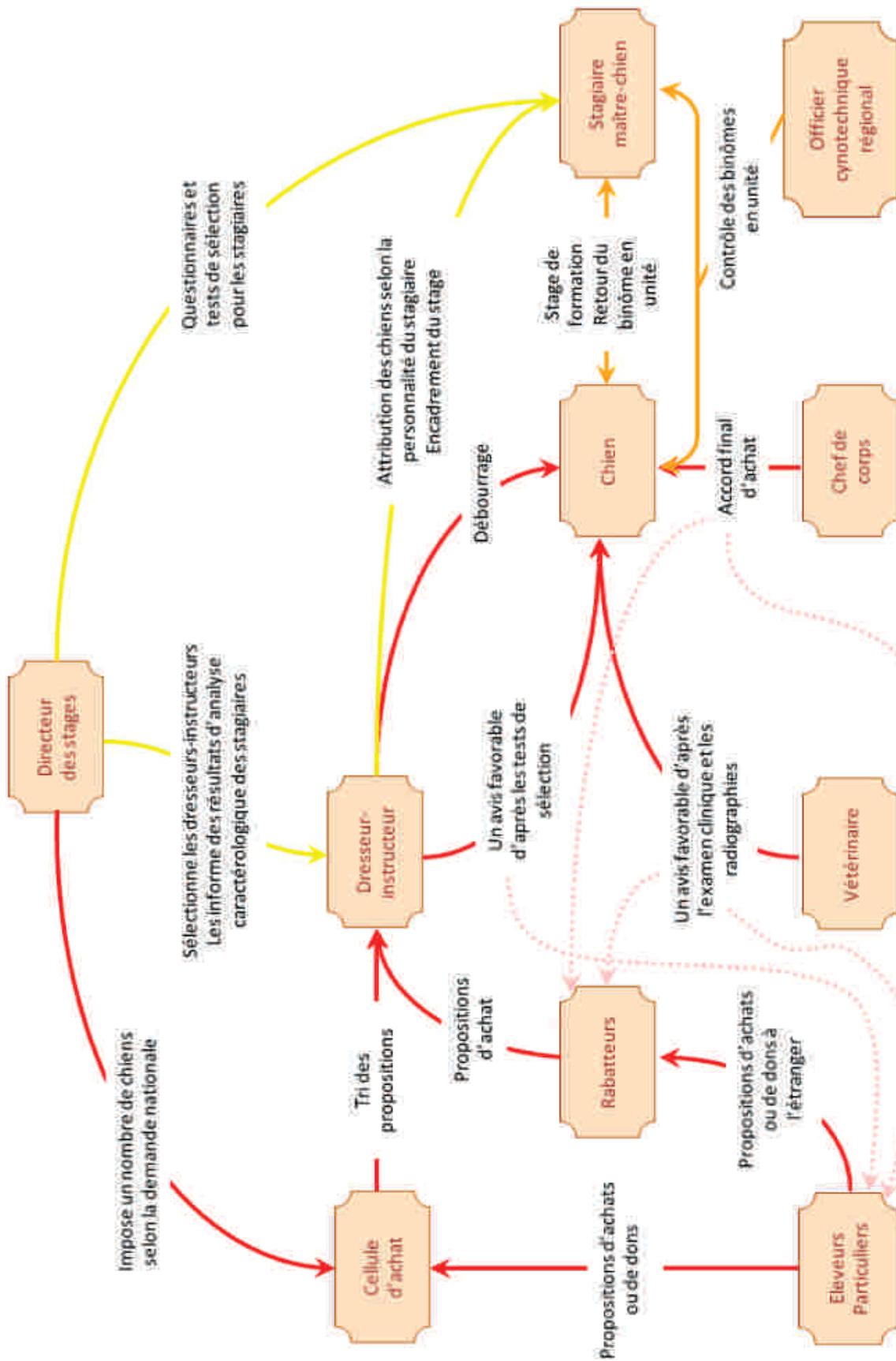


Figure 10 : Schéma récapitulatif de l'achat des chiens en Gendarmerie : les flèches rouges indiquent le parcours du chien, les jaunes celui du stagiaire et les oranges le parcours commun des deux. Les flèches pointillées roses clair représentent la rétrocession possible des chiens sous 30 jours.

III. Discussion

La sélection des chiens de gendarmerie est **dépendante de chaque dresseur-instructeur**. Chacun ayant une expérience cynophile différente, cela suggère **des critères de sélection multiples et différents**. On peut admettre que le fait de sélectionner un chien pour une spécialité en particulier est intéressant si l'on considère que ce chien sera **choisi pour ses capacités dans une discipline**. En effet, un chien de recherche de stupéfiants a pour mission première de trouver des drogues et non d'attaquer les suspects. Il convient donc de choisir celui qui en démontre déjà quelques capacités et de le former, en premier, à être bon chercheur de drogues. **Telle est la démarche de la Gendarmerie**.

Par ailleurs, les budgets étant limités et les dons acceptés, il faut un certain temps au dresseur-instructeur pour faire ressortir les capacités recherchées sur ces chiens. En effet, les chiens ne proviennent pas tous des rabatteurs qui les font travailler dans le but de les vendre pour l'utilité militaire et qui sont donc davantage remarquables lors des tests de sélection de par la capacité déjà acquises. Les chiens adultes ont **parfois vécu un passé difficile ou inconnu** du dresseur-instructeur. Ils peuvent ainsi faire preuve de **phobies** après avoir subi des traumatismes au cours de leur jeunesse. C'est tout le travail du dresseur-instructeur de faire ressortir ces vices cachés afin **d'éviter de sélectionner un chien susceptible de présenter des troubles comportementaux au cours de sa carrière**. **Cependant, au vu des budgets et des délais impartis pour la sélection d'une nouvelle promotion de chiens à former, il semble difficile de mettre en évidence tous les vices**.

En outre, selon le directeur des stages, il ressort une modification des tendances psychologiques au sein du recrutement des gendarmes à l'heure actuelle. Ceux-ci présentent des mentalités différentes de leurs prédécesseurs plus enclins à s'engager avec un esprit guerrier et faisant preuve de pugnacité dans leur métier. Il est à noter que le directeur des stages se sert du test caractérologique humain et analyse lui-même les résultats sans faire appel à un psychiatre. Une augmentation des abandons en cours de stage semblerait décrite au fil des années. Ces stagiaires sembleraient ne pas prendre leur place vis-à-vis du chien et ne parviendraient pas à surmonter cela. Il existe également un problème actuel de réelle motivation pour la technicité cynophile. En effet, la fonction de maître de chien est vue différemment par certains postulants qui sont essentiellement motivés par les avantages, l'emploi du temps aménageant de nombreuses heures dédiées à la gestion, la détente et la prise en charge du chien. C'est donc **le travail des officiers cynotechniques régionaux de repérer des stagiaires faisant preuve d'une réelle passion cynophile, couplé au travail du directeur des stages afin de sélectionner un profil caractérologique capable de soutenir un binôme homme/chien fonctionnel et performant**. Toutefois, pour pallier ce problème de motivation détournée chez certains stagiaires sélectionnés, il existe une circulaire qui impose un contrôle opérationnel des équipes homme/chien. Cette circulaire propose un recyclage ou un complément de formation. Ce sont les officiers cynophiles et les conseillers techniques régionaux qui repèrent ces manques éventuels d'implication de la part du maître de chien dans l'équipe et font une demande auprès du centre de Gramat.

Enfin, il est certain que le dresseur-instructeur a pour rôle de faire **le « mariage » homme/chien le plus en adéquation possible**. Cependant, comme il y a six à sept chiens par spécialité à chaque stage et six stagiaires, il arrive parfois que le chien ne corresponde pas parfaitement au profil du stagiaire. Selon le directeur des stages, les échecs dans les équipes sont plus souvent dus à l'homme. C'est le maître de chien qui doit s'adapter au niveau de l'animal. Le chien doit être attentif et réceptif à l'autorité de son maître. Cette difficulté de mariage pourrait être évitée si les chiens étaient choisis chiots, ainsi la relation s'installerait plus facilement. Le problème viendrait alors du fait que **tous les chiots choisis ne feraient pas forcément de bons chiens de gendarmes**, notamment si l'on prend en compte l'aspect

sanitaire (dysplasie...). **La mission du dresseur-instructeur est donc de s'adapter aux capacités d'avancement du chien comme du stagiaire afin de faire constamment progresser l'équipe. Une qualité à rechercher chez le stagiaire est la capacité à obtenir la confiance de l'animal**, ceci lui permettra de surmonter toute éventuelle appréhension suite à un incident marquant vis-à-vis du chien.

Sous-partie 2 : 132^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre (132^e BCAT)

La sélection des chiens pour les Armées françaises est différente de celle des chiens de Gendarmerie. En effet, les acheteurs de l'Armée de Terre et de l'Air ne font qu'acheter les chiens qui sont ensuite répartis en fonction de la demande des unités militaires réparties en France, de l'Armée de Terre et de l'Air, de la Marine, des Douanes, du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives, de la Police Municipale et de quelques Armées étrangères comme l'Algérie.

Les chiens des Armées sont destinés à une spécialité unique en Recherche ou Défense sauf en ce qui concerne le pistage où il s'agit d'un complément de la spécialité Défense. Les spécialités d'olfaction sont :

- Recherche de produits stupéfiants
- Recherche de produits explosifs
- Recherche d'armement
- Pistage (en complément de la Défense)

Il existe également les spécialités de Défense comme le chien d'intervention, le contrôle de foule...

I. Modalités de sélection des chiens de l'armée

A. Acteurs de la sélection

1. Chiens

Pour renouveler l'effectif canin de l'Armée de Terre, honorer les cessions planifiées au profit des parties prenantes et assurer les missions de formation, de soutien canin, de formation professionnelle, le 132^e BCAT dispose d'un nombre de chiens fixé annuellement (environ 350 chiens).

Les chiens sont choisis dans un créneau d'âge variant de dix mois minimum à trois ans maximum. Les jeunes chiens ne requièrent pas une formation préalable exigée alors que si l'animal est âgé de deux ans et demi et plus, il doit posséder un carnet de travail de défense (exemple : mondioring ou RCI (Règlement de Concours International)... qui constituent des disciplines canines praticables dans les clubs d'éducation canine). Ils proviennent pour la plupart de France (particuliers, élevages), d'Allemagne, de Belgique et de Hollande et sont proposés par des rabatteurs qui choisissent eux-mêmes des chiens des pays de l'Est tels que la Hongrie ou la Tchéquie. Cela fait plus de vingt ans que le 132^e BCAT a l'habitude de travailler avec ces personnes. Les chiens français peuvent avoir un passé de chien de concours de Ring et être issus d'un élevage qui a également l'habitude de travailler avec les acheteurs des Armées.

La variété de races utilisées dans l'Armée est moins importante que dans la Gendarmerie : Bergers Belges Malinois, Groenendael et Tervuren, Berger Allemand et Berger Hollandais. D'autres races comme le Beauceron sont aussi utilisées, mais plus rarement car elles sont peu proposées par les rabatteurs du pays.

Seuls les mâles sont sélectionnés pour les Armées, qui jugent que les chaleurs des femelles sont trop contraignantes dans les chenils. Les chiens cryptorchides ou monorchides sont acceptés sous condition d'avis cynotechnique très favorable.

Les échanges commerciaux d'animaux de compagnie étant réglementés en Europe, ceux-ci doivent être identifiés au nom du vendeur (transpondeur ou tatouage), être vaccinés (au minimum une primovaccination de leptospirose), être détenteurs d'un passeport et d'une vaccination contre la rage pour les chiens étrangers, être inscrits au Livre des Origines Françaises ou, s'ils ne le sont pas, avoir un critère indispensable de ressemblance à la race et enfin être munis d'un certificat de cession du vétérinaire obligatoire pour les achats en France et éventuellement accompagné des radiographies des hanches si l'achat se déroule très loin du 132° BCAT (présélection par les acheteurs).

2. Maître de chien

La formation des maîtres de chien (*Figure 11*) et du personnel cynotechnique requiert l'obtention de plusieurs certificats.

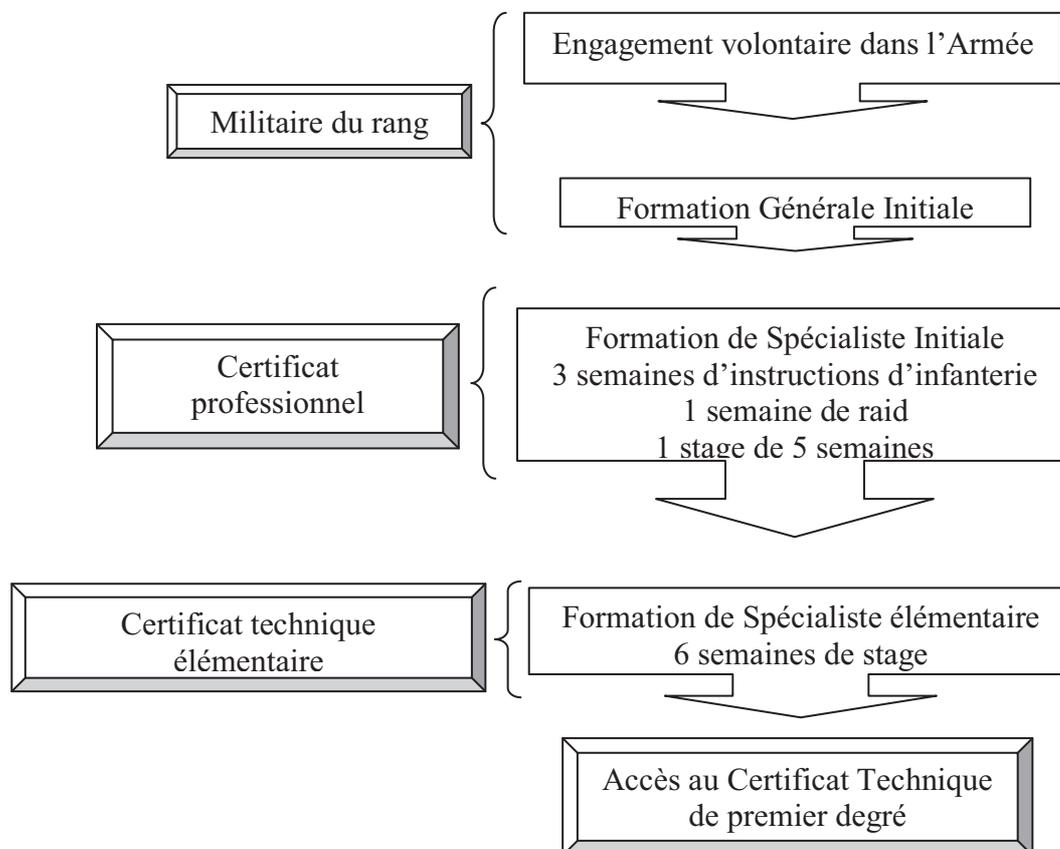


Figure 11 : Formation des maîtres de chien de l'Armée de Terre

3. Personnel responsable de la sélection

La cellule d'achat du 132° BCAT est constituée de deux acheteurs pour l'Armée de Terre et d'un acheteur pour l'Armée de l'Air.

La Marine rachète des chiens à l'Armée de Terre et envoie un sélectionneur par base selon la demande dans les unités.

L'acheteur est diplômé du Brevet Supérieur de Technicien de l'Armée de Terre. Il suit, avant sa mise pour emploi dans cette fonction, une formation théorique d'une semaine et un parrainage de terrain avec un ancien acheteur.

Sur le point de vue réglementaire, le chef de corps est nominativement enregistré auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Marne en tant qu'importateur de chien (au sein du 132^e BCAT, lui-même enregistré en tant que centre d'importation). Les acheteurs devant se déplacer à l'étranger sont également enregistrés en tant que convoyeurs, ainsi que les véhicules servant au transport.

La mission d'achat est composée :

- lorsque celui-ci se déroule à l'étranger : d'un cynotechnicien acheteur et de deux militaires du rang cynotechniciens,
- lorsqu'il a lieu sur le territoire national : d'un cynotechnicien acheteur et d'un militaire du rang cynotechnicien si la mission est supérieure à une journée.

B. Modalités de sélection des chiens

Les méthodes de prospection diffèrent selon les zones d'activités : affichage, voie de presse, coordinateurs (=rabatteurs), clubs canins, événements canins de l'Armée de Terre.

1. Instruction n°1200 du 28 mai 1999 relative aux achats de chiens par l'Armée de Terre

Il existe un texte réglementaire qui explicite les critères de sélection (cf. **Annexe 2** : Instruction n°1200 du 28 mai 1999 relative aux achats de chiens par l'Armée de Terre, page 99).

Elle précise les qualités recherchées chez le chien militaire, notamment en ce qui concerne le tempérament. Il doit être calme et son agressivité ne doit se manifester qu'au commandement, en cas de menace envers lui-même ou son entourage. Il doit également avoir de l'intérêt pour le jeu, ne pas craindre les coups de feu. Cependant, l'agressivité aux coups de feu ne compromet pas l'achat.

Une fois les requis administratifs vérifiés, **l'officier acheteur pratique les tests de sélection dont le choix est laissé à sa seule appréciation.** Ils doivent lui permettre de mettre en évidence les troubles de comportement et les inaptitudes génératrices de réforme prématurée ou d'accident envers le maître (morsure). L'Armée de Terre exige que l'officier apprécie l'équilibre mental du chien, sa sociabilité vis-à-vis des personnes, son goût du jeu, sa réaction aux détonations, sa vigilance, son courage et son agressivité, son mordant et sa combativité. Ce dernier a le libre arbitre pour la mise en place et l'évaluation de cet examen.

2. Selon les officiers-acheteurs

Il existe, au 132^e BCAT plusieurs acheteurs qui mettent en application cette théorie imposée par l'instruction. Chacun s'appuie sur le texte pour mettre en application les techniques qu'il a pu apprendre au cours de sa formation et de ses années d'expérience.

Nous décrirons particulièrement les tests de sélection effectués par le premier acheteur de l'Armée de Terre (grade : Adjudant). Un tableau récapitulatif des légères différences entre les acheteurs sera placé juste en dessous de cette description. Les tests des

autres acheteurs sont consultables en annexe (cf. **Annexe 3** : Critères de sélections des autres officiers-acheteurs des Armées, page 111).

En France, les tests sont **soit réalisés par convocation au Bataillon** du particulier avec son chien, **soit sur place, chez le particulier**. Les chiens sont soit des **chiens de chenil**, soit des **chiens de famille**. Ces deux aspects sont à prendre en compte dans le test du chien. Ils conditionnent tous deux les réactions du chien au cours des tests. À l'étranger, les acheteurs se rendent sur place pour effectuer les tests.

Avant même l'entrée sur le terrain, l'adjudant en charge de la sélection au sein de l'Armée de Terre, observe le comportement du chien et de son maître, qui peut parfois encourager son animal afin de le motiver et pour lui permettre de réussir les tests, ce qui n'est pas ce que recherchent les acheteurs qui veulent un chien dans un contexte le plus neutre possible. Les accompagnateurs de l'acheteur, c'est-à-dire un cynotechnicien expérimenté (de dix à quinze ans de service) et un jeune militaire (de six mois à deux ans de service) observent également la sortie du chien par le maître à la descente du véhicule (chien muselé dans la cage, chien agressif sur le maître à la sortie de la cage par exemple). Les coordinateurs étrangers savent qu'ils doivent prévenir l'acheteur de cet éventuel problème, car ceci permet à ce dernier d'adapter la mise en place des tests. En revanche, les particuliers camouflent souvent ce genre de défaut pour assurer toutes les chances d'achat à leur chien.

A l'entrée sur le terrain, le testeur observe l'aisance du chien et l'envie de mordre. Il est à noter qu'il existe une différence avérée lorsque le chien est testé sur un terrain connu ou non. Le testeur adapte alors la difficulté de son test en fonction du terrain. Si d'emblée, le testeur remarque que le chien est inquiet, mal à l'aise sur son terrain habituel, il peut déjà noter un trouble comportemental ou un trait de personnalité chez ce chien.

Le test en tant que tel peut alors commencer :

1. Test à la balle (*Figure 12*): on cherche juste à savoir si le chien joue ou non, mais il ne s'agit pas d'une qualité rédhibitoire. Cependant, il est intéressant d'observer le comportement du chien lorsque le maître lui retire la balle de la gueule. Cela permet de déceler si le chien possède la cessation de la prise en gueule.



Figure 12 : Test à la balle ©

2. Coups de feu sans matériel de mordant (*Figure 13*) : la manchette n'est pas enfilée pour éviter de déclencher la motivation et permettre de juger de la réponse naturelle donnée par le chien. Le testeur s'approche en tirant les coups de feu et juge l'attitude du chien à son égard. Parfois les jeunes chiens ne savent pas d'où provient le coup de feu ou sont plus intéressés par la fumée qui sort du pistolet, ce qui prouve qu'ils sont encore « naïfs ». Le chien peut réagir

différemment au détonations de ces coups de feu : il peut se réfugier dans les jambes de son maître, montrer les dents et de l'agressivité, montrer de l'intérêt, ou encore fuir, ce dernier comportement étant réhibitoire dans la sélection des chiens des Armées. Car, aux dires de l'adjudant, si le chien a une crainte du coup de feu, il est très difficile de la faire disparaître.



Figure 13 : Test du coup de feu sans matériel de mordant ©

3. Bâton sans matériel de mordant (Figure 14) : l'utilisation du bâton motive le chien dans son travail de mordant lorsqu'il est expérimenté. L'adjudant prend le bâton à l'envers pour simuler un vrai bâton et engendrer une réaction naturelle du chien et non conditionnée. Le testeur prend une attitude d'approche menaçante sans jamais réaliser d'arrêt dans sa démarche afin de ne pas provoquer une appréhension chez un chien de faible caractère. La menace au bâton arrive du haut vers le bas, ce qui permet de vérifier si l'animal a été maltraité, s'il est agressif ou totalement désintéressé par la menace au bâton. Si le chien recule, le testeur continue à avancer, contrairement à l'entraînement qui a pour but de laisser le chien prendre confiance en lui.



Figure 14 : Menace au bâton sans matériel de mordant ©

4. Le mordant (sur manchette Frabo) : le testeur adopte une attitude neutre, puis mime un coup de bâton franc (Figure 15) dont la force ne doit ni violenter l'animal, ni entraîner de douleur. La difficulté des acheteurs au test du mordant réside dans le fait que ces chiens qui n'ont jamais travaillé, sont moins bons au premier abord du mordant. Ils effectuent alors un deuxième passage au mordant pendant lequel l'évolution par rapport au premier passage est observée. Celui-ci permet donc de déceler la différence entre un chien ayant essayé plusieurs

fois de mordre mais ayant finalement renoncé et un chien qui n'a jamais fait de mordant. Le testeur ajoute, lors du mordant, le test de la menace aux mains (*Figure 16*). Le chien ne doit pas décrocher, notamment pour les chiens d'origine française qui ont déjà appris cet ordre, alors que pour les chiens étrangers, la menace ne vient que du dessus, il arrive alors fréquemment que le chien décroche. En effet, à l'étranger, les chiens sont habitués à être décrochés au mordant par une main amenée par derrière jusqu'au pli du grasset, ce qui peut poser un problème lorsque le testeur amène uniquement la main dans un but de le tester au non-décrochage. Le test de la main permet de regarder si le chien appréhende la menace en clignant des yeux ou s'il desserre la morsure. A la fin de l'exercice de mordant, le chien est dit « vainqueur de la manchette ». C'est au maître de la récupérer sans donner un ordre de cessation mais en lui retirant directement de la gueule. Ce test du décrochage permet de vérifier la possessivité du chien et la soumission à l'homme. A ce moment, le testeur n'intervient que si la situation dégénère entre le maître et son chien.



Figure 15 : Menace au bâton avec morsure sur manchette de Frabo ©



Figure 16 : Menace à la main pendant la morsure sur manchette de Frabo ©

5. Vérification à distance de l'intégrité de la dentition (*Figure 17*) : c'est le maître qui montre la dentition de son chien à distance au testeur. La manipulation du chien par son maître permet de vérifier qu'il ne tente pas de le mordre. Dans le cas contraire, le chien est refusé à l'achat.



Figure 17 : Vérification de l'intégrité de la dentition ©

6. Le chien est ensuite muselé. Le comportement du chien en muselière permet de déceler si le chien a été victime de maltraitance. En effet, des cas de chiens muselés pour ne pas pouvoir répondre à d'éventuels coups ont déjà été auprès d'associations canines. Le maître soulève les antérieurs du chien pour vérifier l'intégrité de l'appareil sexuel externe, l'absence de hernies ou de plaies de léchage (*Figure 18*). Les yeux, les oreilles sont également inspectés. Si le chien présente des plaies de morsure, de piétinement ou de cognement, on peut juger le chien

bagarreur ou hyperactif au chenil. Le chien est ensuite reposé sur ses pattes pour observation du fouet. Il est enfin toisé et doit rester dans le standard de sa race. La puce est systématiquement contrôlée par une personne différente du testeur ou du maître.



Figure 18 : Vérification de l'absence de blessure visible sur l'ensemble du corps ©

Les différents acheteurs des Armées suivent plus ou moins ce schéma de sélection en y ajoutant ou retirant à leur guise des critères (*Tableau 8* page suivante).

Les chiens sont systématiquement sélectionnés pour leur bonne aptitude au mordant, quelle que soit leur future spécialité. Parmi ces chiens de défense, certains montreront également des aptitudes à l'olfaction ce qui orientera le choix de leur spécialité.

Finalement, à l'issue de ces tests, lors de l'achat de chiens à l'étranger, un contrat est signé avec les coordinateurs. Une convention est passée entre l'armée de Terre et ces coordinateurs, précisant les conditions dans lesquelles doivent se dérouler les achats.

L'officier acheteur récupère les documents précités et fait signer au vendeur une facture en deux exemplaires, un bon d'enlèvement et un état signalétique.

Le prix d'achat moyen s'élève à 1680€/chien, il n'y a pas de limite haute : des chiens d'une valeur de 3000€ ont déjà été achetés.

Enfin, le chien se voit attribuer un collier avec le numéro d'enregistrement de l'achat.

Tableau 8 : Comparaison des critères de sélections de sélectionneurs des différentes Armées

	Terre		Air	Marine
	Officier-acheteur n°1	Officier-acheteur n°2		
Budget	Officier-acheteur n°1 Prix moyen de 1680€ Pas de limite haute	Officier-acheteur n°2	Officier-acheteur n°3 Limite maximale à 1680€ Acceptation de chien au don même si non-conformité aux critères de sélection	Sélectionneur d'une unité Limite maximale à 1680€ à l'achat, en fait 1900€ après visite vétérinaire et passage au transit
Provenance des chiens	En France, Eleveurs et particuliers A l'étranger, rabatteurs		Idem Armée de Terre depuis la fusion inter-Armée de la cellule d'achat	Chiens présélectionnés par l'Armée de Terre
Destination du chien	Une seule discipline : recherche ou défense		Au moins deux disciplines de recherche et de défense	Diffère selon la demande des unités
Lieu des tests de sélection	Convocation au bataillon ou sur le lieu de l'achat		Sur le lieu de l'achat	Sur le terrain de mordant
Avant l'entrée sur le terrain et impression générale	Observation du duo : agressivité, peur, réactions inappropriées	Aspects administratifs avant tout test Comportement du chien dans divers milieux	Le chien doit être à l'aise dans tous les milieux L'agressivité envers le maître est un critère rédhibitoire	Passage devant les courrettes, observation de l'agressivité et d'une crainte de l'homme (non rédhibitoire)
Morphologie		Chien d'allure militaire		
Test à la balle	Observation de la possessivité du chien	La non-prise en gueule de la balle n'est pas rédhibitoire		Recherche de bon pisteur avec intérêt pour l'objet
Coups de feu sans matériel de mordant	Crainte du coup de feu rédhibitoire			Concomitant au mordant
Bâton sans matériel de mordant	Port du bâton à l'envers pour simuler une menace naturelle au bâton Approche non saccadée	Le chien doit présenter une volonté de mordre le testeur même sans matériel de mordant		Recherche d'une tentative de morsure sans matériel
Mordant sur manchette Frabo	2 passages effectués si chien novice au mordant Possessivité du chien Soumission à l'homme		L'acheteur accepte les chiens qui mordent à peine au chiffon	Attaque lancée Le chien doit présenter plus d'intérêt pour le testeur que pour la manchette
Vérification à distance de la dentition	Si tentative de morsure du maître, refus à l'achat			
Chien muselé	Observation d'éventuelles traces de maltraitance, d'hyperactivité ou de personnalité bagarreuse	Observation de la sociabilité du chien (critère non rédhibitoire)		

C. Transport et installation des chiens au chenil

1. Transport dans des véhicules aménagés

Les missions d'achat peuvent parcourir de longues distances au cours d'une tournée (*Figure 19*), ceci étant dû à la localisation des vendeurs à inclure dans la tournée.

Il est spécifié dans l'instruction relative aux achats de chiens par l'armée de terre que « les véhicules utilisés permettent le transport des chiens achetés en application des dispositions de la législation en vigueur ». Il est également stipulé que « les animaux sont transportés selon la réglementation en vigueur, dans des véhicules aménagés. Pendant le transport, ils sont régulièrement abreuvés et ventilés ».



Figure 19 de l'Armée de Terre : Transport des chiens dans des véhicules aménagés.

En pratique, les chiens sont chargés dans les camions d'une capacité de vingt-quatre chiens maximum (en France, ce chargement est rarement supérieur à dix chiens lors d'une tournée). Selon les personnalités des chiens, l'acheteur sort tous les animaux ou non (un chien provenant d'un particulier français, particulièrement stressé en cage est sorti souvent quelle que soit la durée du trajet, alors qu'un chien très agressif, « insortable » de la cage est laissé muselé pendant toute la durée du trajet, si l'acheteur estime qu'il est trop dangereux de sortir l'animal). Lors d'une tournée à l'étranger, il arrive que les chiens ne soient pas sortis, une pause pour les conducteurs est réalisée après quatre heures trente de transport ce qui permet d'en profiter pour relever les bâches (*Figure 20*).



Figure 20 de l'Armée de Terre : Véhicule de transport avec bâches

L'avantage et l'inconvénient de ce mode de fonctionnement sont que les chiens vont passer entre de nombreuses mains, changer souvent de chenil. Cela devient un problème surtout pour les chiens de particulier qui vivaient en famille. Ils ont plus de difficultés à s'adapter au transport, aux multiples intégrations dans les différents chenils par lesquels ils doivent passer. Les acheteurs rencontrent parfois des problèmes à la descente du camion. Pour palier cela, à chaque chien est attribué un membre du personnel du transit auquel l'animal va s'habituer et sur qui s'appuyer pour se familiariser à cette nouvelle vie. Les chiens de l'étranger rencontrent moins de problèmes car dans leur passé, ils ont déjà connu tous ces changements de chenil puisqu'il existe ce système de rabatteurs.

2. Installation des chiens au chenil du « transit »

Des mesures d'incorporation sont exigées pour toute introduction d'un chien au transit. La plupart ont déjà été citées précédemment ou seront vues en détail par la suite.

- *Dispositions administratives* : inscription au contrôle nominatif des chiens de l'armée de terre (livre journal et livre signalétique), inscription au fichier national canin pour les chiens acquis à l'étranger (avec prise en compte de l'identification étrangère), formalités de changement de propriétaire auprès de la SCC pour les chiens acquis en France, ouverture d'un livret matricule, ouverture d'un livret sanitaire.
- *Dispositions sanitaires* : cf. visite vétérinaire ci-dessous
- *Dispositions cynotechniques* : affectation à un maître transitoire, adaptation du chien à son nouvel environnement, étude comportementale, période d'apprentissage (au moins 4 semaines = débouillage), évaluation et orientation dans une spécialité, familiarisation et affectation en unité ou établissement.

3. Choix du militaire du rang en charge de l'animal pendant son séjour au transit

Le personnel du transit comprend cinq sous-officiers et vingt militaires du rang (ayant de six mois à quinze ans de service). Le chef du transit évalue le caractère de son personnel pour pouvoir leur affecter des chiens qui leur correspondent. Chaque militaire du rang et chaque sous-officier a déjà un chien qui lui est affecté pour les interventions. Ce chien reste au chenil et est sorti régulièrement pour le travail. Le jeune militaire du rang apprend beaucoup via son chien. Il s'occupe également des chiens du transit qui lui ont été affectés.

Les sorties par les militaires du rang sont effectuées de telle sorte que le chien ne soit pas sorti deux jours de suite par le même militaire. Actuellement, cent quatre chiens sont au chenil du transit, parmi ces cent quatre, soixante-dix-sept sont livrables aux parties prenantes, le restant étant des chiens du personnel travaillant au transit. Onze membres du personnel sont toujours sur place au transit, ce qui permet d'effectuer des rotations pour la sortie des chiens.

En ce qui concerne les chiens provenant de particuliers français qui ont connu une vie de famille et ont été attachés à un seul maître (chien moins stable, perturbé, parfois complètement perdu) ou les chiens à très fort caractère, un militaire du rang est affecté par chien, cela permet notamment de maîtriser les chiens à fort caractère. Le chef de transit connaît personnellement les caractères des militaires du rang qui y travaillent. Il saura donc attribuer le chien en fonction des militaires du rang et en fonction des informations glanées auprès de l'officier-acheteur sur la personnalité du chien et de l'observation de son comportement au transit au cours des premiers jours.

D. Expertise vétérinaire à l'achat des chiens

Dans les soixante-douze heures qui suivent l'arrivée du chien au transit, une expertise vétérinaire est réalisée par le service vétérinaire des armées.

Cette visite d'expertise préalable à l'achat d'un chien militaire (achat en France ou en provenance de l'étranger) est réalisée par des vétérinaires militaires.

La clinique comporte quatre vétérinaires. La visite d'achat est assurée par plusieurs vétérinaires en même temps. Le port de la muselière est obligatoire dès l'entrée dans la clinique vétérinaire. L'aspect dynamique de l'examen clinique est préalablement réalisé par le chef du transit et retranscrit aux vétérinaires qui lui font confiance.

1. Contrôle des papiers et examen clinique général

- Identification obligatoire (tatouages jusqu'en décembre 2010, transpondeur électronique à partir de janvier 2011)
- Attestation du vétérinaire (si stérilisation, ou autre)
- Vérification des vaccinations réglementaires
- Détection des vices rédhibitoires
- Vérification de l'intégrité sexuelle externe
- Palpation des nœuds lymphatiques (*Figure 21*)



Figure 21 : Palpation des nœuds lymphatiques : l'animal ne semble pas rassuré. ©

- Appareil cardiovasculaire : couleur des muqueuses accessibles, TRC, FC, Auscultation cardiaque
- Appareil respiratoire : mouvements respiratoires, FR, auscultation respiratoire
- Œil : fond d'œil (recherche des signes d'atrophie rétinienne : vice rédhibitoire)
- Dents : vérification de la formule dentaire
- Manipulation des hanches puis test d'Ortolani sous anesthésie générale

2. Radiographies des hanches (hyper extension) et des coudes (hyper flexion, hyper extension) sous anesthésie générale

Trois incidences sont réalisées sur chaque coude afin de mettre éventuellement en évidence une des quatre composantes de la dysplasie du coude. Pour les hanches, le chien est placé en décubitus dorsal, anesthésié, les membres postérieurs en hyper extension associée à une légère pronation. Une notation favorable ou défavorable est alors attribuée (*Tableau 9*).

Tableau 9 : Notation des hanches d'après la lecture des radiographies

Classement		Avis	
A ou B		favorable	
C	Ortolani	négatif	favorable
		positif	défavorable
D ou E		défavorable	

3. Lecture des radiographies

Le vétérinaire donne alors son avis (favorable ou défavorable). S'il est favorable, l'animal est vacciné aux valences CHPPiLR ainsi que contre la toux du chenil par voie intranasale. Il est vermifugé le lendemain au transit par de la milbémycine oxime et du praziquantel (MILBEMAX®) ou du fébantel associé au pyrantel et au praziquantel (DRONTHAL P®). Les conclusions de cet examen sont mentionnées sur le livret sanitaire du chien, ouvert à cette occasion. Si le chien reçoit un 'avis défavorable du vétérinaire et du chef de corps, il est ramené et un échange est réalisé, suivant le même protocole d'achat.

E. Débourage des chiens

1. Armée de Terre

Les chiens restent au transit pendant environ quatre semaines avant d'être redistribués aux parties prenantes. Au cours de la première semaine pendant laquelle a lieu la visite vétérinaire, ils sont peu sollicités afin qu'ils puissent avoir un temps d'adaptation à leur nouvel environnement. Ils sont ensuite sortis pour les détente et quelques rares séances de mordant.

A partir de la deuxième semaine, ils sont entraînés tous les jours au mordant et sont amenés à côtoyer des milieux différents, comme des environnements intérieurs (locaux pour la rencontre du personnel afin de juger de la sociabilité du chien), ou extérieurs (terrain de « Canem city » qui est aménagé pour travailler le chien dans des situations différentes. Lors du test d'achat, les acheteurs ont rarement la possibilité de tester le passage dans divers milieux, ce qui peut parfois poser problème pour un futur chien d'olfaction. Au cours de leur période au transit, les chiens sont testés dans les locaux et aménagements disponibles au 132^e Bataillon : bureau du chef de transit, bâtiments du transit, bâtiment du terrain de ring, « Canem City » où l'on peut trouver des escaliers en fer sans contremarche (*Figure 23*) un grenier, une pièce remplie de bouteilles en plastique disposées aléatoirement sur le sol (*Figure 22*), un bâtiment complètement fermé, un bâtiment contenant de la paille et un labyrinthe, ferme du Piémont où l'on trouve un souterrain et les locaux du personnel où le chien pourra évoluer sur des escaliers, du carrelage ainsi que des véhicules. Ceci permet de faire découvrir au chien un maximum de situations nouvelles et de les sortir de leur contexte d'entraînement au mordant.



Figure 22 : « Canem City » : Entraînement des chiens dans un milieu pouvant être perturbant ©



Figure 23 : « Canem City » : Milieu pour l'entraînement aux escaliers sans contremarche ©

Des séances collectives (Figure 24, Figure 25) sont organisées afin d'apprendre aux chiens à travailler à plusieurs sur un même terrain. Sous les ordres, les chiens sont alors capables de travailler en collectivité car ils obéissent à leur unique maître.



Figure 24 de l'Armée de Terre : Entraînement collectif au mordant



Figure 25 de l'Armée de Terre : Immobilisation collective

Certains animaux présentant des qualités d'olfaction et une obsession plus poussée pour l'objet sont testés sur de la recherche d'objet. L'Armée de Terre peut d'ores et déjà effectuer ces tests (Figure 26, Figure 27) pour permettre de présenter des chiens d'olfaction aux parties prenantes, et en particulier les parties prenantes de l'Armée de Terre, notamment les unités présentes sur le 132^e BCAT.



Figure 26 de l'Armée de Terre : Entraînement à la recherche d'un objet dans un véhicule



Figure 27 de l'Armée de Terre : Entraînement à la recherche d'un objet dans un local du 132^e Bataillon

2. Armée de l’Air

Au cours du mois de débouillage, le chien est testé dans divers milieux, sur sa sociabilité par passage dans les bâtiments du personnel, d’abord muselé puis non muselé. La sociabilité avec les congénères n’est pas recherchée. Le chien est également travaillé au mordant.

II. Devenir des chiens sélectionnés

A. Attribution des chiens au profit des pelotons régionaux (les régions Terre et le commandement organique Terre de l’outre-mer et de l’étranger)

Le chef du transit ainsi que deux autres personnels, effectuent des lots prédestinés aux différentes parties prenantes afin que le chef de la cellule cynotechnique régionale et/ou le chef du peloton de soutien cynotechnique effectuent une sélection parmi les chiens proposés achetés par l’Armée de Terre.

Selon les parties prenantes, les animaux peuvent être à nouveau soumis à des tests de sélection pratiqués sur le terrain du 132^e BCAT. Ils peuvent être constitués d’un examen morphologique statique et en mouvement et d’une évaluation caractérielle semblable à ceux de l’officier-acheteur.

1. Armée de l’Air

Les représentants des chenils des bases aériennes françaises se réunissent en même temps sur le site de Suippes. Un tirage au sort est effectué pour attribuer un chien à une base. Ce système est très controversé dans le sens où ni la personnalité du chien ni l’ambiance de la base aérienne ne sont pris en compte. Cependant l’officier acheteur de l’Armée de l’Air tente d’instaurer lui-même une attribution du chien en fonction de la base aérienne.

2. Marine

La Marine sélectionne surtout des chiens de type patrouille, mais aussi quelques chiens pour l’olfaction.

Les chiens sont attribués par le sélectionneur de la Marine aux unités en fonction de leurs critères préalablement exposés (**Tableau 8** page 62). Il leur transmet également les directives adaptées au chien ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées au cours du test. Chaque unité vient chercher elle-même les chiens qui lui ont été attribués. Ensuite, la formation initiale du chien a lieu au sein de l’unité.

Dans certaines unités, selon le travail demandé au chien, la Marine peut demander un chien pouvant faire preuve d’agressivité au cours de situations particulières, comme en présence d’une foule. En effet, ce trait de personnalité peut être utile lors de manifestations où le chien devra faire preuve de courage.

B. Attribution des chiens au profit des unités du 132^e BCAT

Les modalités d’attribution au profit d’une unité du 132^e BCAT sont fixées par le chef de corps du bataillon.

L’unité de recherche de produits explosifs, par exemple, a la particularité de se situer au 132^e BCAT. Le responsable de la spécialité effectue de nouveaux tests de sélection parmi les chiens achetés pour l’Armée de Terre afin de choisir les sujets correspondant le mieux au profil désiré de la spécialité (chien très joueur et sociable à l’homme, démontrant des qualités en matière de pistage). (cf. **Annexe 4** : Exemple de l’incorporation des chiens de l’Armée de Terre au sein de l’unité de recherche de produits explosifs., page 117)

C. Incorporation des chiens dans leur unité et choix des maîtres de chien

Les chiens sélectionnés pour les pelotons régionaux ou les unités du 132^e BCAT sont à nouveau changés de chenil. Une courte période d’adaptation à leur nouvel environnement leur est accordée. Ils sont ensuite affectés à un maître.

Dans les Armées, l’attribution du chien est différente pour chaque unité.

En résumé (*Figure 28*)

L’Armée française engage des officiers-acheteurs dédiés purement à la sélection de chiens pour les Armées de Terre et de l’Air. La Marine leur rachète une partie de leurs chiens.

La sélection porte essentiellement sur les qualités au mordant. Parmi tous les chiens, bons au mordant, seront choisis des chiens aptes à la recherche.

Les chiens sélectionnés pour l’Armée de Terre sont admis au transit où ils seront progressivement débouffés. Ils sont ensuite redistribués aux différentes parties prenantes.

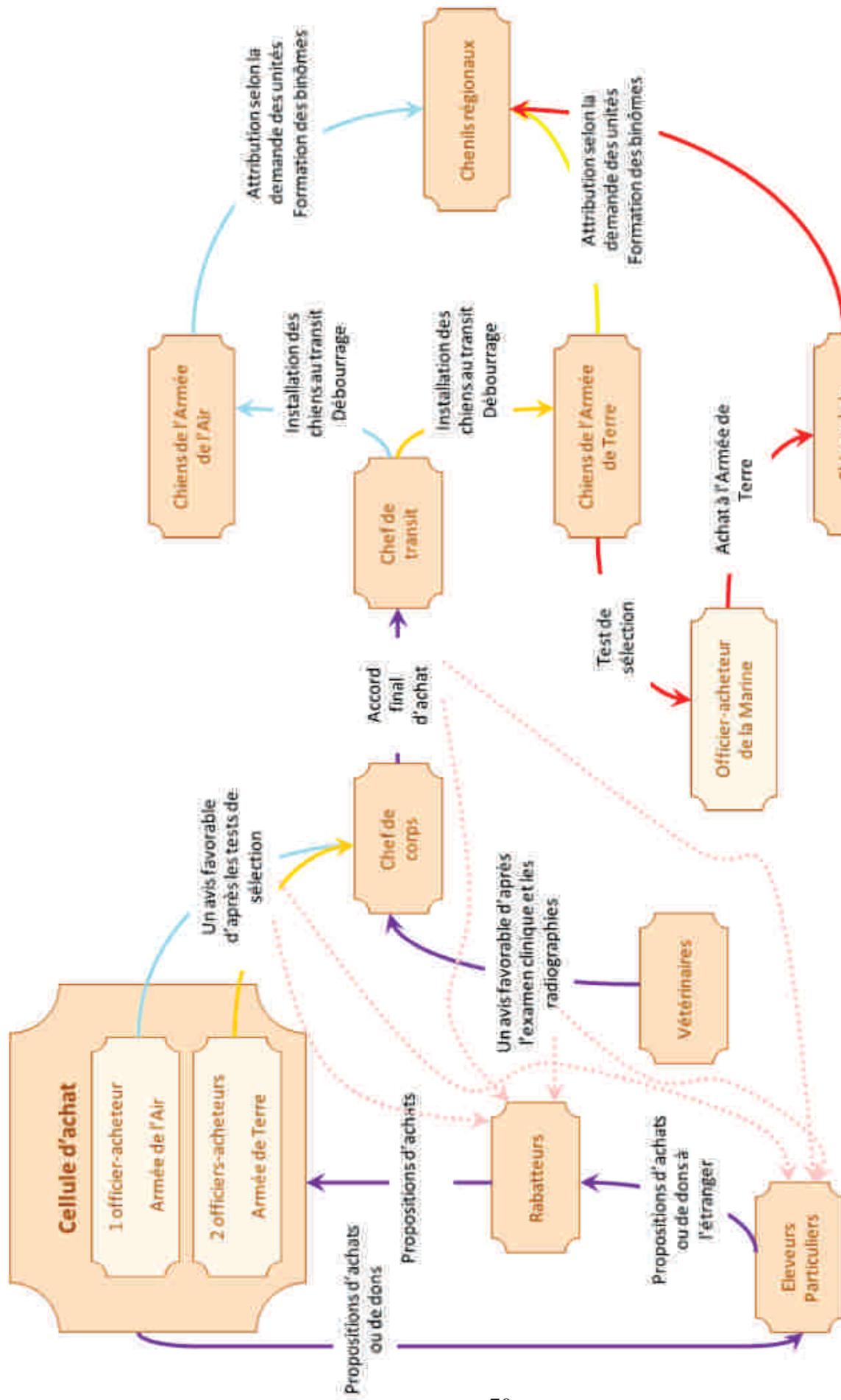


Figure 28 : Schéma récapitulatif de l'achat des chiens des Armées : les flèches violettes indiquent les parcours communs des chiens, les oranges représentent le parcours commun des chiens de la Marine et de l'Armée de Terre, les jaunes sont pour les chiens de l'Armée de Terre uniquement, les rouges pour la Marine uniquement et enfin les bleues pour l'Armée de l'Air uniquement. Les flèches pointillées roses clair représentent la rétractation possible.

III. Discussion

Premièrement, on peut observer une **grande différence entre la sélection par les dresseurs-instructeurs de la Gendarmerie et la sélection par les officiers-acheteurs dans les Armées**. En effet, les premiers s'occupent de la sélection, de la formation des chiens et du stage des maîtres de chien. Les tâches qui leur incombent sont bien plus nombreuses et diversifiées que celles des officiers-acheteurs des Armées. Ils sélectionnent un nombre beaucoup plus restreint de chiens à l'année et effectuent donc moins souvent ces tests de sélection. Les seconds ont pour unique travail de **rechercher des chiens, de les tester et de les remettre aux parties prenantes** directement pour l'Armée de l'Air ou via le chef de transit pour l'Armée de Terre.

Deuxièmement, les chiens de l'Armée sont **sélectionnés en priorité sur une base de mordant. L'attrait pour le jeu est une qualité appréciée mais non nécessaire à l'achat**. Les officiers-acheteurs affirment sélectionner suffisamment de chiens pour permettre d'effectuer une deuxième sélection parmi le pool acheté afin de les répartir en défense ou en olfaction. Ceci signifie qu'un chien de recherche de produits explosifs, par exemple, sait parfaitement mordre puisqu'il a été sélectionné sur ce critère alors qu'il n'en aura nul besoin au cours de sa carrière. Cependant, selon l'officier-acheteur de l'Armée de Terre, un très bon chien de mordant est un chien courageux et équilibré, il fera un très bon chien d'olfaction s'il possède en plus une bonne aptitude à celle-ci. Selon lui, plus le chien est complet, plus il est équilibré. En effet, les chiens d'olfaction sont amenés au cours de leurs interventions à être dans les mêmes conditions de travail que les chiens de défense. **Ceci impose à tous les chiens militaires une grande part de courage, très recherchée par les acheteurs**. Un chien qui est bon en olfaction, mais mauvais en défense, n'est pas considéré comme un bon chien militaire.

Parfois, il est à noter un **changement de comportement** chez le chien au cours de son passage au transit, c'est-à-dire que le chien s'est montré très sociable lors de l'achat et se retourne contre son conducteur à partir d'une période passée au transit. Ceci pourrait être dû au fait qu'aucune discipline n'est imposée au chien, on leur demande juste de mordre et on les y encourage. En effet, les chiens sont sortis régulièrement dans le but d'améliorer leur mordant. Le caractère de certains s'affirment, ces derniers se sentent alors dominants, et peuvent se rebeller contre leur maître. Le chien est alors affecté à une partie prenante qui convient et en attendant, il est suivi par un seul maître au transit. Cela suggère peut-être ici un **problème dans l'adaptation des chiens au chenil ainsi que dans leur emploi du temps quotidien souvent porté sur l'entraînement au mordant**. Tout le travail fait lors de la sélection pour le choix de chiens équilibrés peut être remis en question après un passage par le transit lors du débouillage.

Chapitre Troisième : Existe-t-il un lien entre les troubles comportementaux observés chez les chiens d'utilité militaire et leurs modes de sélection ?

Depuis quelques années, de façon récurrente, des troubles comportementaux sont mis en évidence par les vétérinaires chargés du suivi des chiens d'utilité militaire. Ces troubles peuvent perturber le travail de l'animal ainsi que la relation entre le chien et son maître.

I. Troubles comportementaux rapportés chez les chiens d'utilité militaire

Dans le cadre du présent travail, il n'a pas été possible de déterminer la prévalence des troubles comportementaux des chiens militaires, notamment en France, mais ils existent et sont relativement fréquents car ils nous ont été rapportés par les vétérinaires et les maîtres de chien.

A. Troubles comportementaux au chenil

Les réponses comportementales et physiologiques des chiens introduits dans un chenil ont été observées par HIBY et al. (2006) afin de mettre en évidence des troubles de comportement éventuels. Trente et un Labradors mâles, âgés de onze à douze mois, ont été placés pendant dix jours dans un établissement d'entraînement militaire. Des échantillons d'urine ont été quotidiennement récoltés pour la mesure du ratio cortisol/créatinine urinaire qui permet d'évaluer l'état de stress chez le chien. Leurs comportements ont été filmés pendant trente minutes chaque jour (*Tableau 10*). La moitié des chiens n'avait aucune expérience en chenil ; en revanche l'autre moitié y a été introduite progressivement, à partir de l'âge de neuf à dix mois, grâce à un programme d'habituation.

Tableau 10 : Variables comportementales enregistrées par une caméra pendant trente minutes pour l'observation du comportement au chenil (Hiby, et al., 2006)

Classe comportementale	Variable comportementale
Liée à l'ingestion	Manger Boire Rechercher la gamelle
Activité motrice	Marcher ou courir Se dresser sur les pattes arrière Se reposer (assis ou couché) Tourner en rond ou sauter
Vocalisations	Grogner Aboyer Couiner ou pleurer
Orale	Se lécher les babines Haler
Exploration	Recherche ou manipulation d'objets, incluant jouer avec un objet (excluant la gamelle)
Autocentrée	Se toiletter et se gratter
Autres	Surpris (mouvement soudain) Lever la patte Gratter les murs, les portes et le sol

Les résultats ont suggéré que tous les chiens ont présenté des comportements de stress significatif au chenil, même si le programme d'habituation progressive a réduit le niveau de stress.

En outre, de longs séjours en chenil ont pu induire une baisse des capacités d'apprentissages dès l'âge de 6 ans chez des chiens de recherche, qui pourrait être liée à de hauts niveaux de stress comme l'a écrit HIBY (2005).

Un lien entre le niveau de bien être, notamment au chenil et les différents comportements d'agression de l'animal a également été mis en lumière par ROONEY et al. (2009).

Par ailleurs, diverses stéréotypies au chenil ont été rapportées par les vétérinaires et ont pu être observés par nous-mêmes (*Figure 29*). Elles sont décrites comme l'action de répétition, de constance ne servant pas un projet apparent par MASON (1991) ou encore comme des comportements habituellement présents lors de conflits mais qui sont par la suite observés en dehors du contexte originel HEWSON et LUESCHER (1996) (*Tableau 11*).

Tableau 11 : Désordres compulsifs du chien (Hewson & Luescher, 1996)

Stéréotypies	
Locomotrices	Poursuite de la queue Pas, cercles ou sauts stéréotypiques Fixation – regard/aboiement/regard figé/grattage Poursuite des lumières, reflets et ombres Aboiements – intenses/rythmés/difficile à interrompre Attaque de la gamelle, des objets inanimés
Hallucinations apparentes	Gober les mouches Regarder, figer le regard, surpris Regarder les étoiles/le ciel
Automutilation ou stéréotypies autocentrées	Attaquer sa queue, mutilation, mordiller/attaquer les pattes Frottement ou prurit de la face Dermatite de léchage, léchage/mâchonnement Morsure des ongles Léchage des flancs
Orales	Léchage Pica, mâchouillement de pierres Polydipsie/polyphagie Léchage des objets/propriétaires Sont inclus aussi les comportements oraux autocentrés



Figure 29 : Stéréotypie de type sauts et cercles au chenil ©

En résumé

Des états de stress ont été mis en évidence au chenil et peuvent altérer les performances du chien dans son travail ou encore induire des comportements d'agression.

Des stéréotypies y sont également fréquemment observées, elles s'expriment sous divers comportements et sont des signes d'alerte d'une atteinte du bien être animal.

B. Troubles comportementaux exprimés en dehors du chenil

Il existe des causes comportementales de réforme suggérant que certains troubles peuvent entraver le travail d'un chien d'utilité militaire.

Par ailleurs, des cas d'agressions non désirées ont été rapportés par des vétérinaires. Elles ont été étudiées au sein de l'Armée Belge en particulier.

1. Causes comportementales de réforme et d'euthanasie

Les causes de décès ou les raisons d'euthanasie des chiens d'utilité militaire aux États-Unis ont été étudiées par MOORE et al. (2001) à partir de 927 cas répertoriés entre 1993 et 1996. Les troubles comportementaux ont constitué 2% de ces cas. Les Bergers Belges semblaient présenter également plus de cas de troubles de comportement comme cause d'euthanasie que les Bergers Allemands. Ils n'explicitent malheureusement pas ces troubles.

Une étude similaire concernant les causes de réforme des chiens d'utilité militaire aux États-Unis a été effectuée par EVANS et al. (2007) à partir de 268 cas répertoriés de 2000 à 2004. Les causes comportementales de réforme ont représenté 82,3% des chiens âgés de moins de 5 ans et 14,4% de ceux âgés de 5 ans et plus. Elles ont concerné les comportements non désirés suivants : un manque de flair, une timidité importante, une agressivité soit inexistante soit démesurée, une morsure faible, etc. Or ces derniers ont un impact délétère sur les performances dans le travail. Ainsi, la cause principale de réforme des chiens de moins de 5 ans était un trouble comportemental.

2. Comportements d'agression rapportés en dehors du cadre du mordant chez le chien d'utilité militaire

Une agression peut s'exprimer dans différents contextes (hiérarchie, frustration, peur, territoire et comportement maternel, prédation)

Lorsqu'on parle d'agressivité en tant que trouble comportemental chez un chien d'utilité militaire, on retient uniquement les cas de morsure ou de menace non désirés. En effet, lorsque les comportements d'agression sont désirés et commandés au cours d'un entraînement ou d'une mission, s'ils sont contrôlés, ils ne constituent en aucun cas un trouble du comportement. Il est parfois difficile de faire la différence entre une agression réelle et une morsure accidentelle à l'entraînement par exemple. La définition d'agression non désirée prend alors tout son sens.

En France dans les Armées et dans la Gendarmerie, les agressions en dehors du cadre du mordant sont régulièrement rapportées et peuvent avoir des conséquences importantes telles que l'abandon d'opérations militaires, la réforme du chien, voire l'euthanasie comme l'a remarqué FULMER (2010).

Les cas d'accidents de morsure au sein de l'Armée Belge ont été répertoriés par HAVERBEKE et al. (2009). Ils ont au préalable interrogé 303 maîtres de chien. Un quart (26%) des chiens ont déjà mordu au moins une personne en dehors de son travail. Celle-ci fait partie du personnel militaire dans 89% des cas et les 11% restants sont des civils. Parmi les maîtres de chien, 28% ont déjà été mordus par un chien militaire qui ne leur appartenait pas. Près d'un tiers (32%) des chiens ont démontré de l'agressivité à l'approche d'un autre conducteur et 22% envers le vétérinaire. A la lumière de ces chiffres, les auteurs ont analysé 89 cas de morsures survenues entre 1996 et 2002. Parmi les 70 chiens, 14 sont récidivistes. Plus de la moitié (53%) des cas répertoriés étaient des morsures des chiens envers leurs maîtres. Ces morsures ont concerné, dans la majorité des cas, les membres et la tête. Elles se sont produites principalement au chenil, notamment lors de l'entretien, des entrées et sorties des chiens et de la distribution de la nourriture (*Figure 30*).

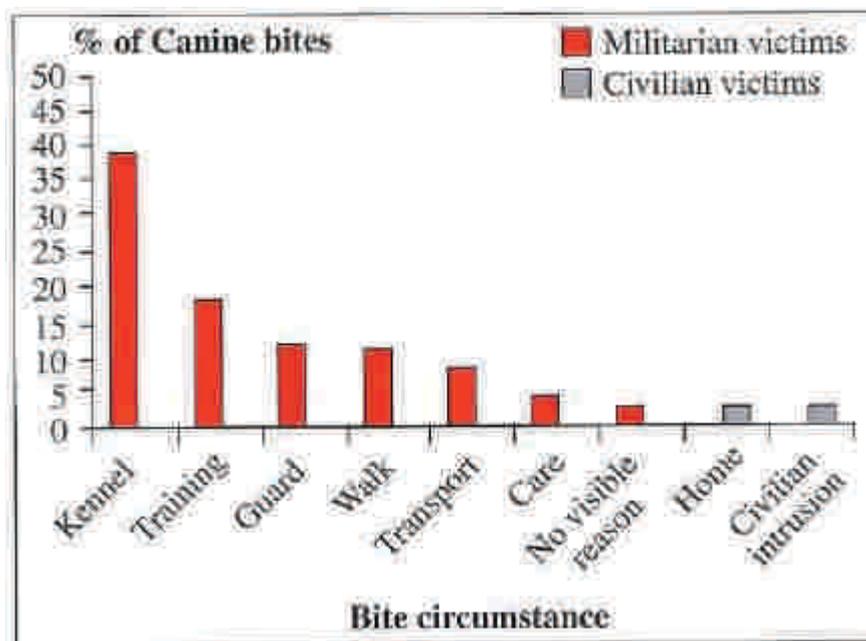


Figure 30 : Circonstances des cas de morsure (Haverbeke et al., 2009).

Notons que le petit nombre de récidivistes est biaisé par le fait qu'au sein de l'Armée Belge, des décisions d'euthanasie peuvent être prises dès la première morsure.

D'autre part, les réactions de 31 chiens d'utilité militaire à des stimuli induisant un comportement d'agression ont été observées par HAVERBEKE et al. (2010) via plusieurs tests standardisés provenant de différentes études (par exemple : NETTO et PLANTA (1997), PLANTA (2002), GODDARD et BEILHARZ (1984)...). Plus de 83% des chiens testés ont présenté un comportement agressif. Il s'agissait principalement d'agression par peur. Parmi ceux-ci, près de 78% vivaient au sein du foyer familial du maître de chien.

Lors de nos observations personnelles, deux cas nous ont semblé intéressants pour illustrer des comportements d'agressivité exacerbée.

Cas d'un Berger Belge Malinois lors d'une démonstration des tests de sélection

Il est arrivé que certains chiens, jugés sociables lors de la sélection, présentent, après quelques semaines au chenil et en débouillage, des comportements d'agression envers le conducteur (*Figure 31, Figure 32*).



Figure 31 : Tentative de manipulation du chien pour la vérification de la dentition ©



Figure 32 : Le chien démontre un comportement d'agression non désirée envers son conducteur ©

Les chiens sont sortis très régulièrement pour s'entraîner au mordant sur le terrain. Il peut s'agir soit d'un trait de personnalité qui s'exprime a posteriori, du fait de la répétition des exercices de mordant, et qui n'a pu être mis en évidence au cours des tests de sélection, soit de mauvaises conditions environnementales qui induisent des comportements d'agression, car elles ne correspondent pas aux besoins de l'animal.

*Cas de C****

C***, Berger Belge Malinois non stérilisé de trois ans appartenant à la gendarmerie, a été acquis à l'âge de 2 ans. Lors des tests de sélection, C*** a mordu sérieusement le sélectionneur au bras, aux côtes et à la main. Un autre sélectionneur a réitéré les tests 15 jours après et a entrepris l'acquisition de celui-ci. L'entraînement avec un dresseur a pu alors débuter. Quinze jours plus tard, le chien est attribué à son maître après étude des corrélations des tests du propriétaire et de l'animal. Le maître de chien avait demandé un chien malinois, de gabarit moyen et « avec du caractère ». Le premier jour du stage au sein de Gramat, C*** a mordu son maître aux bras et aux côtes. Au cours des 14 semaines de stage au centre de formation, C*** a blessé son maître et a présenté de l'agressivité envers ses congénères. Cependant, l'équipe a été déclarée apte à travailler ensemble en pistage et en mordant.

Par la suite, d'autres morsures non désirées se sont produites : envers une victime lors d'une mission de pistage, envers un suppléant et envers un joggeur lors d'une balade en forêt.

Ces comportements ont mis en évidence la nécessité d'une prise en charge par un vétérinaire comportementaliste, celle-ci a permis de rétablir un comportement normal chez cet animal et une reprise du travail opérationnel.

En résumé

Des causes comportementales font parfois l'objet de réforme ou d'euthanasie.

D'autre part, de nombreuses études ont été menées sur les cas d'agression non désirée chez les chiens d'utilité militaire de l'Armée Belge. En France, on remarque qu'aucune étude de ce genre n'est accessible et les cas d'agression non désirée ne semblent pas répertoriés auprès des vétérinaires.

II. Quelles améliorations apporter ?

Il existe des troubles comportementaux qui s'expriment chez les chiens d'utilité militaire : y a-t-il des solutions à apporter ? Nous suggérerons quatre pistes à explorer en matière d'améliorations possibles.

A. Prévention des troubles au moment de la sélection par ajouts de tests

Il pourrait être intéressant d'envisager, au moment de la sélection, la prévention de certains traits de personnalité non désirables, notamment une agressivité exacerbée et non désirée comme l'a suggéré HAVERBEKE (2010).

Il semble pertinent également de tenter de diminuer les pourcentages de réforme due à des causes comportementales en ajoutant de nouveaux critères de sélection, comme le conseillent EVANS et al. (2007). Leur étude basée sur deux groupes de chiens, les premiers issus d'une sélection à l'âge adulte, les seconds d'une sélection de chiots, a également permis de montrer que le critère d'âge est très important, car le second groupe présentent plus de cas à la réforme pour cause comportementale que le premier. En effet, une partie d'entre eux échouent à obtenir les standards élevés d'entrée au programme d'entraînement de chien d'utilité militaire.

Ces propositions avaient également été testées par les deux centres d'achat et se sont aussi révélées infructueuses et ont donc été abandonnées.

A l'instar de ces auteurs, il nous a alors semblé intéressant de suggérer l'ajout de critères de sélection (*Tableau 12* page 80) aux méthodes déjà employées en Gendarmerie et dans les Armées.

1. Concernant la sociabilité

Il serait utile de connaître le passé du chien et notamment sa période de développement comportemental entre trois semaines selon FREEDMAN et al. (1961) et douze semaines, selon SCOTT et FULLER (1965).

Comme le suggèrent certains auteurs tels que HAVERBEKE et al. (2009), il pourrait être pertinent de sélectionner des chiens pour lesquels les périodes comportementales se sont développées dans des conditions optimales. Les auteurs proposeraient même de commencer un programme d'élevage permettant de sélectionner les parents sur des traits de comportement connus pour être héréditaires.

Les centres d'achat ayant parfois déjà essayé de créer ces élevages et s'étant voués à l'échec, il conviendrait peut être d'imposer plus de règles, notamment aux fournisseurs habituels comme les rabatteurs, concernant le développement comportemental des chiots qu'ils proposeront à l'achat. Une liste de situations à rencontrer lors de la sociabilisation du chiot pourrait être rédigée par les acheteurs des Armées et de la Gendarmerie. Un suivi des chiens par les vendeurs depuis leur plus jeune âge permettrait la constitution d'un dossier permettant d'avoir déjà une idée de la sociabilité du chien. Un des obstacles à cette suggestion réside principalement dans l'aspect commercial de la transaction qui a lieu avec les rabatteurs. Ces derniers feront tout leur possible pour vendre leurs chiens aux meilleurs prix.

La détention du Certificat de Sociabilité et d'Aptitudes à l'Utilisation (CSAU) par chaque chien acheté au sein des Armées et de la Gendarmerie pourrait être par exemple un début de garantie de bonne sociabilité envers les congénères et envers l'homme. Il serait même encore plus judicieux d'adapter un test se rapprochant du CSAU et adapté aux chiens d'utilité militaire.

2. Concernant l'agressivité

Des cas d'agression non désirée de chiens d'utilité militaire ont été évalués par HAVERBEKE et al. (2009) en utilisant seize tests issus d'études différentes. Ils exposent différentes possibilités pour réduire les cas d'agression par peur chez les chiens d'utilité militaire et notamment un facteur principal : la prévention. Selon les auteurs, il est important de sélectionner des chiens de tempéraments assertif et agressif modérés et sûrs d'eux (absence de peur) pour la patrouille. Un test standardisé du tempérament serait alors utilisé.

A l'instar de ces auteurs, il pourrait être pertinent de rajouter les tests suivants :

- le testeur caresse le chien avec une main artificielle : NETTO et PLANTA (1997),
- le testeur ouvre, à plusieurs reprises, un parapluie en face du chien : NETTO et PLANTA (1997),
- le testeur tient une poupée et tente de toucher le chien avec la main de la poupée : NETTO et PLANTA (1997).

Ces tests permettraient d'évaluer l'agressivité du chien et également le contrôle de celle-ci par le conducteur.

Néanmoins, il convient ici de nuancer ces propos car l'évaluation de la validité et de la fiabilité de trois différents tests susceptibles de déclencher des comportements d'agression a été réalisée par BRÄM et al. (2008) et s'est révélée intéressante pour l'interprétation à en donner. En effet, des résultats divergents ont été obtenus à partir des trois tests suggérant ici un biais et pouvant remettre en cause la validité de ces tests.

Tableau 12 : Comparaison des tests mis en place dans les Armées et la Gendarmerie avec les tests scientifiques et propositions d'amélioration

Dimensions de tempérament	Tests actuels des Armées et de la Gendarmerie	Correspondances avec des tests standardisés	Proposition de tests supplémentaires
1. Réactivité/Excitabilité - stabilité	Observation de la réaction du chien face à la menace au bâton		Abandon du chien par le maître dans un espace boisé peuplé de mannequins WILSSON et SUNDGREN (1997) Chien tenu en laisse par un étranger en présence et en absence du conducteur CSAU
2. Peur/fimidité – Courage/confiance	Passage dans divers milieux (locaux du personnel, terrains aménagés...)	Coup de pistolet tiré à proximité du chien GODDARD et BEILHARZ (1984)	Passage avec ou sans laisse au sein d'une foule GODDARD et BEILHARZ (1984)
3. Agressivité	Attaque sur manchette de Frabo	Menace au bâton par un homme d'attaque TAN	Menace du chien lorsqu'il est attaché dans un coin NETTO et PLANTA (1997) Tentative de caresse du chien avec la main d'une poupée NETTO et PLANTA (1997) Ouverture répétée d'un parapluie face au chien NETTO et PLANTA (1997) Caresse du chien avec une main artificielle NETTO et PLANTA (1997)
4. Sociabilité – Manque d'intérêt pour les autres	Observation du comportement du chien avec son conducteur Manipulation du chien muselé par le testeur	Stimulation du chien au jeu PALESTRINI et al. (2005)	Traversée du chien en laisse au milieu d'une rangée d'hommes amicaux RUEFENACHT et al. (2002)
5. Réactivité à l'entraînement - Distraction		Distraction par d'autres chiens GODDARD et BEILHARZ (1986)	
6. Dominance - Soumission	Observation de la maîtrise du chien par le conducteur lors de la récupération de l'objet	Accueil par une personne inconnue WILSSON et SUNDGREN (1997, 1998)	
7. Niveau d'activité	Observation des chiens au chenil	Niveau d'activité motrice intensité de réaction à différents stimuli de l'environnement PAROZ et al. (2008)	

La mise en place de tests davantage standardisés paraît non seulement importante pour la comparaison entre les différents acheteurs d'un même centre d'achat ou entre les acheteurs de centres différents mais aussi pour confirmer la reproductibilité des tests. Une méthode cohérente et standardisée de sélection permettrait d'éviter les biais dus au manipulateur.

B. Milieu de vie et bien-être

Il convient ici de s'interroger sur le bien être des chiens d'utilité au cours de leur passage dans les centres de sélection.

L'observation rapprochée des chenils des deux centres (cf. **Annexe 5** : Description des chenils du CNICG et du 132e BCAT, page 121) montre qu'il existe quelques améliorations à apporter puisque les chiens y présentent certains troubles comportementaux précités, par exemple les stéréotypies. Depuis plusieurs années, le personnel des chenils et les vétérinaires tentent de plus en plus de travailler de pair dans l'élaboration d'un habitat approprié au chien d'utilité militaire.

De nombreux terrains ont été aménagés dans les deux centres afin de permettre aux maîtres de chien et personnel des chenils de détendre les chiens et de les entraîner (cf. **Annexe 6** : Description des activités en dehors du chenil à Gramat et à Suippes, page 125).

Par ailleurs, les chiens sont très rapidement habitués aux conditions de transport et aux véhicules aménagés puisqu'ils y sont, en général, confrontés dès leur plus jeune âge.

Cependant, nous remarquons que les sujets à « fort caractère » nécessitent d'être manipulés par des personnes qui présentent les compétences requises, ce qui signifie par le conducteur habituel. Or, lors des périodes de permission de ce dernier, on constate une diminution des sorties de ces animaux à cause des difficultés de manipulation.

En outre, **il ne semble exister aucune interaction sociale entre les congénères**, ce qui peut être préjudiciable à leur bien être.

Les membres de l'Union Européenne ont travaillé de pair pour l'élaboration d'une démarche d'évaluation du bien être animal en élevage de bovins, de porcs et de volailles. Ce projet se nomme Welfare Quality®. Nous avons repris les douze critères répartis en quatre principes, tirés du travail de KEELING et VEISSIER (2005), et les avons adaptés aux chiens afin de donner une évaluation personnelle du bien être animal des chiens d'utilité militaire présents sur les deux centres d'achat étudiés (**Tableau 13**).

Tableau 13 : Grille d'évaluation personnelle simplifiée du bien-être animal objectivée par nos observations non exhaustives des chiens et de leur habitat au sein du CNICG et 132^e BCAT

Principes du projet Welfare Quality [®]	Critères du projet Welfare Quality [®]	CNICG de Gramat	132 ^e BCAT de Suippes
<u>Alimentation adaptée</u>	Absence de faim prolongée	Nourriture deux fois par jour à base de croquettes	Non renseignés (mais respect des deux repas par jour)
	Absence de soif prolongée	Abreuvoirs automatiques	Abreuvoirs automatiques <i>Si chien destructeur : abreuvoir creusé dans le béton</i>
<u>Logement correct</u>	Confort de couchage	Lieu de couchage en hauteur Hygiène <i>Pas de tapis de couchage</i>	Table en hauteur Hygiène <i>Pas de tapis de couchage</i>
	Confort thermique	Partie jour extérieure/partie nuit abritée	Niche <i>Exposition aux intempéries et au froid</i>
	Espace de déplacement	9 m ² (partie jour) 9 m ² (partie nuit) Aires de détente en laisse Aires clôturées de détente sans laisse <i>Accès restreint à ces aires</i>	12 m ² Aires de détente en laisse Aires clôturées de détente sans laisse <i>Accès restreint à ces aires</i>
<u>Bonne santé</u>	Absence de blessures physiques	Chiens en bon état physique Peu de blessures visibles <i>Crocs abimés par le mordant</i>	Chiens en bon état physique Peu de blessures visibles <i>Crocs abimés par le mordant</i>
	Absence de maladie	Non renseigné	Non renseigné
	Absence de douleurs provoquées par des soins, des manipulations ou des procédures chirurgicales	Non observé dans le service vétérinaire (anesthésie pour manipulation et radiographie des hanches) <i>Technique d'étranglement par le collier pour cessation de morsure</i>	Non observé dans le service vétérinaire (anesthésie pour manipulation et radiographie des hanches) <i>Technique d'étranglement par le collier pour cessation de morsure</i>
<u>Comportement approprié</u>	Expression du comportement social normal	<i>Pas d'interaction entre congénères</i> <i>Hypostimulation cognitive en dehors des périodes de travail</i>	<i>Pas d'interaction entre congénères</i> <i>Hypostimulation cognitive en dehors des périodes de travail</i>
	Expression des autres comportements normaux	Détente et exercices Pas d'objet ludique au box	Détente et exercices Niche pour se cacher au box Pas d'objet ludique au box
	Bonne relation homme/animal	Interaction avec le maître de chien et le valet du chenil <i>Interaction très limitée avec les étrangers</i>	Interaction avec le conducteur <i>Interaction très limitée avec les étrangers</i>
	Minimiser les émotions négatives, optimiser les émotions positives	<i>Stéréotypies au box</i> <i>Agressivité relative au box</i>	Selon origines, chiens habitués au chenil <i>Stéréotypies au box</i> <i>Agressivité relative au box</i> <i>Problème de destruction au box</i>

Quelques moyens pratiques accessibles aux propriétaires ont été décrits par ROONEY et al. (2009) afin d'améliorer le bien-être des chiens :

- introduire progressivement les chiens au chenil,
- éviter de laisser les chiens seuls pendant de longues périodes,
- créer une certaine routine prédictible par le chien,
- appairer les chiens dans les box,
- prévoir du temps libre pour que les chiens puissent se défouler seuls ou par deux,
- ne pas oublier de considérer le confort dans les véhicules de transport,
- introduire les changements de régime alimentaire progressivement,
- rendre le chenil plus intéressant et plus confortable (en ajoutant des plateformes de couchage, des jouets ou os à mâcher, des Kongs® remplis de nourriture adaptée)...

Un enrichissement correctement géré peut être introduit dans le milieu de vie des chiens d'utilité sans générer d'effets délétères sur les capacités de travail, la santé ou le comportement, selon GAINES et al. (2008). Pour cela, un assistant du chenil a donc placé quotidiennement, le soir, un Kong® remplis de biscuits trempés de jus de viande dans les différents box et l'a retiré chaque matin. C'est ainsi qu'ils ont infirmé des croyances ancrées chez les maîtres de chien :

- l'accès à toute forme d'enrichissement du chenil pourrait diminuer la motivation du chien à jouer pendant l'entraînement, et ainsi affaiblirait ses capacités de travail,
- les enrichissements nombreux et non contrôlés du box pourraient augmenter les manifestations de comportement d'agression envers les assistants de chenil et les maîtres de chien au sein du box,
- le mâchonnement et la destruction des objets pourraient induire des problèmes de santé.

D'autre part, il peut être utile, lorsqu'un animal fait preuve de stéréotypies, de créer une certaine routine des activités quotidiennes afin de donner « l'impression d'ordre » comme l'ont suggéré GAINES et al. (2008). Cette routine devrait inclure plusieurs moments d'exercices physiques, des opportunités d'interagir avec d'autres chiens, plusieurs repas par jour à des moments réguliers, des sessions de jeux régulières, des moments avec le propriétaire...

C. Amélioration de la relation chien/maître

L'importance de procurer de nombreuses interactions des chiens avec leurs maîtres et avec les assistants du chenil (récompenses alimentaires, balades, jeux, toilettage ou caresses...) est soulignée dans l'étude de ROONEY et al. (2009).

Plusieurs causes aux accidents de morsure ont été suggérées par HAVERBEKE et al. (2009), notamment une déficience de la relation entre le maître et son chien.

Les effets du logement au domicile du maître de chien et la pratique d'un sport avec celui-ci sont, d'après LEFEBVRE et al. (2007), fortement impliqués dans l'amélioration de la relation chien/maître de chien.

Une évaluation standardisée d'HAVERBEKE et al. (2008), incluant des exercices d'obéissance et de défense, a été conduite avec 33 équipes cynophiles de l'Armée belge. Cette étude a identifié les différents stimuli appétitifs ou aversifs utilisés au cours de l'entraînement.

Les stimuli positifs utilisés par les maîtres de chien sont d'abord les stimuli tactiles (caresses, tapotements), puis les encouragements oraux, le jouet et enfin la nourriture. Les stimuli aversifs ont été en premier la tension sur la laisse, puis la suspension du chien par le collier, la réprimande orale et enfin le coup. Les maîtres de chien ont récompensé les exercices corrects d'obéissance et de protection dans 67% des cas alors qu'ils ont puni davantage les exercices incorrects de défense (80% des cas) que ceux d'obéissance (60% des cas).

Les auteurs ont alors proposé que les équipes cynophiles s'entraînent plus régulièrement et mettent peut être en place un nouveau système de travail basé sur l'utilisation de plus de méthodes positives, sur l'augmentation de la fréquence des entraînements, sur l'élaboration d'une liste de principes d'entraînement et sur l'amélioration de la relation du maître de chien avec son chien.

L'étude précédente a été poursuivie par HAVERBEKE et al. (2010) qui ont évalué deux groupes de chiens d'utilité militaire (l'un ayant suivi les méthodes courantes d'entraînement des chiens de défense de l'Armée belge et l'autre ayant suivi un nouveau programme d'entraînement). Ce dernier nommé HFTP (Human Familiarization and Training Program) comportait six heures d'entraînement par semaine (contact et entraînement quotidien) et était basé principalement sur :

- des méthodes positives,
- plus d'interactions avec l'homme,
- plus de travail avec les chiens joueurs ou sociables qui ont présenté une légère crainte de l'homme,
- un cours théorique pour les maîtres de chien,
- un manuel,
- une période dédiée à la familiarisation avec le chien.

Ainsi, l'étude a montré que les chiens ayant suivi le nouveau programme, ont obtenu de meilleurs résultats dans la réalisation des différents exercices que ceux du premier groupe. Les auteurs ont suggéré que même si les chiens sont génétiquement prédisposés à la reconnaissance des signaux de communication humains, cette aptitude n'explique pas, à elle seule, les performances des chiens et leurs interactions avec les hommes.

Enfin, ces études encouragent un entraînement régulier des chiens combiné à des interactions positives avec le maître de chien ceci dans le but d'augmenter les performances de l'équipe cynophile.

D. Enregistrement des cas de troubles comportementaux et gestion en collaboration avec un vétérinaire

Les cas de morsures non désirées ne seraient pas tous déclarés comme l'affirment HAVERBEKE et al. (2009) ; et pourtant leur impact financier (hospitalisation, invalidité au travail...) n'est pas des moindres. Les auteurs proposent dans la même étude que les cas de peur ou d'agression par peur au cours d'opérations militaires soient gérés par une thérapie comportementale, voire si nécessaire en combinaison avec un traitement pharmacologique.

Il paraît important de répertorier les cas de troubles comportementaux comme la peur ou l'agression auprès des vétérinaires dans le cadre du suivi de l'animal comme le suggère HAVERBEKE et al. (2009). Un travail de collaboration devrait ainsi être établi entre les vétérinaires, les maîtres de chien et les acheteurs afin de définir les cas à déclarer et de pouvoir mettre en place des solutions dès l'apparition d'un trouble du comportement.

Les Ministères d'Intérieur et de la Défense imposent que le chien d'utilité militaire soit exclusivement suivi par des vétérinaires militaires hormis en cas d'urgence portant atteinte à la survie de l'animal. Il serait alors judicieux que certains vétérinaires militaires suivent des cours de comportement dispensés par les organismes de formation continue comme lors de congrès tels que l'AFVAC (Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie), voire que quelques uns détiennent un diplôme de vétérinaire comportementaliste, ou encore que les relations avec les vétérinaires comportementalistes du civil soient facilitées.

L'exemple de C***, précédemment cité, nous a montré qu'un animal présentant une pathologie comportementale peut être pris en charge par un traitement vétérinaire et ainsi reprendre une carrière de chien d'utilité.

D'autres auteurs, comme GALAC et al. (1997), ont étudié les effets d'une thérapie comportementale sur des chiens souffrant d'hyperagressivité, par peur par exemple. Le traitement consiste à :

- éviter les stimuli déclencheurs de l'agression par peur,
- optimiser la communication avec le maître,
- adapter les menaces de punitions selon la réponse du chien,
- utiliser le collier chaîne et la laisse sur une période définie.

Une amélioration des comportements d'agression par peur a été mise en évidence dans 75% des cas.

En résumé

Ainsi, les quatre pistes d'améliorations sont :

- **l'ajout de tests de sélection**, notamment concernant l'agressivité et la sociabilité,
- **l'enrichissement du milieu de vie**,
- **l'amélioration de la relation entre le chien et son conducteur**,
- **l'enregistrement de ces troubles comportementaux** auprès des vétérinaires et la collaboration avec ces derniers.

CONCLUSION

Les Armées et la Gendarmerie ont besoin de chiens pour leurs opérations militaires. Ces chiens doivent posséder certains traits de personnalité pour répondre au mieux aux missions qui leur sont confiées ; à savoir, une témérité à toute épreuve, un esprit joueur et possessif afin d'être toujours motivé dans la recherche d'un objet ou d'une personne, une sociabilité satisfaisante à l'homme, une agressivité contrôlable afin d'attaquer sans faille sur l'ordre de son maître lorsque la situation le requiert et un caractère assertif (autrement appelé « fort caractère ») ; cette dernière qualité est particulièrement appréciée car elle permettrait d'obtenir des chiens opérationnels pour les missions les plus difficiles et notamment les opérations extérieures). L'instauration des centres d'achat a permis de mettre en place des tests de plus en plus complets et de recruter et former des centaines de chiens chaque année.

En outre, nous avons pu observer que la sélection porte principalement sur des exercices de mordant. C'est au travers de ces exercices que l'acheteur peut mettre en évidence ou non les qualités requises précitées. Il est certain que la sélection est une première étape indispensable à l'achat des chiens au profit des Armées et de la Gendarmerie.

Dans ces deux centres, après leur sélection, les chiens sont « débourrés » et placés dans un chenil avant d'être attribué à un maître de chien. Cette deuxième étape nécessite également une attention particulière quant aux conditions d'hébergement et d'interaction avec le conducteur rencontrés au cours de cette période.

Des troubles comportementaux étant, de manière récurrente, mis en évidence chez ces chiens militaires, il nous a alors semblé pertinent de nous interroger sur les méthodes à envisager pour limiter l'apparition et le développement de ces troubles. Quatre pistes nous ont semblé intéressantes à proposer.

1. **Tests de sélection** : dans la mesure où ces tests sont peu standardisés et sont tributaires des personnes qui les réalisent ou du centre d'achat dans lequel ils se déroulent, à l'instar d'autres auteurs comme HAVERBEKE et al. (2009), nous avons suggéré de standardiser ces tests de sélection et d'ajouter quelques tests de tempérament. Cela permettrait de mettre en évidence certains traits indésirables (telle qu'une agressivité exacerbée) et de sélectionner d'autres traits, qui sont cette fois, recherchés chez les chiens d'utilité militaire (comme une sociabilité à l'homme par exemple).
2. **Conditions environnementales** : au centre d'achat, lors des périodes de débouillage mais aussi par la suite, comme HIBY (2005) l'a montré, l'environnement influe sur les capacités d'apprentissage et sur le bien être de l'animal.
3. **Qualité de la relation du chien avec son maître** : comme HAVERBEKE et al. (2010) l'ont montré, la qualité de la relation entre le chien et son maître influence les performances de l'animal. Ainsi, quelques améliorations peuvent être apportées en privilégiant par exemple certains moments d'interaction (méthodes d'entraînement basées sur des récompenses et punitions justes et appropriées, exercice d'un sport entre le chien et son maître, augmentation du temps passé en équipe...).

4. **Détection précoce** des troubles comportementaux auprès des vétérinaires afin de mettre en place rapidement des solutions et un suivi avec ceux-ci.

Nous avons pu constater, au travers de cette thèse, l'importance du dialogue entre les différents acteurs de l'achat des chiens d'utilité militaire, de l'acheteur au maître de chien, en passant par le vétérinaire, le personnel du chenil, les rabatteurs et particuliers proposant les chiens, ainsi que le chef de corps. Ceux-ci doivent travailler ensemble afin de constituer la meilleure équipe cynophile apte à affronter les missions qu'elle se verra affectée et susceptible d'être actualisée à tout moment. C'est pourquoi, nous terminerons en proposant l'élaboration d'un carnet de suivi du chien depuis sa sélection, voire si possible depuis son plus jeune âge, jusqu'à sa réforme. Celui-ci comprendrait les résultats aux différents tests de sélection, l'adaptation du chien au mode de vie militaire, les progrès et performances lors des entraînements et missions, les signes ou expressions de comportements non désirés, les traitements mis alors en place et leurs conséquences et enfin la cause de réforme. Ce carnet serait au cœur du dialogue impliquant tous les acteurs et permettrait de détecter précocement les troubles comportementaux afin d'agir rapidement et de manière concertée pour permettre à nouveau à l'équipe cynophile de travailler dans des conditions optimales.

Thèse de Mme Marjorie JAILLOUX

Le Professeur responsable

VetAgro Sup campus vétérinaire
Département des Animaux de Compagnie
Médecine Interne
Dipl. E.C.V.I.M. (C.A.)

Le Directeur général

VetAgro Sup
Par délégation
Pr F. Grain - DE
VetAgro Sup
Campus Vétérinaire

Le Président de la thèse


Gilles ROYE

Vu et permis d'imprimer

17 OCT. 2012

Lyon, le

Pour le Président de l'Université,

Le Président du Comité de Coordination des Etudes Médicales,

Professeur F.N. GILLY



BIBLIOGRAPHIE

Adet. (2010, Juin 11). *Photos Doberman*. Consulté le Octobre 31, 2012, sur <http://www.varbak.com/photode/photos-doberman-1>

Belyaev, D. (1979). Destabilizing selection as a factor in domestication. *Journal of Heredity*, 70, pp. 301-308.

Berger, G. (1952). *Traité pratique d'analyse du caractère*. Paris: Presses universitaires de France, 272 p.

Blancher, M. (2010). *Le médecin du secours en montagne face aux victimes d'avalanches*. Consulté le mars 10, 2012, sur Site de l'ANENA: www.anena.org/quels_risques/accidentologie/medecin_secours_victime_avalanche.html

Bräm, M., Doherr, M., Lehmann, D., Mills, D., & Steiger, A. (2008). Evaluating aggressive behavior in dogs : a comparison of 3 tests. *Journal of Veterinary Behavior : Clinical Applications and Research*, 3 (4), 152-160.

Braun, N., & Destailleur, L. (s.d.). *TAN*. Consulté le mai 2011, sur Site des Chiens de Race: <http://www.chiensderace.com/doc/manifestations/tan.php>

Breard, S. (s.d.). *132ème Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre*. Consulté le avril 2012, sur Site du Ministère de la Défense: <http://www.defense.gouv.fr/terre/presentation/organisation-des-forces/infanterie/132e-bataillon-cynophile-de-l-armee-de-terre>

Campbell, W. (1972). A behavior test for puppy selection. *Modern Veterinary Practice*, 12, 29-33.

Carere, C., & Eens, M. (2005). Unravelling animal personalities : how and why individual consistently differ. *Behaviour*, 142, 1149-1157.

Catell, R., & Korth, B. (1973). The isolation of temperament dimensions in dogs. *Behavioral Biology*, 9 (1), 15-30.

Cendrier, P. (2003). *Des chiens et des hommes*. Publibook, 202 p.

Chassaing, J. (s.d.). *CNICG*. Consulté le avril 2012, sur Site du Ministère de l'Intérieur: <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/cegn/Autres-pages/Centres/Centre-national-d-instruction-cynophile-de-la-gendarmerie-CNICG>

Coppinger, R., & Coppinger, L. (2001). *Dogs : a stratling new understanding of canine origin, behavior and evolution*. Chicago: Chicago University Press.

Darwin. (1871). *The Descent of Man and Selection in Relation to sex*. London: John Murray, Albemarle Street.

Darwin, C. (1859). *On the Origin of the Species : by means of natural selection, or preservation of favoured races in the struggle for life*. London: John Murray, Albemarle Street.

Evans, R., Herbold, J., Bradshaw, B., & Moore, G. (2007). Causes for discharge of military working dogs from service : 208 cases (2000-2004). *Journal of American Veterinary Medical Association* , 231 (8), 1215-1120.

FCI. (2012). Consulté le août 25, 2012, sur Site de la Fédération Cynologique: <http://www.fci.be/default.aspx>

Freedman, D., King, J., & Elliot, O. (1961). Critical period in the social development of dogs. *Science* , 133, 1016-1017.

Fulmer, A. (2010). Decreasing undesired aggression in military working dogs and improving their welfare.

Gaines, A., Rooney, N., & Bradshaw, J. (2008). The effect of feeding enrichment upon reported working ability and behavior of kenneled working dogs. *Journal of Forensic Sciences* , 53 (6), 1400-1404.

Galac, S., & Knol, B. (1997). Fear-motivated aggression in dogs : patient characteristic, diagnosis and therapy. *Animal Welfare* , 6, 9-15.

Glowa, J., Geyer, M., Gold, P., & Sternberg, E. (1992). Differential startle amplitude and corticosterone response in rats. *Neuroendocrinology* , 56, pp. 719-723.

Goddard, M., & Beilharz, R. (1986). Early prediction of adult behaviour in potential guide dogs. *Applied Animal Behaviour Science* , 15, 247-260.

Goddard, M., & Beilharz, R. (1984). Individual variation in agonistic behaviour in dogs. *Animal Behaviour* , 33 (4), pp. 1338-1342.

Goldsmith, H., Buss, A., Plomin, R., & al. (1987). Roundtable : what is temperament ? Four approaches. *Child Development* , 58, 505-529.

Goodloe, L., & Borchelt, P. (1998). Companion dog temperament traits. *Journal of Applied Animal Welfare Science* , 1 (4), pp. 303-338.

Gosling, S., & John, P. (1999). *Personality dimensions in nonhuman animals : a cross-species review*. Berkeley: Institute of Personality and Social Research, University of California.

Grandin, T., Deesing, M., Price, E., Boissy, A., Chenoweth, P., Landaeta-Hernandez, A., et al. (1998). *Genetics and the behavior of domestic animals*. Academic Press.

Hart, B. (1985). Analyzing breed and gender differences in behaviour. Dans J. Serpell (Éd.), *The Domestic Dog : its Evolution, Behaviour and Interaction with People* (pp. 65-78). Cambridge: Cambridge University Press.

Hart, B., & Miller, M. (1985). Behavioral profiles of dog breeds. *Journal of American Veterinary Medical Association* , pp. 1175-1180.

Haverbeke, A., De Smet, A., Depiereux, E., Giffroy, J.-M., & Diederich, C. (2009). Assessing undesired aggression in military working dogs. *Applied Animal Behaviour Science* , 117, 55-62.

Haverbeke, A., Laporte, B., Depiereux, E., & Giffroy, J.-M. D. (2008). Training methods of military working dog handlers and their effects on the team's performances. *Applied Animal Behaviour Science*, *113*, 110-122.

Haverbeke, A., Messaoudi, F., Depiereux, E., Stevens, M., Giffroy, J.-M., & Diederich, C. (2010). Efficiency of working dogs undergoing a new Human Familiarization and Training program. *Journal of Veterinary Behavior*, *5*, 112-119.

Hewson, C., & Luescher, U. (1996). Compulsive disorders in dogs. Dans V. Voith, & P. Borchelt (Éd.), *Companion Animal Behavior*. Philadelphia: Veterinary Learning Systems.

Hiby, E. (2005). The welfare of kennelled domestic dogs. PhD Thesis, University of Bristol.

Hiby, E., Rooney, N., & Bradshaw, J. (2006). Behavioural and physiological responses of dogs entering re-homing kennels. *Physiology and behavior*, *89*, 385-391.

Humphrey, E. (1934). 'Mental tests' for shepherd dogs. *Journal of Heredity*, *25*, 129-135.

James, W. (1951). Social organization among dogs of different temperaments, terrier and beagles reared together. *Journal of Comparative and Physiological Psychology*, *44*, 71-77.

Jones, A., & Gosling, S. (2005). Temperament and personality in dogs (*Canis familiaris*): A review and evaluation of past research. *Applied Animal Behaviour Science*, *95*, pp. 1-53.

Keeling, I., & Veissier, I. (2005). Developing a monitoring system to assess welfare quality in cattle, pigs and chickens. *Science and Society improving animal welfare*.

King, T., Hemsworth, P., & Coleman, G. (2003). Fear of novel and startling stimuli in domestic dogs. *Applied Animal Behaviour Science*, *82*, 45-64.

Ledger, R., & Baxter, M. (1996). The development of a validated test to assess the temperament of dogs in a rescue shelter. Dans H. Duncan, T. Widowski, & D. Haley (Éd.), *Proceeding of the 30th International Congress of the I.S.A.E.* (p. 111). Guelph: Campbell, Center for the study animal welfare.

Lefebvre, D., Diederich, C., Delcourt, M., & Giffroy, J.-M. (2007). The quality of the relation between handler and military dogs influences efficiency and welfare of dogs. *Applied Animal Behaviour Science*, *104*, 49-60.

Legigan. (2010, Septembre 15). *Mes Bergers*. Consulté le Octobre 31, 2012, sur <http://morganelegigan.blogspot.fr/>

Leodie. (2008). *Husky et Berger Allemand*. Consulté le octobre 31, 2012, sur <http://leodie.cowblog.fr/husky-et-berger-allemand-2645459.html>

Mason, G. (1991). Stereotypies : A critical review. *Animal Behavior*, *41*, 1015-1037.

Miklosi, A. (2007). *Dog Behaviour, Evolution and Cognition*. Oxford: Oxford University Press, 276 p.

Moore, G., Burkman, K., Carter, M., & Peterson, M. (2001). Causes of death or reasons for euthanasia in military working dogs : 927 cases (1993-1996). *Journal of American Veterinary Medical Association* , 219 (2), 209-214.

Moulin, P. (s.d.). *CSAU*. Consulté le mai 2011, sur Site du Chien: <http://www.chien.com/general/education/divers/csau.html>

Netto, W., & Planta, D. (1997). Behavioural testing for aggression in domestic dog. *Applied Animal Behaviour Science* , 52, 243-263.

Palestrini, C., Previde, E., Spiezo, C., & Verga, M. (2005). Heart rate and behavioural responses of dogs in the Ainsworth strange situation : a pilot study. *Applied Animal Behaviour Science* , 94, pp. 75-88.

Paroz, C., Gebhardt, S., & Steiger, A. (2008). Reliability and validity of behavior tests in Hovawart dogs. *Applied Animal Behaviour Science* , 115, 67-81.

Pavlov, I. (1995). *Psychopathology and Psychiatry*. New Jersey: Transactions.

Planta, D. (2002). Testing dogs for aggressive biting behaviour and fear behaviour for breeding purposes. *Centennial Conference Dutch Kennel Club*. Amsterdam: Dutch Kennel Club.

Queinnec, G. (1994). *Analyse du caractère. Le comportement social du chien*. Nantes: Société Francophone de cynotechnie.

Reuterwall, C., & Ryman, N. (1973). An estimate of the magnitude of additive genetic variation of some mental characters in Alsatian dogs. *Hereditas* , 73, pp. 277-284.

Rooney, N., Gaines, S., & Hiby, E. (2009). A practitioner's guide to working dog welfare. *Journal of Veterinary Behavior* , 4, 127-134.

Ruefenacht, S., Gebhardt-Heinrich, S., Miyake, T., & Gaillard, C. (2002). A behaviour test on German Shepherd dogs : heritability of seven different traits. *Applied Animal Behaviour Science* , 79, 113-132.

Scott, J., & Fuller, J. (1965). *Genetics and the social behavior of the dog*. Chicago: The University of Chicago Press .

Serpell, J. (s.d.). Consulté le avril 2011, sur C-BARQ site: <http://vetapps.vet.upenn.edu/cbarq/index.cfm>

Serpell, J., & Hsu, Y. (2001). Development and validation of a novel method for evaluating behavior and temperament in guide dogs. *Applied Animal Behaviour Science* , 72, pp. 347-364.

Slabbert, J., & Odendaal, J. (1999). Early prediction of adult police dog efficiency : a longitudinal study. *Applied Animal Behaviour Science* , 79, 269-288.

Svartberg, K. (2006). Breed-typical behavior in dogs - Historical remnants or recent constructs ? *Applied Animal Behaviour Science* , 96, pp. 293-313.

Svartberg, K., & Forkman, B. (2002). Personality traits in the domestic dog (*Canis familiaris*). *Applied Animal Behaviour Science* , 79, 133-155.

Vas, J., Topal, J., Gavsi, M., Miklosi, A., & Csayni, V. (2005). A friend or an enemy ? Dogs' reaction to an unfamiliar person showing behavioural cues of threat and friendliness at different times. *Applied Animal Behaviour science* , 94, 99-115.

Vastrade, F. (1994). La socialisation du chiot et son évaluation. *Le comportement social du chien*. 29, pp. 371-392. Nantes: Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes.

Wilsson, E., & Sundgren, P. (1997). The use of a behavioural test for the selection of dogs for service and breeding. I : method of testing and evaluating test results in the adult dog, demands on different kinds of service dogs, sex and breed difference. *Applied Animal Behaviour Science* , 53, 279-295.

Wilsson, E., & Sundgren, P.-E. (1998). Behaviour test for eight-week old puppies-heritabilities of tested behaviour traits and its correspondence to later behaviour. *Applied Animal Behaviour Science* , 58, 151-162.

Wolf. (2009, Septembre 13). *Berger Belge Malinois*. Consulté le Octobre 31, 2012, sur <http://www.siscowolfdogcenter.centerblog.net/30-berger-belge-malinois>

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire d'analyse caractérologique de Gaston BERGER (1952) à destination des stagiaires

1°)	Prenez-vous très à cœur de petites choses donc vous savez qu'elles sont sans importance ? Êtes-vous parfois bouleversé par des riens ? Ou n'êtes-vous troublé que par des événements graves ?	1 9
2°)	Vous occupez-vous avec activité pendant vos heures de loisir ? (Etudes à côté. action sociale. bricolage, travaux manuels et généralement tout travail non imposé) Ou en profitez-vous pour prendre vos aises ? Ou restez-vous de longs moments à ne rien faire, à rêver ou simplement à vous distraire (lecture d'agrément, radio, etc.) ?	9 5 1
3°)	Êtes-vous souvent guidé, dans votre action, par l'idée d'un avenir éloigné (épargner pour la vieillesse, amasser des matériaux : pour un travail de longue haleine) ou par les conséquences lointaines que vos actes peuvent avoir ? Ou vous intéressez-vous surtout aux résultats immédiats ?	9 1
4°)	Êtes-vous pris tout entier par ce que vous faites, au point de devenir insensible à ce qui se passe autour de vous ? Ou vous est-il facile de faire ce que vous avez à faire en continuant à suivre ce qui se passe autour de vous ?	1 9
5°)	Êtes-vous combatif ? Recherchez-vous la compétition, la lutte ? Ou redoutez-vous les combats et les disputes ? Aimez-vous mieux céder d'avance (au moins en apparence) que de faire naître l'occasion d'un conflit ?	9 1
6°)	Êtes-vous très ambitieux ? (Désir ardent d'accroître votre fortune, votre situation, vos connaissances, votre puissance, etc.) Ou êtes-vous modérément sensible à ces accroissements et estimez-vous que tout cela ne vaut pas la peine qu'on s'épuise à la poursuivre ?	9 1
7°)	Êtes-vous très attentif à la qualité de vos sensations ? Êtes-vous vivement intéressé par les formes, les couleurs, les sons, les goûts en eux-mêmes ? Ou les formes sensibles ne sont-elles pour vous que des "renseignements" sur la nature des objets (par exemple, vous vous intéressez au sens des paroles entendues sans prêter grande attention au timbre des voix, à l'UTILITE d'un objet plus qu'à sa couleur, etc.) ?	9 1
8°)	Vous attendrissez-vous facilement sur le sort des autres ? Ou restez-vous calme, même lorsque vous cherchez à les aider affectivement ?	9 1
9°)	Vous arrive-t-il souvent de chercher à résoudre des problèmes dépourvus de toute application pratique ? Ou n'êtes-vous intéressé que par les résultats positifs et vous détournez-vous de ce qui ne conduit à rien ?	9 1
11°)	Vous enthousiasmez-vous ou vous indignez-vous aisément ? Ou acceptez-vous tranquillement les choses comme elles sont ?	9 1
12°)	Vous faut-il fournir un effort pénible pour passer de l'idée à l'acte, de la décision à l'exécution ? Ou exécutez-vous immédiatement et sans difficulté ce que vous avez décidé ?	1 9
13°)	Envisagez-vous tout "ce qui peut arriver" et vous y préparez-vous soigneusement ? (équipement minutieux, étude des itinéraires, prévision des incidents possibles, etc.) ? Ou vous remettez-vous à l'inspiration du moment ?	9 1
14°)	Attachez-vous une grande importance à la précision ? Aimez-vous les idées nettes, les missions bien définies ? Ou vous plaisez-vous à ce qui est vague, indéterminé, à ce qui vaut par les "nuances" ?	1 9
15°)	Avez-vous plaisir à commander, même vous faut contraindre les autres à obéir et forcer leur obéissance ? Ou répugnez-vous à IMPOSER aux autres votre volonté, préférant manœuvrer ou séduire ?	9 1
16°)	Prêtez-vous volontiers vos livres, vos outils, vos instruments ? Ou n'aimez-vous pas prêter vos affaires ?	1 9
17°)	Attachez-vous beaucoup d'importance à ce que vous mangez ? Mangez-vous lentement en savourant ? Êtes-vous gourmet ? Ou mangez-vous sans y prêter grande attention, "pour vous nourrir" ?	9 1
18°)	Considérez-vous les sentiments des autres comme plus importants que les actes qu'ils accomplissent ? Ou pensez-vous, au contraire, que ce qui compte vraiment ce sont les actes, les résultats ?	9 1
19°)	Préférez-vous les distractions qui ont un caractère intellectuel (étude, discussions d'idées, jeux de réflexion comme les échecs, etc.) ? Ou des distractions d'un autre ordre : physiques (sports, excursions), sociales (visites, réunions diverses) ou sentimentales (lectures romanesques, musique) ?	9 1
21°)	Êtes-vous susceptible ? Êtes-vous facilement et profondément blessé par une critique un peu vive, une remarque désobligeante ou moqueuse ? Ou supportez-vous la critique sans être blessé ?	9 1
22°)	Vous découragez-vous facilement devant les difficultés ou devant une tâche qui s'avère trop fatigante ? Ou êtes-vous, au contraire, stimulé par les difficultés et excité par l'idée de l'effort à fournir ?	1 9
23°)	Avez-vous des principes stricts auxquels vous cherchez à vous conformer ? Ou préférez-vous vous adapter aux circonstances avec souplesse ?	9 1
24°)	Repoussez-vous vivement et instinctivement tout ce qui vient vous déranger dans l'occupation à laquelle vous vous consacrez ? Vous irritez-vous contre toute diversion ? Ou accueillez-vous ces perturbations sans vous irriter, et en n'y réagissant que mollement ?	1 9
25°)	Êtes-vous très aimable, très prévenant, cherchez-vous à charmer, à séduire ceux qui vous approchent ? Ou les traitez-vous avec simplicité, voire avec une certaine rudesse ?	1 9

26°)	Avez-vous le sentiment du prix du temps ? Faites-vous dans la hâte ce que vous avez à faire pour passer rapidement à autre chose ? Ou êtes-vous peu sensible à la valeur propre du temps et attachez-vous peu d'importance aux notions de VITESSE et de RENDEMENT (Maximum de chose faites dans le minimum de temps) ?	9 1
27°)	Vous intéressez-vous à la préparation des plats, aux "recettes" de cuisine ? Ou y êtes-vous indifférent (ne voyant par exemple dans les recettes, si votre fonction vous oblige à vous en occuper, que des moyens de faire plaisir à d'autres ou de réussir rapidement et sûrement une préparation) ?	9 1
28°)	Aimez-vous les animaux comme des êtres ayant une personnalité, en vous inquiétant de ce qu'ils sentent ? Ou sans leur faire du mal, les considérez-vous comme du bétail, du cheptel, c'est-à-dire un peu comme des choses ?	9 1
29°)	Pensez-vous qu'il y ait des mystères à respecter et que dans certains domaines la raison doit céder la place et renoncer à poursuivre sa recherche ? Ou pensez-vous que ce respect du mystère est, au contraire, un manque d'honnêteté intellectuelle et, en quelque sorte, un "pêché contre l'esprit" ?	1 9
31°)	Êtes-vous facilement troublé par un évènement imprévu ? Sursautez-vous quand on vous appelle brusquement ? palissez-vous au rougissez-vous facilement ? Ou êtes-vous difficile à troubler ?	9 1
32°)	Aimez-vous rêver, soit au passé qui n'est plus, soit à l'avenir qui pourrait être, soit au pur imaginaire ? Ou préférez-vous agir ou moins faire des projets précis qui PREPARENT REELLEMENT l'avenir ?	1 9
33°)	Êtes-vous constant dans vos desseins ? Achevez-vous toujours ce que vous avez commencé ? Ou abandonnez-vous souvent une tâche avant qu'elle ne soit terminée (commençant tout, ne finissant rien) ?	9 1
34°)	Avez-vous besoin d'analyser pour comprendre ? Est-ce que c'est en descendant aux détails que la démonstration, la machine, le procédé qui vous intéressent vous deviennent intelligibles ? Ou vous suffit-il de saisir l'ensemble ?	1 9
35°)	Adoptez-vous spontanément les manières de gens au milieu desquels vous avez à vivre ? Ou conservez-vous dans tous les milieux vos manières habituelles ?	1 9
36°)	Êtes-vous jaloux dans vos affections, dans vos amitiés ? Ou êtes-vous peu accessible à la jalousie ?	9 1
37°)	Trouvez-vous beaucoup d'intérêt aux sensations tactiles ? Le contact de la soie, de la fourrure, du velours est-il, pour vous, la source d'émotions vives (agréables ou désagréables, peu importe ici) ? Ou attachez-vous peu d'intérêt à ces sortes de sensations ?	9 1
38°)	Les autres vous intéressent-ils essentiellement par rapport à ce que vous désirez vous-même accomplir ? Les considérez-vous comme des instruments à utiliser ou des obstacles à écarter ? Ou au contraire, est-ce vous qui entrez dans leurs vues, en oubliant les vôtres, éprouvant, par sympathie, ce qu'ils sentent et cherchant à les servir plus qu'à vous servir d'eux ?	1 9
39°)	Êtes-vous plus intéressé par les faits concrets ? Ou par les idées et les théories ?	1 9
41°)	Vous échauffez-vous en parlant ? Elevez-vous la voix dans la conversation ? Eprenez-vous le besoin d'employer des termes violents ou des mots très expressifs ? Ou parlez-vous sans hâte de façon calme, posée ?	9 1
42°)	Faites-vous ce que vous avez à faire tout de suite et sans qu'il vous en coûte beaucoup ? (Ecrire une lettre, régler une affaire, etc.) Ou êtes-vous porté à différer, à renvoyer ?	9 1
43°)	Êtes-vous constant dans vos sympathies (continuez-vous vos amitiés d'enfance, fréquentez-vous régulièrement les mêmes personnes, les mêmes groupes) ? Ou changez-vous souvent d'amis (cessant par exemple, sans raison grave, de voir des gens que vous fréquentez) ?	9 1
44°)	Êtes-vous ponctuel, arrivant même parfois en avance pour ne pas manquer un rendez-vous ? Ou arrivez-vous fréquemment en retard ?	1 9
45°)	Pratiquez-vous ou aimeriez-vous pratiquer des exercices ou des sports violents ? Ou auriez-vous de la répugnance à les pratiquer ?	9 1
46°)	Êtes-vous très ardent à faire valoir vos droits, à revendiquer ce qui vous est dû ? Ou détestez-vous réclamer et abandonnez-vous facilement ce que vous pourriez revendiquer ?	9 1
47°)	Aimez-vous vous regarder dans une glace pour y étudier vos expressions ? Surveillez-vous vos gestes, le ton de votre voix ? Ou cela vous intéresse-t-il médiocrement ?	9 1
48°)	Vous attachez-vous à vos collaborateurs, à vos serviteurs, à vos camarades de travail au point de continuer vos relations, même lorsque celles-ci vous sent nettement défavorables (ne pas renvoyer un domestique négligent, un employé médiocre) ? Ou n'hésitez-vous pas à consommer ces séparations utiles (remplacer un collaborateur, changer de fréquentation)	9 1
49°)	Parmi les romans, préférez-vous ceux où il "se passe" quelque chose et où tous les événements sont racontés en détail ? Ou ceux qui permettent de saisir le jeu des mécanismes psychologiques, ou valeur d'une idée philosophique (morale, sociale, etc.) ?	1 9
51°)	Êtes-vous angoissé devant une tâche nouvelle ou devant un changement en perspective ? Ou abordez-vous la situation avec calme ?	9 1
52°)	Prenez-vous des décisions immédiates, même dans des cas difficiles ? Ou êtes-vous indécis et hésitez-vous longtemps ?	9 1
53°)	Après un accès de colère (ou, si vous ne vous mettez jamais en colère après avoir subi un affront), êtes-vous immédiatement réconcilié (tout à fait comme auparavant, sans plus y songer) ? Ou êtes-vous quelque temps de mauvaise humeur ?	1 5

	Ou êtes-vous difficile à réconcilier (rancune persistante) ?	9
54°)	Êtes-vous méticuleux (dans votre travail, dans vos vêtements, dans la détermination d'un fait qui vous intéresse, etc.) ? Ou êtes-vous négligent, peu soigneux ?	1 9
55°)	Eprouvez-vous le besoin d'avoir l'affection de TOUS ceux avec qui vous êtes en rapport, même de ceux dont vous n'attendiez rien ? Ou êtes-vous indifférent à leurs sentiments et ne cherchez-vous l'affection que de ceux-là seulement que vous aimez vous-même ?	1 9
56°)	Êtes-vous intéressé par vos performances ? (Succès obtenus dans le sport, dans les affaires, à la chasse, dans le monde, etc.). En suivez-vous de près l'amélioration, soit par rapport à votre activité passée, soit par rapport aux autres ? Ou ce souci vous est-il étranger ?	9 1
57°)	Aimez-vous le luxe pour lui-même (c'est-à-dire indépendamment des satisfactions de vanité qu'il peut procurer) ? Ou êtes-vous peu touché par le luxe ?	9 1
58°)	Aimez-vous beaucoup les enfants ? Vous plaisez-vous en leur compagnie ? Aimez-vous partager leurs jeux ? Ou les enfants vous énervent-ils ? Ou vous sons-ils simplement indifférents? ou encore les aimez-vous d'une manière théorique et, si l'on peut dire "de loin" ?	9 1 5
59°)	La vie sociale vous paraît-elle quelque chose de très important ? Pensez-vous que chacun ait le devoir de s'engager ? Ou avez-vous de la méfiance pour le social et tendez-vous à vous en "dégager" pour penser en toute liberté, au-delà des traditions mais sans céder non plus aux sollicitations de l'époque et du milieu ?	1 9
61°)	Passez-vous alternativement de l'exaltation à l'abattement, de la joie à la tristesse et VICE VERSA pour un rien ou même sans raison apparente ? Ou êtes-vous d'humeur égale ?	9 1
62°)	Êtes-vous mobile et remuant (gesticuler, bondir vivement de sa chaise, aller et venir dans la pièce EN DEHORS DE TOUTE EMOTION VIVE) ? Ou êtes-vous généralement immobile quand une émotion ne vous agite pas ?	9 1
63°)	Avez-vous des habitudes très strictes auxquelles vous teniez beaucoup ? Êtes-vous attaché au retour régulier de certains faits ? Ou avez-vous horreur de tout ce qui est habituel et prévu d'avance, la surprise étant pour vous un élément essentiel du plaisir ?	9 1
64°)	Sentez-vous le temps comme quelque chose de fluide, de continu, coulant sans interruption et entraînant tout avec lui ? Ou le temps vous apparaît-il plutôt comme la succession d'instantanés relativement fixes, séparés les uns des autres et se succédant devant une conscience immobile ?	9 1
65°)	Savez-vous "vous imposer" ? Prenez-vous DE VOUS-MEME le commandement d'un groupe, la direction d'un travail, l'organisation d'une réunion sociale ? Ou ne consentez-vous à guider les autres (si cela vous arrive) que lorsqu'ils viennent vous le demander ou, du moins, lorsqu'ils acceptent spontanément votre direction ?	9 1
66°)	Aimez-vous être le premier partout ? Avoir le pas sur les autres ? Ou êtes-vous porté à vous effacer devant les autres ? Ou êtes-vous tout-à-fait indifférent aux présences ?	9 5 1
67°)	Aimez-vous caresser les jeunes enfants ou les animaux ? Ou cela vous est-il indifférent en soi (c'est-à-dire indépendamment des sentiments tendres que vous pouvez éprouver à leur égard) ?	9 1
68°)	Préférez-vous être aimé qu'obéi ? Ou y a-t-il, pour vous, des choses bien plus importantes que l'amour et dont la réalisation exige qu'on mette l'amour au second plan ?	9 1
69°)	Eprouvez-vous devant les problèmes complexes un sentiment d'humilité ? ou au contraire, avez-vous parfois des mouvements d'orgueil devant les progrès de la science ou devant vos propres découvertes ? Ou bien ces SENTIMENTS (humilité ou orgueil) vous paraissent-ils déplacés, là où il s'agit simplement de comprendre ?	1 9
71°)	Votre esprit est-il fréquemment obsédé par des doutes, des scrupules à propos d'actes sans importances ? conservez-vous souvent dans l'esprit une pensée parfaitement inutile et qui vous importune ? Ou ne connaissez-vous qu'exceptionnellement ce pénible état de préoccupation ?	9 1
72°)	N'hésitez-vous jamais à entreprendre une transformation utile quand vous savez qu'elle exigera de vous un gros effort ? Ou reculez-vous devant le travail à entreprendre et préférez-vous vous contenter du STATU QUO ?	9 1
73°)	Aimez-vous l'ordre, la symétrie, la régularité ? Ou bien l'ordre vous semble-t-il ennuyeux et avez-vous besoin de trouver partout de la fantaisie ?	9 1
74°)	Avez-vous le besoin de pousser à la perfection ce que vous entreprenez ? Ou êtes-vous moins exigeant et vous contentez-vous de ce qui « en gros » répond à peu près à ce que vous désirez ?	1 9
75°)	Aimez-vous le risque ? Trouvez-vous un plaisir particulier à affronter un danger ? Ou redoutez-vous les aventures incertaines (ce qui ne veut pas dire que vous manquez de courage en face d'un danger que vous n'aurez pas cherché) ?	9 1
76°)	Êtes-vous naturellement méfiant, soupçonneux ? Ou spontanément confiant ?	9 1
77°)	Avez-vous des besoins esthétiques profonds ? La valeur de l'art est-elle, à vos yeux, aussi grande que celle de la morale ? Ou l'art n'a-t-il dans votre vie qu'une place secondaire et ne le considérez-vous que comme un agréable moyen de se distraire ?	9 1
78°)	Quand vous avez de l'affection pour quelqu'un, vous sentez-vous porté à l'exprimer par des mots tendres, des attentions délicates ? Ou plutôt par actes de bienveillance positive (rendre service, renseigner, aider, etc....) ?	9 1
79°)	Aimez-vous les gens simples, les poésies faciles à comprendre, les histoires sans complexité ? Ou êtes-vous vite ennuyé par les choses trop simples et préférez-vous les œuvres et les personnes qui donnent à l'intelligence l'occasion de s'exercer intensément ?	1 9
81°)	Vous arrive-t-il parfois d'être si violemment ému que ce que vous désirez faire vous devienne COMPLETEMENT impossible (Peur qui empêche	

de bouger, timidité qui supprime tout à fait la parole, etc.) ?	9
Ou cela ne vous est-il arrivé que très rarement ?	5
Ou cela ne vous est-il jamais arrivé ?	1
82°) Quand vous avez donné des ordres pour un travail, vous désintéressez-vous de l'exécution avec le sentiment que vous êtes débarrassé d'un souci ?	1
Ou surveillez-vous cette exécution de près en vous assurant que tout est bien fait dans les conditions au moment voulu ?	9
83°) Prévoyez-vous d'avance l'emploi à faire de votre temps et de vos forces ? Aimez-vous faire des plans, des horaires, des programmes ?	9
Ou vous engagez-vous dans l'action sans règle précise fixée d'avance ?	1
84°) Êtes-vous décidé, voire tranchant dans vos affirmations et dans vos projets ?	1
Ou répugnez-vous à vous fixer, cherchant à compenser une idée par une autre refusant de vous lier à aucune ?	9
85°) Aimez-vous qu'on vous console, qu'on vous plaigne ?	1
Ou détestez-vous qu'on vous console et vous sentez-vous blessé lorsqu'on s'apitoie sur vous ?	9
86°) Êtes-vous intéressé par la valeur des objets ? Conservez-vous longtemps le souvenir du prix des objets que vous avez achetés ?	9
Ou la valeur matérielle vous intéresse-t-elle peu et le prix d'achat est-il vite oublié ?	1
87°) Êtes-vous très sensible au cadre dans lequel se déroule votre existence (tapisserie, ameublement décoration ...) . Par exemple, vous serait-il insupportable de vivre dans une chambre que vous jugeriez laide ?	9
Ou cela a-t-il moins d'importance, à vos yeux, que le caractère pratique, commode, hygiénique etc. de l'installation ?	1
88°) Avez-vous besoin de voir-très fréquemment vos amis ?	9
Ou restez-vous parfois longtemps sans les voir (sans que cela, d'ailleurs, affaiblisse nécessairement votre amitié) ?	1
89°) Eprouvez-vous le besoin d'analyser les sentiments de vos amis et de chercher à comprendre les œuvres d'art que vous admirez ?	9
Ou vous suffit-il de vous abandonner au plaisir que vous donne leur présence ou leur contemplation ?	1
91°) Avez-vous fréquemment le sentiment d'être malheureux ?	9
Ou êtes-vous généralement content de votre sort ? Ou encore, quand les choses ne vont pas comme vous voulez, pensez-vous à ce qu'il faudrait changer plus qu'à vos propres sentiments ?	1
92°) Aimez-vous mieux regarder que faire ? (Prendre plaisir à regarder souvent et longuement un jeu qu'on ne pratique pas) ?	1
Ou aimez-vous mieux faire que regarder, le simple spectacle devenant vite ennuyeux ou vous excitant à passer vite à l'action ?	9
93°) Quand vous avez adopté une opinion vous y attachez-vous avec opiniâtreté ?	9
Ou êtes-vous aisément convaincu et vous laissez-vous séduire par la nouveauté ?	1
94°) Êtes-vous sujet aux redites, aux gestes plusieurs fois répétés, aux idées fixées en manies ?	1
Ou, au contraire, vos idées sont-elles fluides, jamais absolument identiques à ce qu'elles ont été dans le passé, et comme noyées dans le courant de la conscience et de la vie ?	9
95°) Avez-vous un très grand besoin d'indépendance et vous est-il difficile de vous soumettre à une direction extérieure ?	9
Ou acceptez-vous sans effort d'être guidé, dirigé, et vous adaptez-vous aisément à la manière de voir et de travailler d'un chef, d'un maître, d'un patron ?	1
96°) Avez-vous envie de tirer parti de TOUTES les occasions qui se présentent, même si vous ne désirez pas particulièrement ce qu'elles vous offrent et seulement pour « profiter de l'occasion » ?	9
Ou laissez-vous passer avec indifférence les occasions dont l'objet ne vous intéressait pas auparavant ?	1
97) Remarquez-vous naturellement les costumes de vos amis (couleurs, forme, grain tissu, etc.) ?	9
Ou n'y faites-vous guère attention ?	1
98°) Vous est-il pénible de travailler dans un milieu indifférent ou hostile ?	9
Ou cela ne vous affecte-t-il pas sensiblement ?	1
99°) En présence d'un appareil ou d'une machine que vous ne connaissez pas, êtes-vous surtout intéressé par les applications qu'ils peuvent avoir ?	1
Ou par l'ingéniosité du mécanisme ?	5
Ou par les principes qui y sont appliqués ?	9

Annexe 2 : Instruction n°1200 du 28 mai 1999 relative aux achats de chiens par l'Armée de Terre

ARMEE DE TERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE

Paris, le **28 MAI 1999**
N° 001200 DEF/EMAT/ BPO/ PPO/58

état-major

BUREAU

PREPARATION

OPERATIONNELLE

INSTRUCTION

relative aux achats de chiens par l'armée de terre.

RUE SAINT-DOMINIQUE 00453 ARMEES

TEL: 01 42 19 30 11

POSTE: 75.56

RITTER: 7 5 . 5 6

DL / 30 avril 1999

Référence

DM n° 427/DEF/EMAT/OE/ORG.S/320/DR du 12 avril 1998.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Chapitre premier - Organisation générale des achats

- 1.1 — Le comité d'achat
- 1.2 — Les commissions d'achat
- 1.3 — Les zones d'achat
- 1.4 — Les chenils d'incorporation

Chapitre 2 — Les opérations d'achats

- 2.1 — Sécurité des activités d'achat de chiens
- 2.2 — Critères de sélection
 - 2.21 — Les qualités recherchées chez le chien militaire
 - 2.22 — Les races utilisables
- 2.3 — La prospection
- 2.4 — Les conventions
- 2.5 — Les vices rédhibitoires

Chapitre 3 — Les tournées d'achat

- 3.1 — Organisation
 - 3.11 — Sur le territoire national
 - 3.111 — Recueil des propositions de vente ou de don
 - 3.112 — Planification
 - 3.12 — A l'étranger
- 3.2 — Sélection des chiens
 - 3.21 — L'examen morphologique
 - 3.22 — L'examen caractériel
 - 3.23 — Les formalités administratives

INTRODUCTION

L'armée de terre achète des chiens pour les besoins de ses formations. Le nombre d'animaux à acquérir est défini chaque année par l'état-major de l'armée de terre.

La réalisation des achats de chiens pour l'armée de terre est assurée par le 132^e Bataillon cynophile de l'armée de terre (BCAT).

Cependant, afin de pouvoir réagir aux propositions de vendeurs désireux de se séparer rapidement d'un animal et pour assurer une large couverture du territoire métropolitain, les états-majors des régions Terre (RT) sont habilités à procéder, pour le renouvellement annuel de leur cheptel canin, à l'achat d'un nombre limité de chiens.

Le 132^e BCAT et les états-majors des régions Terre sont également autorisés à accepter, en don privé des chiens possédant les aptitudes requises.

Chapitre premier

ORGANISATION GENERALE DES ACHATS

1.1 – LE COMITE D'ACHAT

Le comité d'achat de chiens pour l'armée de terre, dont dépendent les commissions d'achats, est présidé par le chef de corps du 132^e BCAT. Le président du comité d'achat est responsable de l'application des directives d'achat.

1.2 – LES COMMISSIONS D'ACHAT

Les commissions d'achat sont composées de cynotechniciens appelés officiers acheteurs. Dans les états-majors de région Terre, seuls les chefs de cellule cynotechnique titulaires sont habilités à remplir cette fonction.

Ces cynotechniciens sont chargés de la réalisation du programme d'achat qui leur est fixé et du respect des dispositions financières en vigueur.

1.3 – LES ZONES D'ACHAT

Les achats de chiens pour l'armée de terre sont réalisés sur le territoire national (à l'exception des îles non reliées par voie routière au continent, en raison du surcoût du transport) et à l'étranger, par au moins deux commissions d'achat.

Seules les commissions d'achat du 132^e BCAT peuvent acheter des chiens à l'extérieur du territoire national.

La délimitation des zones d'achat des régions Terre est précisée en annexe. Ces limites, qui dépassent le découpage territorial, intègrent la localisation des pelotons de soutien cynotechnique régional, chargés de l'incorporation des animaux achetés par les RT.

Les achats hors de la zone affectée sont soumis à l'autorisation du président du comité d'achat.

1.4 - LES CHENILS INCORPORATEURS

A son arrivée en milieu militaire, le chien acheté ou accepté en don est placé en chenil d'incorporation pendant une période dite "de quarantaine". Les chenils incorporateurs sont le chenil de transit du 132^e BCAT et les pelotons de soutien cynotechnique régional des RT qui disposent de courettes permettant d'isoler les chiens

Chapitre 2

LES OPERATIONS D'ACHATS

2.1 – SECURITE DES ACTIVITES D'ACHAT DE CHIENS

Les opérations d'achat de chiens s'effectuent par voie routière, en tout point des zones d'activités précisées au § 1.3. Le port de la tenue civile est autorisé pour les opérations d'achat à l'étranger.

Les commissions d'achat sont appelées à parcourir de longues distances suivant un périple imposé par la localisation des vendeurs à visiter. Pour cela, elles sont dotées de moyens et d'équipement adaptés à leurs missions :

- véhicules spécifiques de transport de chiens (132^e BCAT) ;
- cartes d'accès au réseau autoroutier ;
- cartes nationale et internationale de ravitaillement en carburant ;
- accès au réseau téléphonique civil ;
- matériel spécifique (toise, lasso, vêtement de protection, revolver d'alarme...).

Les véhicules utilisés permettent le transport des chiens achetés en application des dispositions de la législation en vigueur.

Les officiers acheteurs sont assistés, chaque fois que nécessaire, par des militaires du rang cynotechniciens titulaires d'un brevet de conduite militaire.

La composition d'une commission d'achat est la suivante :

- à l'étranger :
 - un cynotechnicien, officier acheteur ;
 - deux militaires du rang cynotechniciens titulaires d'un brevet militaire de conduite.
- sur le territoire national :
 - un cynotechnicien, officier acheteur ;
 - pour les missions supérieures à une journée (132^e BCAT), un militaire du rang cynotechnicien titulaire d'un brevet militaire de conduite.

Pour tester la réaction d'un chien aux détonations, l'officier acheteur utilise un revolver d'alarme et des munitions réglementaires. L'utilisation de cette arme est limitée aux seules opérations d'achat.

Le transport et le port de cette arme à l'étranger sont soumis au respect de la législation du pays d'accueil (voir § 3 12).

2.2 – CRITERES DE SELECTION

2.21 – Les qualités recherchées chez le chien militaire

Les animaux achetés ou acceptés en don doivent être en bon état de santé et d'entretien.

Sauf directives de l'EMAT pour des utilisations répondant à un besoin particulier, les chiens doivent respecter les critères généraux suivants :

Sexe

Seuls les males sont acceptés.

Âge

Les animaux doivent être âgés de plus d'un an et de moins de trois ans au jour de la présentation à l'officier acheteur. Toutefois, des sujets de qualité exceptionnelle, légèrement plus jeunes, peuvent être achetés. En aucun cas, il ne sera accepté de chiens âgés de moins de dix mois.

Robe

Les animaux présentés ont une robe à sous-poil, de couleur foncée et conforme au standard de leur race.

Taille

La taille des chiens achetés est comprise dans les limites fixées par le standard de leur race, sans toutefois être inférieure à 59 cm.

Modèle et qualités

Le chien militaire est d'un modèle qui se rapproche au maximum du standard de sa race. Il doit être robuste pour pouvoir endurer les intempéries et les efforts prolongés.

Le chien militaire doit posséder du mordant, c'est-à-dire être capable d'attaquer et de mordre franchement, ce qui nécessite l'intégrité parfaite de la dentition.

Il doit être de caractère calme ; son agressivité ne se manifeste qu'au commandement, en cas de menace envers lui-même ou son entourage.

Le chien doit faire preuve d'intérêt pour le jeu et ne pas craindre les détonations. L'agressivité aux coups de feu ne compromet pas l'achat.

2.22— Les races utilisables

De nombreuses races sont susceptibles de fournir des chiens militaires

- berger allemand ;
- berger belge ;
- berger de Beauce ;
- berger de Brie ;
- berger de Picardie ;
- bouvier des Flandres ;
- rottweiler...

2.3 — LA PROSPECTION

Les méthodes de prospection diffèrent selon les zones d'activités.

Elles s'effectuent :

- par affichage ;
- par voie de presse (132^e BCAT uniquement) ;
- par l'intermédiaire de rabatteurs (132^e BCAT uniquement) ;
- par l'intermédiaire des clubs canins ;
- par l'intermédiaire des éléments canins de l'armée de terre.

2.4 — LES CONVENTIONS

Les achats de chiens à l'étranger sont réalisés par l'intermédiaire de professionnels civils (rabatteurs) liés par contrat.

Des conventions sont passées entre l'armée de terre, représentée par le chef de corps du 132^e BCAT, et ces professionnels.

Elles précisent les conditions dans lesquelles doivent se dérouler les opérations entre vendeur et acheteur.

Ces dispositions peuvent être étendues au territoire national.

2.5 — LES VICES REDHIBITOIRES

Tout chien, acheté ou pris en don, présentant un ou plusieurs des vices rédhibitoires précisés à l'article 285-1 du code rural, ne peut être inscrit sur le contrôle nominatif des chiens de l'armée de terre.

L'animal, ainsi que tous les documents le concernant, est remis à la disposition du vendeur par l'officier acheteur.

En, cas de litige, une action peut être intentée par l'armée de terre selon les dispositions en vigueur.

Chapitre 3

LES TOURNEES D'ACHAT

3.1 — ORGANISATION

Chaque commission d'achat est chargée de la réalisation du programme d'achat qui lui est confié.

Pour éviter d'être mis en concurrence par les vendeurs, les officiers acheteurs se transmettent les propositions de vente auxquelles ils ont donné une suite défavorable ainsi que les coordonnées des chiens refusés.

3.11 — Sur le territoire national

3.111 - Recueil des propositions de vente ou de don

Une attention particulière est apportée au traitement des offres de vente ou des propositions de don.

Tout appel téléphonique d'un acte directement orienté vers un cynotechnicien d'une commission d'achat qui, après avoir vérifié que le ou les chiens proposés présentent les critères requis (voir § 3.2), établit une fiche de proposition de vente destinée à l'officier acheteur.

Toute offre retenue doit être rapidement confirmée au vendeur par l'officier acheteur.

3.112 — Planification

Pour organiser ses tournées d'achat, l'officier acheteur regroupe les propositions des vendeurs d'une même région, puis leur fixe un rendez-vous.

Chaque fois que possible, l'officier acheteur de l'état-major de la région Terre, invite le vendeur à présenter son chien au peloton de soutien cynotechnique régional.

Avant de procéder à un achat de chien, il s'assure, auprès du 132^e BCAT, qu'aucune autre tournée d'achat n'est prévue dans la région de résidence du vendeur au cours de la quinzaine de jours qui suit sa proposition de vente. Si c'est le cas, une commission d'achat du 132^e BCAT se charge des contacts et du rendez-vous avec le vendeur.

3.12 - A l'étranger

Les tournées d'achat à l'étranger sont programmées en liaison avec les rabatteurs concernés et après vérification des disponibilités financières.

L'officier acheteur, muni d'un ordre de mission international, s'assure des autorisations légales relatives à l'introduction des armes dans le pays où doivent s'effectuer les achats (arme d'alarme pour réaliser le test de réaction aux détonations).

3.2 – SELECTION DES CHIENS

Les chiens sont utilisés à des fins militaires en fonction de leurs capacités physiques et caractérielles qui sont valorisées par le dressage.

La sélection des animaux est effectuée par l'officier acheteur.

Les chiens à recruter doivent répondre aux critères de sélection définis au § 2.2 et :

- être la propriété du vendeur ;
- être inscrits au fichier national de la Société centrale canine (pour les chiens dont le propriétaire réside en France) ;
- être choisis parmi les races présentant les caractéristiques et les aptitudes physiques susceptibles d'être utilisées par les armées.

Après avoir vérifié ces critères, l'officier acheteur pratique les tests de sélection. Le choix des tests est laissé à son appréciation. Ils doivent lui permettre de mettre en évidence les fautes de comportement et les inaptitudes génératrices de réforme prématurée ou d'accident envers le maître (morsure).

3.21 – L'examen morphologique

L'officier acheteur apprécie le chien qui lui est présenté en prenant en considération le standard de sa race. Il examine l'animal dans son ensemble, en station puis en mouvement. Il vérifie la taille au garrot, la ligne de dos, les aplombs et les allures. Il effectue ensuite un examen détaillé de chaque partie du corps.

L'officier acheteur s'assure de :

- l'intégrité sexuelle du chien¹ ;
- l'intégrité de la dentition.

¹ L'altération de cette intégrité induit un risque d'instabilité caractérielle du sujet

Il contrôle que le chien :

- est à jour des vaccinations légales
- ne présente pas d'affection cutanée, de trace de lésion osseuse, articulaire ou musculaire ;
- n'est pas sous surveillance vétérinaire pour morsure.

Il vérifie ensuite, si possible à la lecture d'une radiographie, que le chien n'est pas atteint de dysplasie coxo-fémorale (Les stades A et B sont admis sans restriction, le stade C est toléré si l'animal présente un fort potentiel d'utilisation).

3.22 – L'examen caractériel

L'officier acheteur apprécie

- l'équilibre nerveux du chien ;
- sa sociabilité vis-à-vis des personnes ;
- son goût du jeu ;
- sa réaction aux détonations ;
- sa vigilance, son courage et son agressivité ;
- son mordant et sa combativité.

S'il se porte acquéreur, l'officier acheteur débat du prix d'achat de l'animal avec le vendeur. Le prix est variable pour chaque animal et s'entend, pour les achats en France, toutes taxes comprises.

Un prix moyen indicatif est fixé chaque année par l'état-major de l'armée de terre. Il constitue une valeur repère, nécessaire au calcul de l'enveloppe budgétaire globale.

Les chiens sont acceptés sous condition d'aptitude sanitaire à l'emploi déterminée par un vétérinaire biologiste des armées (voir § 2.5 et 3.21).

3.23 – Les formalités administratives

L'officier acheteur se fait remettre tous les documents concernant l'animal (carte d'identification signée par le propriétaire, carnet de vaccinations, certificat de naissance ou pedigree, radiographies...).

Il établit et fait signer par le vendeur les documents relatifs à cet achat :

- une facture en deux exemplaires ;
- un bon d'enlèvement ;
- un état signalétique.

Un collier numéroté, correspondant au numéro d'enregistrement de l'achat, est passé au cou du chien.

Le chien acheté ou accepté en don est alors pris en charge par l'armée de terre.

Les animaux sont transportés selon la réglementation en vigueur, dans des véhicules aménagés. Pendant le transport, ils sont régulièrement abreuvés et ventilés.

Annexe 3 : Critères de sélections des autres officiers-acheteurs des Armées

a. Deuxième officier acheteur de l'Armée de Terre (grade : Adjudant-chef)

Chez tous les clients, l'aspect administratif est vérifié avant tout test.

1. Morphologie : ressemblance à la race, bonne allure de chien militaire.
2. Aptitude au jeu (balle ou Kong®) : la non-prise en gueule n'est pas un critère rédhibitoire.
3. Attitude du chien en laisse avec son maître lorsqu'un coup de feu est tiré de dos et deux autres de face, lorsqu'une menace sans, puis avec un bâton est réalisée (*Figure 33*). Reprise des deux exercices ci-dessus avec ajout du matériel de mordant. Le chien doit montrer une volonté de mordre avec ou sans manchette protectrice.



Figure 33 de l'Armée de Terre : Test au mordant avec menace au bâton

4. Si le lieu le permet, le chien est testé dans des milieux divers (à l'étranger chez les coordinateurs) (*Figure 34*)



Figure 34 de l'Armée de Terre : Test au mordant dans les milieux

5. En vérifiant l'identification du chien, la sociabilité est mise à l'épreuve.
6. Port de la muselière suivi de manipulations (tatouage, yeux, testicules, plaies, fouet, puce). (*Figure 35*)



Figure 35 de l'Armée de Terre : Manipulation des oreilles sur chien muselé

7. Démuseler puis proposition d'un prix d'achat.

Selon l'adjudant-chef, la sociabilité n'est pas la qualité la plus recherchée car le maître de chien a appris à maîtriser son compagnon, notamment via la laisse. Elle est notée lors de l'achat pour proposer une période de familiarisation adaptée au maître de chien. Il est à noter que les chiens proposés semblent de plus en plus équilibrés au fil des années. Rarement, il subsiste quelques chiens à fort caractère que le maître de chien ne maîtrise pas forcément.

b. Acheteur de l'Armée de l'Air (grade : Adjudant)

Les chiens sélectionnés pour l'Armée de l'Air avaient droit à trente jours de rétrocession voire plus en accord avec le propriétaire jusqu'à ce que l'Armée de l'Air soit rattachée à la cellule d'achat de l'Armée de Terre, formant ainsi la cellule d'achat interarmées. Le budget attribué pour l'Armée de l'Air est beaucoup moins élevé que celui de l'Armée de Terre car la majeure partie de leur budget est consacrée à l'achat du matériel aérien. Les chiens leur sont donc proposés au don ou à l'achat (limite maximale de 1680€ pratiquement jamais acceptée).

Leurs chiens sont sélectionnés et formés pour deux spécialités couplées (exemple : recherche d'explosifs et patrouille).

- Races : Bergers Belges, Berger Allemand
- Âges : dix mois à trois ans (strict, aucun chien de plus de trois ans n'est accepté)
- Sexe : mâles uniquement, présence des deux testicules obligatoire
- Origines : avant la cellule d'achat inter-Armée : France uniquement (particuliers uniquement), après : France, Belgique, Hollande, Allemagne
- Gabarit : standard de la race
- Sélection sur place : à l'aise dans tous les milieux, forte personnalité si chien de défense

Les tests de sélection sont adaptés à l'âge et à l'aptitude du chien. La partie administrative est identique à celle de l'Armée de Terre. La personne qui propose le chien à l'achat doit être le propriétaire du chien. L'adjudant recherche à avoir un lot homogène de chiens à la morsure (d'où un prix moyen souvent avoisiné pour éviter d'avoir peu de très bons chiens au détriment des autres chiens qui seront un peu moins bons).

Les tests sont les mêmes que pour l'Armée de Terre. En revanche, les possibilités de prix étant moins élevées, ils acceptent des chiens qui mordent à peine au chiffon. Tout chien montrant de l'agressivité envers son maître est refusé.

Il existe un conflit entre les acheteurs de l'Armée de Terre et ceux de l'Armée de l'Air. Les tests des premiers sont identiques que ce soit un don ou non alors que, pour une question financière, les seconds acceptent le chien de don qu'il corresponde aux critères ou non.

c. Sélectionneur de la Marine

Les chiens retenus au transit pour la Marine sont choisis en fonction de leur prix, qui ne doit pas dépasser 1680€ à l'achat (car après leur passage à la visite vétérinaire et au transit, ces chiens leur sont alors revendus 1900€) et en fonction de la demande de la Marine.

De son côté, le responsable de la sélection pour la Marine reçoit des appels des unités de Marine régionales qui formulent leur souhait de chiens de travail (exemple : chien de patrouille de petit gabarit, chien de cadre c'est-à-dire pouvant évoluer dans le niveau de dressage, chien de caractère...). Ceci lui donne un quota de chiens à sélectionner. Si parmi les chiens proposés, le nombre de chiens retenus à la sélection est inférieur au quota, il part avec les chiens retenus et son quota non atteint, mais il peut également demander au chef du transit de lui en sortir d'autres pour les tester. Si toutefois les chiens ne correspondent toujours pas, il ne choisit pas ces chiens.

Il se rend ensuite au 132^e Bataillon de Suippes pour effectuer ses tests.

1. Passage devant les courettes : les chiens sont relativement agressifs dans leur courette, l'idéal serait de pouvoir rentrer dans la courette et juger de l'agressivité réelle ou non du chien. Le jour de sa sélection, le nettoyage étant effectué au moment où le responsable passe devant les courettes, ceci lui a permis d'évaluer ce critère. En effet, l'absence d'agressivité en courette est recherchée car lorsque le maître est en permission, il est souhaitable que le chien puisse être sorti par une autre personne. Il regarde également lors de ce passage la crainte que le chien peut démontrer envers l'homme, ceci étant un point très négatif en sélection mais non rédhibitoire si le chien dispose de qualités véritables dans le reste des tests.

2. Test au jeu (*Figure 36*) : le chien est tenu en laisse (au harnais, voire au collier si le chien a démontré une forte motivation à aller au mordant au cours de son passage au transit), le testeur agite l'objet (Kong® attaché à une ficelle) de façon à exciter le chien. L'objet est ensuite lancé à courte distance, puis à longue distance avec poursuite de l'objet avant sa chute, et enfin à longue distance avec recherche de l'objet dans l'herbe après sa chute si le chien est détecté potentiel pisteur. Enfin, le testeur, alors que le chien tient l'objet en gueule, s'accroupit à quelques mètres du chien et tape dans les mains, ceci lui permet de voir si le chien ne se désintéresse pas de son objet, et permet également de baisser la pression d'agressivité sur le terrain car les tests sont effectués sur le même terrain sur lequel les chiens ont été entraînés au mordant durant tout leur passage au transit.



Figure 36 : Test du jeu au Kong ©

3. Test du mordant : le testeur s'approche, non menaçant, le bâton camouflé dans son dos, il s'accroupit et observe la sociabilité du chien. Une menace brusque au bâton est alors effectuée sur celui-ci. Ceci permet également de voir si le chien tente de mordre malgré l'absence de matériel de mordant (Figure 37).



Figure 37 : Vérification de la capacité à mordre sans manchette ©

Le même exercice est réitéré avec matériel de mordant. Une fois la manchette prise en gueule, une tierce personne tire plusieurs coups de feu. Le chien doit être indifférent aux coups de feu. Si celui-ci a une bonne prise en gueule et n'est pas trop jeune, c'est-à-dire qu'il a déjà de l'expérience en matière de mordant, une attaque lancée est effectuée : le testeur s'éloigne au pas de course, menaçant avec son bâton, il se retourne et se met face au chien, le conducteur lâche ce dernier et celui-ci doit attaquer de front la manchette, sans effectuer de mouvement d'écart (Figure 38). Après chaque exercice sur la manchette, le chien est vainqueur.



Figure 38 : Attaque lancée pour les chiens un peu plus expérimentés au mordant ©

Le conducteur lui fait relâcher la manchette (tout comme pour le Kong® au cours du test du jeu) en lui exerçant la technique de pendaison (*Figure 39*), qui consiste à prendre le chien avec une main au collier, tout en plaçant ses jambes de chaque côté des hanches, le soulever et le maintenir en pendaison jusqu'à ce qu'il ouvre la gueule et relâche ainsi l'objet.



Figure 39 : Technique de pendaison pour faire lâcher la manchette ©

La Marine recherche des chiens qui relâchent très vite l'objet et se fixent de nouveau sur l'individu menaçant car cela signifie que les chiens sont plus intéressés par l'individu que par la manchette. Il est à noter que les personnes du transit travaillent tous les jours avec leur chien sur le ring utilisé pour les tests. Il est du ressort du testeur d'adapter l'exercice au chien afin de pouvoir déceler les éventuels points ne convenant pas pour la sélection.

4. Test du pistage si le chien est potentiellement prédisposé (*Figure 40*) : l'objet est lancé et atterrit dans l'herbe mi- haute. Le chien, une fois l'objet tombé et arrêté, est encouragé à le rechercher. Il doit remonter la piste des molécules odorantes qui émanent du Kong® en

utilisant principalement son flair et non la mémoire du point de chute de l'objet. Il semble, selon le sélectionneur de la Marine, que le Berger Allemand soit un peu plus prédisposé à mettre le nez au sol que le Berger Belge Malinois. Pour un chien qui est fanatique de son objet, il est facile de lui retranscrire le pistage, alors que pour un chien désintéressé de l'objet, il sera plus difficile de lui induire un début de pistage, même si ce n'est pas impossible. Les chiens sélectionnés pour le pistage, seront également des chiens de patrouille. Le testeur recherche des chiens motivés avec du caractère. Il existe trois niveaux de piste : initiale (400m de distance, 15 min de délai, en forme de « Z »), précision (1km, 1h de délai, en forme de manivelle) et confirmation (2,5km, 2hde délai, tout terrain).



Figure 40 : Test au pistage ©

La notation est reportée sur une feuille : on attribue très bon, bon, moyen ou mauvais aux critères coups de feu, mordant, menace et attitude; ok, moyen ou ne joue pas au test du jeu et ok, moyen ou ne piste pas au test de la piste.

Si le sélectionneur devait sélectionner des chiens d'olfaction, les tests seraient sensiblement différents : il observe le comportement et l'aisance dans les milieux, le test du jeu est réalisé au Kong®, à la balle et au tube en plastique.

Annexe 4 : Exemple de l'incorporation des chiens de l'Armée de Terre au sein de l'unité de recherche de produits explosifs.

L'unité de recherche de produits explosifs retient principalement deux races : Berger Belge Malinois (chien très vif, assimilant rapidement) et depuis 2 ans plus fréquemment le Berger Allemand. Les Springers Spaniels sont de bons chiens de recherche en explosifs mais ne sont pas sélectionnés car l'Armée de Terre désire des « chiens de guerre ».

A Suippes, contrairement à Gramat, le chien est directement travaillé à l'aide du tube contenant une matière explosive. Le chien doit disposer de qualités telles que l'attrait au jeu, la sociabilité au maître et au personnel de travail. Ils sont présélectionnés à l'achat pour 50% pour la recherche d'explosifs et pour 50% pour la Défense. Un passage devant les courettes (*Figure 41*) permet au chef de repérer les chiens sociables, joueurs et joyeux qui viennent vers l'homme à travers la porte de leur habitat.



Figure 41 : Passage devant les courettes pour observer le comportement des chiens dans celles-ci. ©

Après ce passage devant les courettes, les chiens qui ont été retenus sont mis en laisse. Le dresseur observe l'attitude du chien face à la demande du maître au chien de sauter sur lui. Un contact et un échange doivent s'établir entre le maître et son chien. Les chiens ne sont pas présentés plus de deux fois en sélection pour l'olfaction car le dresseur perçoit rapidement le chien qui fera un bon chien de recherche de produits explosifs.

Le chien est excité via l'agitation du tube contenant la matière explosive (*Figure 42*). Le maître joue avec son chien et le tube avant de rentrer sur le terrain, ce qui permet de détendre le chien et de le mettre en confiance.



Figure 42 : Excitation du chien au tube avant d'entrer sur le terrain ©

Le chien rentre ensuite sur le terrain (en l'occurrence « Canem City »). Le même jeu au tube est réitéré car le chien a été changé de terrain. Commence alors une série progressive de tests à l'olfaction.

Dans un premier temps, le maître envoie le tube à courte distance et laisse le chien courir sur le tube et le récupérer tout en tenant l'animal en laisse (*Figure 43*). Le maître motive toujours le chien à avoir l'objet en gueule. Le chien ne doit jamais se détourner de sa quête pour l'objet. Il doit « penser objet ». Le terrain d'évolution doit être mi-herbeux afin que le chien n'ait pas à vue l'objet mais le recherche via son flair. Il est à noter que ces chiens sont peu souvent endurants, et que dès qu'ils hyper ventilent, l'acuité olfactive diminue, le chien ne flaire plus. Les tests sont arrêtés dès l'hyperventilation.



Figure 43 : Recherche du tube en laisse avec mémoire visuelle du point de chute ©

Dans un second temps, le dresseur repère le sens du vent à l'aide d'un briquet. L'objet est envoyé de telle sorte que l'odeur revienne en direction du chien afin qu'il puisse remonter la piste de son objet via le cône odorant émanant de celui-ci. Le chien est donc laissé libre (laisse lâchée, traînant par terre), ce qui lui demande de disposer d'une certaine indépendance vis-à-vis de son maître et d'une pugnacité dans la recherche de l'objet quel que soit le temps qu'il y passe (*Figure 44*). C'est un critère très recherché pour les chiens en recherche d'explosifs, car la plupart du temps en intervention, la recherche bien qu'elle soit longue, sera infructueuse.

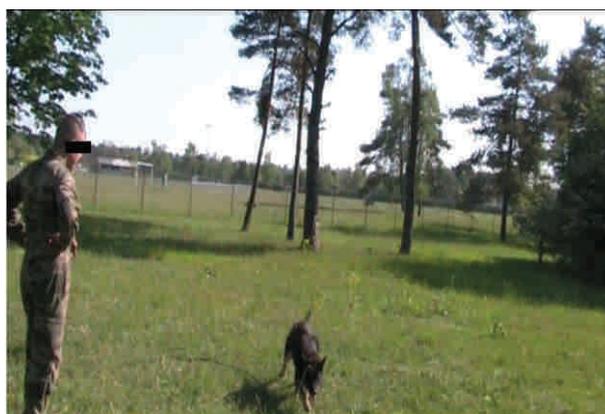


Figure 44 : Recherche du tube sans laisse avec mémoire visuelle du point de chute ©

Puis, l'exercice est réitéré en imposant au chien un tour sur lui même après le lancer de l'objet afin qu'il perde la position visuelle de l'objet et utilise pleinement son flair (*Figure 45*).



Figure 45 : Le chien est tourné sur lui-même afin qu'il perde la trace visuelle ©

Enfin, l'obstacle du buisson est ajouté : l'objet est lancé dans le buisson et le chien doit pouvoir surmonter l'obstacle en s'engouffrant sans crainte à l'intérieur (Figure 46). Il est à noter que de nombreux terriers de lapins sont présents dans ce buisson et que des entraînements au mordant et des coups de feu ont lieu aux alentours, ce qui permet à nouveau de tester la pugnacité du chien envers son objet.



Figure 46 : Ajout d'un obstacle naturel dans la recherche du tube ©

Les qualités requises pour un bon chien de recherche en explosifs sont le courage, la combativité, la pugnacité, la sociabilité et le jeu. Le dresseur a remarqué qu'un chien de mordant ayant une bonne prise en gueule de la manchette et très joueur est un bon chien de recherche en explosifs car il a la combativité et la pugnacité nécessaires. Le problème posé par la sélection de chiens d'explosifs est que les rabatteurs, connaissant les critères de sélection pour la recherche en explosifs, préparent leurs chiens à réussir ces tests.

Annexe 5 : Description des chenils du CNICG et du 132° BCAT

a. Réglementation en vigueur concernant les chenils

Tout d'abord la Loi n°76-629 relative à la protection de la nature impose que « Tout animal étant un être sensible doit être placé dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de l'espèce ».

L'arrêté du 25 octobre 1982 concernant l'élevage, la garde et la détention des animaux impose des critères à respecter :

« 5. a) Pour les chiens de chenils, l'enclos doit être approprié à la taille de l'animal, mais en aucun cas cet enclos ne doit avoir une surface inférieure à 5 mètres carrés par chien et sa clôture ne devra pas avoir une hauteur inférieure à 2 mètres. Il doit comporter une zone ombragée.

b) Les niches, les enclos et les surfaces d'ébats doivent toujours être maintenus en bon état de propreté.

c) Le sol doit être en matériau dur, et, s'il est imperméable, muni de pentes appropriées pour l'écoulement des liquides. L'évacuation des excréments doit être effectuée quotidiennement. Les locaux doivent être désinfectés et désinsectisés convenablement. »

b. Chenils du CNICG

Trois types de chenil à fonctions différentes sont disponibles au CNICG : le premier est le chenil d'hospitalisation des animaux malades en soins, le second est le chenil de quarantaine des animaux arrivant après leurs tests de sélection, et enfin, le troisième est constitué de six bâtiments de dix-sept box (*Figure 47*) datant de 2007 et est réservé aux chiens en formation et aux chiens du personnel.



Figure 47 : Chenil du CNICG (en tout 6 bâtiments de 17 box) ©

Chaque box (*Figure 49*) est composé d'une partie jour (*Figure 48*) et d'une partie nuit (*Figure 50*). L'accès à la partie nuit est restreint de 17h30 à 8h. A partir de 8h, les chiens passent dans la partie jour et sont emmenés par les maîtres de chien pour être détendus avant d'attaquer les entraînements. Ils sont autorisés à passer en partie nuit de 11h30 à 11h45 pour manger leur premier repas de la journée, puis ils sont replacés dans la partie jour jusque

13h30, heure de départ pour les entraînements de l'après-midi qui durent jusque 17h30. La ration du soir est alors servie dès leur retour.



Figure 48 : Partie jour du chenil du CNICG ©

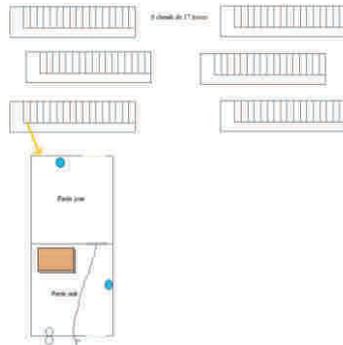


Figure 50 : Partie nuit du chenil du CNICG ©

Figure 49 : Schéma du chenil

Un valet de chenil s'occupe de la surveillance, l'alimentation et le nettoyage des bâtiments. Un tableau de suivi est accroché à l'entrée de chacun d'entre eux et impose un régime alimentaire à suivre en fonction du chien et les traitements éventuels à lui donner. Un nettoyage à l'eau par jour et une désinfection par semaine sont réalisés.

c. Les chenils du 132^e BCAT

Il existe également plusieurs chenils au 132^e BCAT. En effet, puisque certaines unités de l'Armée de Terre sont présentes sur le site, elles ont également un chenil, séparé et différent du transit.

Le transit est le chenil mis à disposition pour la section achat/livraison. Il accueille les chiens sélectionnés en attente de leur répartition auprès des parties prenantes.

Celui-ci est constitué de cent quatre courettes de douze mètres carrés chacune. Il présente des box couverts (Figure 52) ou semi-couverts (Figure 51), ce qui peut susciter certains problèmes lors de climats enneigés ou pluvieux. Chaque box dispose, normalement d'une niche, d'un banc de couchage, de gamelles accompagnées du passe-plat. Parfois, certains chiens n'ont aucun de ces éléments car ils les ont détruits. Dans ce cas, la gamelle est creusée dans le béton et aucun objet n'est disponible à l'intérieur du box.



Figure 51 : Box semi-couverts du transit (les plus anciens) ©

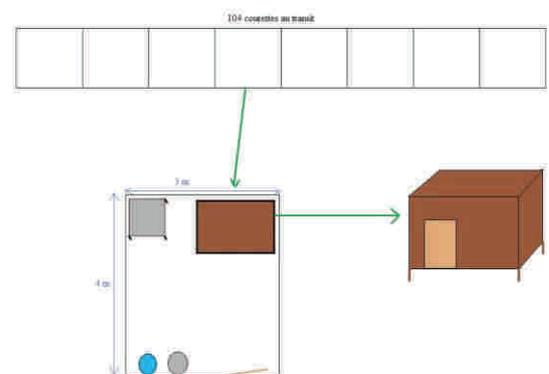


Figure 52 : Courette plus récente, couverte du transit

Le chenil des unités de l'Armée de Terre (*Figure 54*) a été construit différemment du transit. En effet, chaque courette est séparée visuellement de celle adjacente par une haie de sapins (*Figure 53*), ce qui implique que les chiens voisins ne peuvent en aucun cas se voir mutuellement. Ils ont par contre la possibilité de voir les chiens situés en face d'eux. L'inconvénient de cette séparation est l'environnement propice au développement de parasites. Ils ont à disposition un banc de couchage, une niche et des gamelles dans une courette de 12 m² (*Figure 55*).



Figure 53 : Séparation des courettes ©

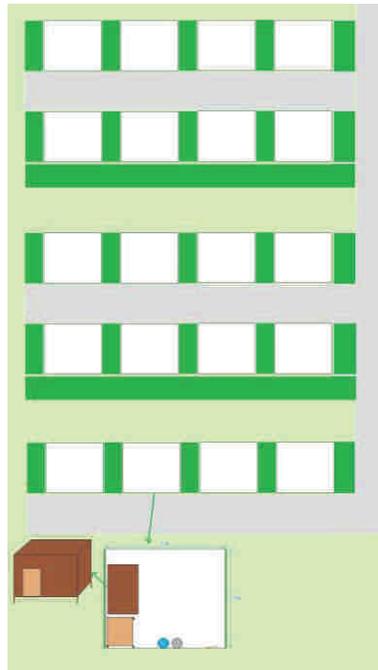


Figure 54 : Chenil des unités de l'Armée de Terre



Figure 55 : Détails d'une courette du chenil des unités de l'Armée de Terre ©

Annexe 6 : Description des activités en dehors du chenil à Gramat et à Suippes

a. CNICG

Des aires de détente non clôturées (*Figure 56*) permettent la détente en laisse du chien par le maître de chien, d'autres clôturées (*Figure 57*) permettent d'enlever la laisse et de le laisser se défouler.



Figure 56 : Aire de détente en laisse ©



Figure 57 : Aire de détente sans laisse avec ou sans le maître ©

Un terrain d'agility (*Figure 58*) est aussi à disposition de l'équipe en stage afin de parfaire l'interaction sociale.



Figure 58 : Terrain d'entraînement des équipes en stage ©

Le terrain d'entraînement de Viroulou situé à quelques kilomètres du centre permet de varier les exercices et les lieux afin d'habituer le chien au plus grand nombre de situations différentes.

b. 132^e BCAT

Des aires de détente en laisse sont également disponibles tout comme des terrains d'entraînement particuliers comme « Canem City », le terrain de mordant, etc. (*Figure 59*). Tout est sur le site du 132^e Bataillon.



Figure 59 : Terrain d'entraînement ©

c. Pour les deux centres

Les chiens sont très rapidement habitués aux conditions de transport et aux véhicules aménagés.

Mais il n'existe aucune interaction sociale entre les congénères. Une mise en contact du personnel est réalisée au cours de la période de rétrocession mais est moins renouvelée par la suite du fait de la fréquence des entraînements. Les chiens sont tenus en bout de laisse et leur maître leur évite l'approche de l'homme (sauf en ce qui concerne le suppléant, le vétérinaire et l'homme d'attaque).

Lors des permissions de leur maître de chien ou du militaire en charge de l'animal, les chiens à « fort caractère » sont très peu sortis.

JAILLOUX Marjorie

**ACHAT ET MODES DE SELECTION DES CHIENS AU PROFIT
DES ARMEES ET DE LA GENDARMERIE**

Thèse d'Etat de Doctorat Vétérinaire : VETAGRO SUP Campus vétérinaire, Année 2012

RESUME :

En France, des équipes cynophiles travaillent au profit des Armées et de la Gendarmerie. Elles sont formées pour répondre à divers objectifs tels que la recherche de personnes ou de produits illicites ou la défense par exemple. Des critères de sélection semblent alors pertinents quant à l'achat de ces chiens. Deux centres, créés pour dédier plusieurs personnes à ces responsabilités, ont accepté nos observations et nos entretiens afin de rédiger ce manuscrit : le Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie et le 132^e Bataillon Cynophile de l'Armée de Terre.

L'étude, d'une part, des tests de personnalité scientifiques internationaux et officiels français et, d'autre part, des méthodes de sélection réalisées dans ces deux centres d'achat ainsi que l'étude des troubles comportementaux répertoriés chez les chiens d'utilité militaire nous ont permis de suggérer quatre pistes pouvant améliorer les critères de sélection à l'achat d'un chien militaire :

1. la standardisation et l'ajout de quelques tests de sélection,
2. l'amélioration des conditions environnementales au centre d'achat, lors des périodes de débouillage mais aussi par la suite,
3. le développement de la qualité de la relation du chien avec son maître,
4. la détection précoce des troubles comportementaux auprès des vétérinaires afin de mettre en place rapidement des solutions et un suivi.

Un dialogue entre les différents acteurs de l'achat des chiens d'utilité militaire se révèle très important. Ceux-ci doivent travailler ensemble afin de constituer la meilleure équipe cynophile apte à affronter les missions qu'elle se verra affectée et susceptible d'être actualisée à tout moment.

**MOTS-
CLES :**

- Chien
- Achat
- Armées

- Gendarmerie
- Tempérament
- Troubles du comportement

JURY :

Président : Monsieur le Professeur Gilles RODE
1^{er} Assesseur : Monsieur le Professeur Jean-Luc CADORE
2^{ème} Assesseur : Monsieur le Docteur Luc Mounier
Membre invité : Madame le Docteur Dominique AUTIER-DERIAN

DATE DE SOUTENANCE :

Vendredi 16 novembre 2012

ADRESSE DE L'AUTEUR :

12, Rue du Bouvier
62173 BLAIRVILLE